

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2018



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNÉE 2018

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2018.

Ce rapport comprend les chapitres suivants:

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL	pp. 4 - 16
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pp. 18 - 28
RESSOURCES HUMAINES	pp. 30 - 33
FINANCES	pp. 34 - 40
SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE	pp. 42 - 49
DOMAINES	pp. 50 - 51
BÂTIMENTS	pp. 52 - 56
ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	pp. 58 - 71
URBANISME	pp. 72 - 80
ENVIRONNEMENT	pp. 82 - 91
TRAVAUX	pp. 92 - 99
ÉCOLES	pp. 100 - 115
SÉCURITÉ PUBLIQUE	pp. 116 - 125
CULTES	pp. 126 - 127
CONCLUSION	pp. 128 - 129
GLOSSAIRE	pp. 130 - 131
ANNEXES	pp. 132 - 137

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

- Présidence: M. Maurice Mischler, Syndic
- Vice-Présidence: M. Alain Monod (jusqu'au 22 juillet 2018)
M. Bernard Krattinger (dès le 23 juillet 2018)

L'élection de M. Roland Perrin le 1^{er} juillet 2018 en remplacement de M. Jean-Marc Baatard, démissionnaire, a entraîné quelques modifications dans la répartition des dicastères.



Municipalité jusqu'au 30 juin 2018: MM. Bernard Krattinger, Pierre Jolliet, Maurice Mischler, Alain Monod et Jean-Marc Baatard

Répartition des dicastères jusqu'au 24 août 2018:

- Administration générale, Informatique, Finances, Activités culturelles, Cultes, Communication**
M. Maurice Mischler, Syndic / Suppléant: M. Bernard Krattinger
- Accueil de l'enfance, Ecoles, Jeunesse, Sécurité sociale, Santé, Familles, Centre de vie infantine, Bâtiments scolaires**
M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

- Sécurité publique et police administrative, Service du feu, Protection civile, Sports, Terrains de sports, Piscine, Salles de gymnastique, Contrôle des habitants**
M. Alain Monod / Suppléant: M. Maurice Mischler

- Assainissement, Collecteurs, Déchets, Travaux, Routes, Voirie, Eclairage public, Espaces verts, Parcs et promenades, Cimetière, Développement durable, Cours d'eau, Biodiversité**
M. Jean-Marc Baatard (remplacé par M. Roland Perrin, dès le 15 juillet 2018) / Suppléant: M. Pierre Jolliet

- Aménagement du territoire, Urbanisme, Patrimoine immobilier, Bâtiments administratifs, Refuges, Salle des spectacles, Domaines, Logements, Forêts, Vignes, Energie**
M. Bernard Krattinger / Suppléant: M. Roland Perrin

Répartition des dicastères dès le 25 août 2018:

Administration générale, Informatique, Personnel communal, Finances, Activités culturelles, Cultes, Communication

M. Maurice Mischler, Syndic / Suppléant: M. Bernard Krattinger

Sécurité publique, Police, Service du feu, Protection civile, Inhumations, Sport, Terrain de sport, Salles de gymnastique, Piscine, Intégration, Contrôle des habitants

M. Alain Monod / Suppléant: M. Maurice Mischler

Enfance, Jeunesse, Ecoles, Action sociale, Bâtiments scolaires, Seniors

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

Aménagement du territoire, Urbanisme, Bâtiments administratifs, Refuges, Salle des spectacles, Domaines, Logements, Forêts, Vignes, Energie

M. Bernard Krattinger / Suppléant: M. Roland Perrin

Assainissement, Collecteurs, Déchets, Travaux, Routes, Voirie, Equipe forestière, Parcs et promenades, Cimetières, Développement durable et biodiversité, Cours d'eau

M. Roland Perrin / Suppléant: M. Pierre Jolliet



Municipalité dès le 1^{er} juillet 2018: Mme Sarah Miéville, secrétaire municipale, MM. Bernard Krattinger, Roland Perrin, Maurice Mischler, Pierre Jolliet et Alain Monod.

La Municipalité a tenu 47 séances, dont une extraordinaire. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la Commune, au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

DÉLÉGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

M. Maurice Mischler, syndic, représente la Municipalité:

- au secteur Est de Lausanne Région
- au conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- au comité de l'Ecole de musique d'Epalinges
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne» comme vice-président
- à l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- au groupe de travail Biennales des Géosciences et de l'Environnement
- au groupe de travail Directives d'accueil préscolaire
- au groupe de travail de publication du guide de planification énergétique
- à Pro Familia Vaud
- à Pro Fa Vaud
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

au sein de l'Union des communes vaudoises (UCV):

- au comité de l'UCV et au Groupe des Villes
- à la chambre cantonale consultative des immigrés
- à la commission cantonale pour la protection de la nature
- à la commission consultative pour la gestion des déchets
- à la commission cantonale de l'énergie (COMEN)
- à la commission de promotion de la santé et de la lutte contre les addictions
- au programme d'efficacité énergétique destiné aux communes
- au Conseil de politique sociale

M. Bernard Krattinger, conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la plate-forme «Territoire et équipements» de Lausanne Région
- au comité du Triage forestier Mèbre-Talent
- à la commission «Transports» de Lausanne Région
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à l'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien»
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne»
- à l'association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à l'assemblée des actionnaires de la société Biopôle S.A.
- au Copil 501 – Appartements protégés – Epalinges
- à la commission de suivi LATC
- à la commission paritaire d'application du Plan directeur cantonal
- à la commission «prévention et dépendances» de Lausanne Région

M. Pierre Jolliet, conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'établissement d'Epalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de l'association pour l'accueil de l'enfance d'Epalinges
- au groupe de travail «Formation emploi jeunes» de Lausanne Région
- au comité de l'association pour la promotion et le maintien des soins à domicile (APROMAD) (président)
- au groupe de travail de l'Etablissement intercommunal de l'accueil parascolaire (EIAP)
- au comité de la Coopérative du logement à but social, Epalinges
- au conseil de fondation de la Fondation du Relais

M. Alain Monod, conseiller municipal, représente la Municipalité:

- au comité de l'Association vaudoise des communes déléгатrices
- au comité de direction de l'Association intercommunale des taxis de la région lausannoise
- à l'Association suisse des services des sports (ASSS)
- au comité de pilotage Vidis 20-25 (président)
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne Région
- au comité directeur de la PCi de Lausanne-district
- au Centre sportif de Malley SA
- à l'assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)

M. Roland Perrin, conseiller municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la STEP, Vidy
- au Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC)
- à la commission «déchets» du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission intercommunale des Services industriels
- à l'association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux (suppléant)
- à l'assemblée générale de la CGN

COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commission de recours en matière d'impôt: présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission d'estimation fiscale des immeubles: mandat délégué à un collaborateur de l'administration
- Commission municipale des naturalisations: co-présidence de MM. Maurice Mischler, Syndic, et Alain Monod, Municipal
- Commission de culture et d'animation: présidence de M. Maurice Mischler, Syndic et présence de M. Pierre Jolliet, Municipal
- Commission de salubrité: présidence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission de police: présidence de M. Alain Monod, Municipal
- Commission consultative d'urbanisme: présidence de M. Bernard Krattinger, Municipal
- Commission consultative de l'énergie: présidence de Bernard Krattinger, Municipal et présence de M. Maurice Mischler, Syndic
- Commission d'intégration des étrangers: présidence d'Alain Monod, Municipal

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

Le règlement du Plan partiel d'affectation (PPA) «La Girarde» – ap-
probation de l'article 25 amendé par le Conseil communal, lors de la
séance du 4 avril 2017, a été soumis à l'adoption du Conseil commu-
nal. Un amendement proposé par la Commission d'urbanisme et des
constructions consistant à compléter l'art. 25 (stationnement) du règle-
ment du PPA d'un 4^e alinéa a été soumis au vote du Conseil. L'amen-
dement proposé ayant été accepté à une très large majorité, le Conseil
communal a ensuite adopté à l'unanimité le Plan partiel d'affectation
«La Girarde», ainsi que le règlement du PPA amendé. Suite à l'examen
préalable de la modification de l'art. 25 dudit règlement par le Service
du développement territorial (SDT), ce dernier justifiait l'exigence d'une
enquête complémentaire de l'article légèrement modifié. Cette enquête
publique s'est déroulée du 19 août au 17 septembre 2017 et n'a soulevé
aucune remarque ou opposition. Compte tenu des dispositions de la Loi
sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Munici-
palité a invité le Conseil communal à approuver conjointement le Plan
partiel d'affectation «La Girarde» et son règlement d'application, ainsi
que la modification de l'art. 25 du règlement du Plan partiel d'affectation
«La Girarde», telle que soumise à l'enquête publique complémentaire.
Le Conseil communal a adopté ce Plan partiel d'affectation et son règle-
ment amendé, au cours de sa séance du 13 février 2018.

Un autre règlement communal, relatif à l'utilisation de caméra vidéo-
surveillance a été soumis à l'adoption du Conseil communal. Ce nouveau
règlement prévoit de permettre à la Municipalité, lorsqu'elle le jugera né-
cessaire, de demander une autorisation d'installation de vidéosurveillance
à la préposée à la protection des données. L'installation d'un tel système

doit constituer le moyen le plus adéquat pour atteindre le but poursuivi
et n'être envisagé qu'en ultime recours. Toutes les mesures doivent être
prises pour limiter les atteintes aux personnes concernées. Il est égale-
ment possible de couvrir, au besoin et ponctuellement, des sites spéci-
fiques au moyen d'un dispositif mobile; les personnes doivent être infor-
mées de manière visible de l'existence d'un système de vidéosurveillance,
aux abords directs de ce dernier (des panneaux doivent être placés à tous
les accès). Le Conseil communal a adopté ce règlement au cours de sa
séance du 17 avril 2018.

Enfin, lors de sa séance du 18 décembre 2018, le Conseil commu-
nal a accepté, avec quelques amendements, le nouveau règlement sur
l'évacuation et le traitement des eaux. Ce règlement, qui révisé une rè-
glementation communale obsolète, tient compte des contraintes locales
identifiées par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) en tenant
compte de la planification de la mise en séparatif du réseau, du maintien
de la valeur de ce dernier et des tâches d'exploitation, d'épuration et de
gestion. Son entrée en vigueur impliquera une augmentation de la taxa-
tion pour les habitants d'Epalinges, qui restera toutefois dans la fourchette
basse des taxations pratiquées par les autres communes vaudoises de
taille similaire.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL (ÉTAT AU 31.12.2018)

Président	M. Yann Glayre (UDC)
1 ^{er} Vice-Président	M. Nicolas Häusel (Verts)
2 ^e Vice-Président	M. Fabien Loi Zedda (PLR)
Scrutateurs	M. Esteem Okoro (Soc)
	Mme Mirka Aeschbacher (GHP)
Scrutateurs suppléants	M. Marco Caffaro (Soc)
	Mme Paulette De Vrieze Stan (PLR)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Mélanie Estoppey

COMMISSION DE GESTION

Présidente	Mme Sandrine Cavin (Verts)
Membres	M. Martin Chevallaz (UDC)
	M. Jean-Marie Coowar (Soc)
	Mme Patricia Gilliéron Giroud (Soc)
	Mme Fabienne Guignard (PLR)
	M. Philippe Lienhard (PLR)
	Mme Cosette Perfect (PLR)
	M. Jérôme Urrio (HP)

Suppléants	Mme Marisa Dürst (Verts)
	M. Anton Epp (HP)
	M. Philippe Koch (UDC)
	M. Enzo Santacroce (PLR)
	M. Mazyar Yosefi (Soc)

COMMISSION DES FINANCES

Président	M. Sandy Warth (PLR)
Membres	Mme Catherine Burki (Soc)
	M. Yves Fauth (UDC)
	M. Guillaume Graf (PLR)
	M. Angelo Marzoli (Soc)
	M. Georges Rosset (Verts)
	M. Olivier Volper (PLR)
Suppléants	M. Christian Guex (UDC)
	Mme Sandrine Largey Botti (Soc)
	M. Enea Rezzonico (Verts)
	M. Marco Taddei (PLR)
	Mme Anaëlle Urrio (HP)

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

13 février

- Préavis 1/2018: Adaptation de l'arrêt de bus TL de Bois-Murat
- Préavis 2/2018: Requalification de la RC 601-B-P (Route de Berne)
- Préavis 3/2018: Construction d'un trottoir au chemin de la Girarde – 2^e étape – et réaménagement du carrefour «Girarde-Orchez-Vulliettaz-Bornalet»
- Préavis 4/2018: Construction d'un ascenseur public à la sortie Ouest du passage inférieur du carrefour des Croisettes
- Préavis 5/2018: Règlement du Plan d'affectation (PPA) «La Girarde» – Approbation de l'article 25 amendé par le Conseil communal lors de la séance du 04 avril 2017

17 avril

- Préavis 6/2018: Règlement sur la vidéosurveillance
- Préavis 7/2018: Réfection de la dalle du rez-de-chaussée du bâtiment de la voirie
- Préavis 8/2018: Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Michel Perret, demandant l'instauration de WC accessibles au public au terrain de football du Bois-de-la-Chapelle

19 juin

- Préavis 9/2018: Mise en séparatif du collecteur Orchez central
- Préavis 10/2018: Travaux de réfection et d'entretien routier sur les routes du Bois-de-la-Chapelle et de la Croix-Blanche
- Préavis 11/2018: Assainissement des locaux et remplacement de la cuisine de la Maison des jeunes (CAJE)

25 septembre

- Préavis 12/2018: Statuts de la Fondation Epalogements protégés
- Préavis 13/2018: Arrêté communal d'imposition 2019
- Préavis 14/2018: Extension du complexe scolaire de Bois-Murat
- Préavis 15/2018: Aménagement des espaces publics de la Route et de la Place de la Croix-Blanche
- Préavis 16/2018: Réponse à la motion de M. le Conseiller communal Enea Rezzonico et au postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Häusel concernant les potagers urbains et charte des jardins
- Préavis 17/2018: Modification du plan et du règlement du plan de quartier (PQ) «Les Planches/Montblesson» suite aux amendements votés par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2017

20 novembre

- Préavis 18/2018: Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy
- Préavis 19/2018: Réponse de la Municipalité au postulat déposé par M. le Conseiller communal Yves Giroud concernant la mise à disposition, par la Commune, d'un lieu de recueillement laïc lors de cérémonies funèbres
- Préavis 20/2018: Réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt demandant que la bibliothèque d'Epalinges rejoigne le réseau e-bibliomedia

18 décembre

- Préavis 21/2018: Nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux
- Préavis 22/2018: Construction de collecteurs EU-EC, en système séparatif – secteur Route de Berne entre le carrefour des Croisettes et le chemin des Orchez

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Votants	Participation
4 mars	Votations fédérales • Nouveau régime financier • Suppression des redevances Billag	5226	3243	62.06%
		5226	3243	62.06%
4 mars	Votation cantonale • Pour le remboursement des soins dentaires	5226	3243	62.06%
10 juin	Votations fédérales • Initiative monnaie pleine • Loi fédérale sur les jeux d'argent	5251	2251	42,87%
		5251	2251	42,87%
10 juin	Élection communale • Election complémentaire à la Municipalité, 1^{er} tour	5938	1882	31.69%
1 ^{er} juillet	Élection communale • Election complémentaire à la Municipalité, 2^e tour – Election de M. Roland Perrin	5939	1659	27.93%
23 septembre	Votations fédérales • Voies cyclables et chemins et sentiers pédestres • Initiative pour des aliments équitables • Initiative pour la souveraineté alimentaire	5312	2220	41.79%
		5312	2220	41.79%
		5312	2220	41.79%
25 novembre	Votations fédérales • Initiative pour les vaches à cornes • Initiative pour l'autodétermination • Base légale pour la surveillance des assurés	5353	2688	50.21%
		5353	2688	50.21%
		5353	2688	50.21%

RELATIONS INTERCOMMUNALES

LAUSANNE RÉGION

L'association

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population de plus de 292'000 habitants (37% du canton de Vaud).

L'association travaille par thématique sur demande de ses communes. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux à l'Assemblée générale.

Le travail effectué par l'équipe de Lausanne Région, en collaboration avec ses divers partenaires, qu'ils soient privés, publics ou institutionnels est accessible par consultation de son site internet (www.lausanneregion.ch). De nombreuses réalisations y sont présentées par blocs thématiques.

L'Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2018. Celle de printemps, du 17 avril 2018 à Savigny, a soumis au vote des communes les comptes 2017 ainsi que le rapport d'activités des secteurs, présenté par M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne. La parole a également été donnée à Mme Sarah Benkhettab, Directrice de la Fondation Le Relais et à Mme Claudine Wyssa, Présidente de la Fondation, afin de présenter les prestations fournies aux communes dans le cadre de la convention signée avec la Fondation Le Relais. L'assemblée générale d'automne, du 31 octobre à St-Sulpice, a adopté le budget 2019. Mme Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, a présenté les travaux en cours ainsi que le nouveau logo de l'association. Au terme de la partie officielle, Mme Pascale Manzini, Présidente de la commission Prévention et dépendances et Mme Silva Müller Devaud, cheffe de projets, ont expliqué les modalités du «Fonds de Lausanne Région», mis à disposition des communes pour leurs actions en matière de prévention jeunesse et addictions.

Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, le Bureau de coordination a examiné le travail des diverses commissions de l'association de communes, ainsi que les comptes et le budget. Outre le suivi minutieux des activités de l'association, relatées dans ce rapport d'activités, le BC a notamment:

- validé les demandes de la commission Prévention et dépendances pour l'attribution des subventions via son Fonds de Prévention;
- validé les demandes de la commission Formation et emploi des jeunes pour le soutien à des projets via son compte «mesures de soutien»;
- accordé divers soutiens aux manifestations liées au budget Promotion économique;
- validé les demandes de la commission Activités sportives;
- accepté le prolongement de la convention avec la Fondation Mère Sofia pour le projet «Macadam 3» jusqu'à la fin de la législature;
- accepté un budget extraordinaire pour le changement du serveur informatique et la mise en place d'un outil de «saisie du temps de travail/vacances/congés» du personnel;
- accepté de porter à son budget 2019 un soutien pour la «bourse littéraire» de la Ville de Lausanne.

Notons que le Président de Lausanne Région, M. Gustave Muheim, a fêté ses 20 ans de présidence de l'association en 2018.

Rencontre avec les 27 municipalités de la région

Lausanne Région a organisé des rencontres avec les 27 municipalités de ses communes dans le but de connaître plus précisément les spécificités économiques de chacune d'elles afin de mieux les appuyer dans leur développement économique. Ces rencontres ont permis notamment:

- d'identifier les éventuelles bonnes pratiques qui pourraient par la suite être étendues à d'autres communes;
- de lancer l'organisation de rendez-vous économiques entre les entreprises et les Municipalités;
- d'élaborer un inventaire des terrains et locaux disponibles permettant une vision plus claire du foncier et de l'immobilier commercial dans la région. Les entreprises seront ainsi mieux accompagnées dans leur recherche. Un modus operandi efficient s'est mis en place entre les communes et l'office de promotion économique régional;
- d'identifier d'autres besoins des communes en matière de développement économique.

Guichet entreprises: la porte d'entrée de la région

Sous forme de «Guichet entreprises», Lausanne Région propose depuis 1998 aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) de nombreuses prestations. Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) cantonal, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton de Vaud.

Cette interface avec les acteurs économiques régionaux a pour but de valoriser le tissu économique actuel et futur des communes membres. C'est aussi la raison pour laquelle le Guichet entreprises s'appuie sur un large et efficient réseau de partenaires reconnus dans les milieux économiques pour répondre de façon efficace et dans les meilleurs délais aux différents porteurs de projet.

Un recueil des Journées de réflexion

La commission Prévention et dépendances de Lausanne Région a souhaité rassembler tous les comptes-rendus des précédentes Journées de réflexion dans un seul et même recueil.

Lausanne Région a tout d'abord mis à jour toutes les informations, dont certaines dataient de 2014. La Municipalité d'Epalinges en recevra une version papier courant 2019 et la version électronique de «Espace public: prévenir, réagir?» et «Prévention harcèlement» est disponible sur www.lausanneregion.ch/journeedereflexion

Projet-pilote en faveur des seniors

Ce projet est né suite au constat que pour œuvrer efficacement en faveur des seniors et développer des actions ou des mesures constructives, il est nécessaire de connaître l'état des prestations déjà existantes dans la région lausannoise. Pour entreprendre cet indispensable travail de recherche, Lausanne Région s'est associée avec le Canton de Vaud.

Le rapport «Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région» est en voie de concrétisation et sa version finale sera disponible dès le 20 mars 2019.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'UCV est la plus grande association regroupant les Communes vaudoises. Elle a pour objectifs de conserver et accroître l'autonomie communale et d'être un interlocuteur de choix dans les discussions et négociations entre le Canton et les Communes. Elle diffuse des informations sur tous les sujets pouvant être utiles aux Communes, propose des formations notamment sur la gestion financière communale ainsi que des conseils juridiques, et organise des soirées d'information, sur des thématiques en lien avec les communes vaudoises et animées par des spécialistes des questions traitées.

Ainsi, le 19 septembre 2018 une soirée d'information sur les finances communales, notamment en lien avec l'introduction de la RIE III vaudoise et la révision de la péréquation, a permis aux personnes présentes de mieux appréhender les changements en cours dans le paysage financier communal.

L'UCV met à disposition des communes des conseils en stratégie et gestion financières publiques et en droit, afin de fournir des conseils sur toutes les thématiques en lien avec les communes.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Greffe municipal a connu de profonds changements durant l'année 2018, comme déjà en 2017. L'intérim assuré par M. René Parrat depuis l'été 2017 a pris fin, remplacé par Mme Sarah Miéville, nouvelle Secrétaire municipale dès le 1^{er} mars. La secrétaire municipale adjointe, Mme Monique Andujar, a été remplacée depuis le mois de février jusqu'à la fin de son contrat au 31 décembre 2018 par Mme Princia Josseron, auxiliaire. Le poste d'employé-e administratif-ve a quant à lui été occupé par trois personnes successives : Mmes Fabienne Gheza, Bérangère Jolidon et Raquel Andrade Pinto.

Cette instabilité, conjoncturelle, n'a pas empêché que de nombreux projets soient menés avec succès, comme l'introduction d'un nouveau plan de classement des documents informatiques, commun à toute l'administration, et la formation du personnel sur ce nouvel outil. D'autres projets ont été entamés tels que la révision des processus en lien avec la gestion administrative des séances du Conseil communal et de la Municipalité, la centralisation de la gestion des salles ou l'adaptation à la nouvelle législation en matière de naturalisation. La collaboration avec d'autres services a abouti à l'élaboration et la formalisation d'un nouvel organigramme de l'administration et à l'uniformisation des pratiques en matière de remboursement de frais par exemple. L'élection complémentaire à la Municipalité et le dépôt d'un référendum contre le plan de quartier Le Closalet ont également nécessité un travail discret mais important de la part de l'équipe.

ARCHIVES COMMUNALES

L'archiviste a, notamment, procédé aux tâches suivantes :

- collaboration au projet d'introduction d'un plan de classement centralisé pour la gestion courante des documents électroniques de l'administration communale, en particulier :
 - rédaction du plan de classement
 - rédaction de métadonnées de conservation intégrées au plan de classement dans le logiciel ArchiClass (durées d'utilités administratives et légales, sort final)
 - adaptation, rédaction et diffusion des documents de communication relatifs à l'implémentation du plan de classement (manuel d'utilisation, charte de nommage)
 - participation à la mise en place du plan de classement
 - création d'une nouvelle structure de classement pour les documents papier du greffe municipal en fonction du nouveau plan de classement
- archivage de dossiers de l'administration communale
- reconditionnement de dossiers archivés dans le local d'archives
- réorganisation du local d'archives historiques : séparation des archives accessibles à tous les collaborateurs et des archives confidentielles
- participation au recrutement d'une aide-archiviste pour un mandat de 350 heures pour l'archivage de l'arriéré des dossiers de l'administration communale
- réponse à des demandes externes d'informations contenues dans les archives
- surveillance des conditions climatiques du local d'archives (température, humidité)
- initiation de la restructuration de l'inventaire des archives historiques dans un format Excel adapté à la norme archivistique ISAD(G)

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATIONS

L'année 2018 a elle aussi été marquée par le renouvellement du personnel en charge de l'organisation et du soutien aux activités culturelles et manifestations. De nouvelles tâches relatives à la communication institutionnelle et événementielle et à la volonté de la Municipalité d'élargir l'offre culturelle et la politique d'animation, présentées au Conseil communal dans le préavis N°11/2016, ont entraîné une augmentation des effectifs de 1 ETP à 1,8 ETP. Elle s'est accompagnée du départ de Mme Nathalie Mingard, suivi de l'engagement de deux nouvelles collaboratrices, Mmes Marie Gaud et Myriam Gex-Fabry. Cette dernière ayant pris la décision d'interrompre son contrat, une nouvelle personne responsable de l'office sera engagée début 2019.

Depuis 2015, la Municipalité collabore avec la commission municipale de culture et d'animation (COMANIM), composée de 10 membres actifs au sein de divers milieux culturels pour penser et mettre en place un programme d'événements, de concerts, de conférences ou d'animations socio-culturelles à destination de la population palinzarde dans son ensemble dans le but de développer les liens sociaux et promouvoir la culture dans notre commune. La COMANIM s'est réunie à 4 reprises en 2018.

Ainsi la population palinzarde a pu découvrir durant cette année tout un panel d'activités ouvertes à tous et souvent gratuites: concerts, conférences, lectures, débats, pièces de théâtre, cinéma, ainsi que diverses manifestations communales (1^{er} août, mérites et accueil des nouveaux habitants, Jeunes Citoyens, etc.).

Voici le fruit de cette collaboration en 2018:

CONFÉRENCES/DÉBATS/PROJECTIONS

- « Révolution silencieuse » – 14 janvier
- « Réchauffement climatique », café-débat – 15 mars
- « Nobles cerfs et rondes des saisons », projection – 28 mars
- « Sylvie Cohen et Marc Decrey : De l'Extrême Orient russe à l'Alaska » – 18 avril
- « Antispécisme et animaux », café-débat – 31 mai
- « Objectif sauvage », projection de Cedrik Strahm – 28 juin
- « Conférence de Sarah Gylser », conférence – 4 juillet
- « Helvetas Cinéma Sud », projection de 3 films – 18, 19 et 20 juillet
- « Me too », café-débat – 4 octobre
- « Voies féminines », Ciné-échange – 7 novembre
- « 3^e Forum Quartiers Solidaires » – 21 novembre
- « Bien manger sans gaspiller », conférence-santé – 5 décembre
- « La migration, un problème ? une solution ? », café-débat – 6 décembre

CONCERTS / SPECTACLES:

- Ad'Opéra, concert-spectacle, – 25 janvier
- Lausanne Bach Ensemble, concert – 8 mars
- Nicolas Celoro et Brigitte Fossey, concert – 22 mars
- Casting, spectacle – 9 mai
- Vienne, capitale musicale, concert-conférence de Adalberto Maria Riva – 13 juin
- Le Petit Prince, spectacle – 7 septembre
- Mark Kelly, concert – 14 septembre
- Quatuor de clarinettes, concert – 4 novembre

- Ensemble Fiacorda, concert – 15 novembre
- Ensemble Vocal Quilisma – 25 novembre
- Bal des aînés, animation dansante pour les aînés – 20 février, 3 avril, 26 juin, 18 septembre et 27 novembre

EXPOSITIONS:

- Promenade au jardin Giverny, exposition de printemps de Robert Margot – du 11 au 27 mai;
- Entre le visage et le paysage – je suis mon chemin, exposition d'automne de Jozefa Liskiewicz – du 12 au 28 octobre
- L'univers magique d'Harry Potter, exposition spéciale de Chantal Diserens – du 24 novembre au 9 décembre

MANIFESTATIONS ANNUELLES

Les manifestations organisées ou co-organisées par la Municipalité chaque année sont des repères temporels et des traditions bienvenues dans la vie locale.

- Soirée des mérites 2018 et accueil des nouveaux habitants – présentation des lauréats ainsi que de la Commune aux nouveaux habitants – 9 mars 2019;
- Vente de bois – de juin à septembre;
- Vente de vin et de pain – 16 juin
- Fête de la Musique – concerts, disco kids – 21 juin;
- Fête nationale, 1^{er} août;

- Fête de la Mobilité – bourse aux jouets, ateliers créatifs pour enfants, vélos rigolos, concours – 22 septembre;
- 1066 Festival – un vendredi à Bamako (musique africaine) et un samedi à Kingston (reggae) – les 28 et 29 septembre
- Coup de balai – action participative de nettoyage des forêts – 29 septembre
- Accueil des jeunes citoyens – repas-quizz « Majeur, à toi de jouer ! » – 22 novembre

Focus sur : la Fête de la Mobilité

La Fête de la Mobilité du samedi 22 septembre a une nouvelle fois rencontré un joli succès. Cette année, elle a été marquée par l'obtention du label « Cité de l'énergie » récompensant les communes engagées pour un avenir énergétique durable. Mme Nicole Zimmerman, Cheffe de la section de l'Office fédéral de l'énergie, M. Laurent Balsiger, Directeur de l'énergie du canton de Vaud, et M. René Longet, Ambassadeur des Cités de l'énergie ont remis le label « Cité de l'énergie » à notre commune, représentée par M. Maurice Mischler, Syndic, et M. Bernard Krattinger, Municipal en charge de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

Nous avons également eu droit à diverses animations qui ont rythmé cette belle journée dont deux visites guidées d'Epalinges par Mme Marianne Thomann ou encore grâce à l'animation de M. Gerry Oulevay durant laquelle les enfants ont pu manger des barbes à papa fabriquées grâce à la force d'un vélo. 1001 Roues nous ont mis à disposition des « Vélos dingues » qui ont ravi les petits comme les grands. Un stand d'informations sur la politique énergétique communale a bénéficié de la présence de l'association palinzarde EcoBuilding, du bureau « BIFF » et d'un expert CECB d'Epalinges qui ont dispensé de précieux conseils.

Cérémonie des Mérites 2018 et accueil des nouveaux habitants

La soirée permettant d'accueillir les nouveaux habitants et de distribuer les mérites 2018 suit toujours l'année civile concernée.

Destinés à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportifs, culturels, artistiques, sociaux ou professionnels, les médailles ont été remises aux quatre candidatures retenues :

- M. Marc Decret et Mme Sylvie Cohen, écrivain-e et marins à l'encre
- M. Pierre Bichovsky, Président du FSG Epalinges depuis 1996, pour son engagement remarquable en faveur de cette société locale
- M. Youri Rosset, musicien professionnel (percussions) palinzard et vainqueur du concours international « Italy P.A.S. »
- L'association GymFéminine, qui a fêté ses cinquante ans d'activités en 2018

Le mérite décerné se compose d'une médaille, recouverte d'or et d'un diplôme.

Passeports vacances

Durant les vacances scolaires estivales, 55 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport vacances (38 pour la version traditionnelle et 17 pour la version farniente) et 239 enfants de tous horizons ont participé aux activités proposées par la Commune d'Epalinges, pour une demande de 1138 places. La chasse au trésor au Château de Gruyères avec l'adoubement d'un preux chevalier suivie d'une animation médiévale assurée par la troupe de « La Garde du Mont Gibloux » restera à coup sûr gravée dans les esprits !

D'autres manifestations sont organisées par des sociétés locales et contribuent également à la vie de la communauté :

- Vide-grenier – 3 septembre ;
- Fête de quartier Croisettes-Tuileries – 27 octobre

COMMUNICATION

La Municipalité souhaite étoffer et professionnaliser sa communication. Ainsi, les flyers tout-ménage reçus par les habitants de la commune pour chaque événement seront remplacés en 2019 par un agenda publié une fois par mois ou tous les deux mois selon la période de l'année, dans un but de rationalisation et de plus grande clarté du message.

Journal officiel de la Commune d'Epalinges, *Le Palinzard* continue à être édité 4 fois par an. Il rencontre toujours un franc succès et constitue un vecteur d'informations précieux entre la Municipalité et les habitants d'Epalinges.

La communication relative aux événements et d'autres communications importantes sont diffusées sur les écrans informatifs des bus TL ainsi que sur les panneaux dynamiques des Croisettes et de la Croix-Blanche.

Les autres canaux de communication sont la page du site internet de la Commune d'Epalinges, soit www.epalinges.ch et la page Facebook, ainsi que l'envoi de flyers pour certaines animations ou communications.

Plusieurs communiqués de presse ont été rédigés durant l'année 2018, et une réflexion visant à améliorer la présentation du contenu du site internet a été lancée.

Enfin, le premier support de communication institutionnel de la Municipalité, à savoir le présent rapport de gestion, a vu sa structure complètement repensée dans le but de rendre sa lecture plus aisée et plus en lien avec les prestations offertes à la population palinzarde.

SPORT POUR TOUS ET SPORT ASSOCIATIF

URBAN TRAINING

L'urban-training – sessions d'activité physique en plein air et en groupe le jeudi à 18h30 – a entraîné en moyenne 17 personnes par soir à travers la commune d'Epalinges pour y exécuter des exercices en relation avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les participants des 21 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir notre magnifique ville en pratiquant une activité physique adaptée à tous et ludique. De belles amitiés sont nées de ces rencontres sportives et très conviviales.

SPORT POUR TOUS

De novembre à mars, les dimanches entre 16h et 18h, les salles de gymnastique de la Croix-Blanche et de Bois-Murat (en alternance) sont ouvertes à toute personne désirant jouer et bouger au chaud. L'accès est libre, sans limite d'âge, et sans inscription. Cette animation rencontre un franc succès chez les jeunes, mais aussi chez les adultes.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

La Commune d'Epalinges met gratuitement ses infrastructures sportives à disposition des associations et clubs sportifs dont le siège est sur la commune. Les enfants et jeunes pratiquant un sport pour lequel il n'existe pas de club dans la commune voient leur cotisation partiellement payée par la Commune. Par ailleurs, elle soutient financièrement les sportifs d'élite palinzards, sur demande motivée.

REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de quatorze initiatives populaires ou référendums (contre 15 en 2017).

Au 31 décembre 2018, Epalinges comptait 6293 électeurs suisses inscrits en matières fédérale, cantonale et communale, répartis entre 3337 femmes et 2908 hommes. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait 893 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS À LA BOURGEOISIE D'EPALINGES

En 2018, l'administration a traité des dossiers de demande de naturalisation selon la loi sur le droit de cité du 1^{er} mai 2005, malgré son abrogation au 31 décembre 2017, les dossiers déposés avant cette date y étant soumis jusqu'à la fin de la procédure.

Au cours de l'année, la Municipalité, sur la base du préavis de la Commission consultative des naturalisations en ce qui concerne les naturalisations ordinaires (avec audition sauf pour les enfants de moins de 16 ans), a accordé la bourgeoisie de la Commune d'Epalinges à 89 personnes de nationalité étrangère selon la procédure ordinaire, à 6 personnes de la 2^e génération, ainsi qu'à 2 personnes de nationalité étrangère nées en Suisse, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la naturalisation au 1^{er} janvier 2018 a incité un plus grand nombre de personnes à déposer leur dossier avant le 31 décembre 2017, afin de pouvoir bénéficier de l'ancien régime.

Statistique des nationalités:

Algérie _____	1	Macédoine _____	1
Canada _____	3	Maroc _____	5
Croatie _____	1	Moldavie _____	1
Espagne _____	3	Philippines _____	1
France _____	26	Portugal _____	11
Grande-Bretagne _____	11	Roumanie _____	1
Italie _____	12	Russie _____	3
Jordanie _____	4	Turquie _____	5
Kosovo _____	2	USA _____	2
Liban _____	1	Total _____	97
Luxembourg _____	3		

INFORMATIQUE

Les mises à niveau de l'infrastructure et de certains processus informatiques démarrés en 2017 se sont poursuivies au cours de l'année 2018. L'évolution continue des logiciels et d'internet nous oblige à améliorer constamment la qualité du réseau informatique communal, la rapidité des connexions internet, ainsi que la sécurité et les systèmes de sauvegardes des données.

Comme ces deux dernières années, cette période de profonds changements induit une charge de travail supplémentaire non négligeable; néanmoins, il est à relever que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Après le remplacement des deux serveurs physiques principaux en 2017 (fin de période de garantie), nous avons effectué la migration de leurs logiciels sous Windows Server 2016, la messagerie a été actualisée et fonctionne dorénavant sous Exchange 2016, alors que quelques premiers postes individuels ont également été migrés sur Office 2016 pour une période de tests (les autres postes seront migrés en 2019 en fonction des résultats des tests en cours).

Le renouvellement et la mise à disposition de postes informatiques fixes toujours très performants se poursuit, nécessitant l'achat de licences complémentaires (Microsoft Office, Adobe InDesign, Photoshop, Illustrator, e-Copy (PDF), AutoCAD) et de matériel divers, notamment le dédoublement des switchs ou autres routeurs et le renforcement des onduleurs pour pallier les éventuelles pannes.

De plus, chaque collaborateur communal dispose dorénavant d'une adresse e-mail «@epalinges.ch» pour faciliter et améliorer l'envoi des communications ou de documents utiles. Les utilisateurs peuvent y accéder depuis n'importe quel emplacement, que ce soit sur le réseau informatique communal ou depuis l'extérieur (poste fixe, ordinateur portable, tablette, smartphone, etc.).

La mise en place d'un nouveau plan de classement permet également de disposer de la majorité des documents nécessaires au moyen de connexions sécurisées, que ce soit à l'interne ou avec un simple navigateur internet depuis un emplacement externe.

La digitalisation de la téléphonie (passage de la technologie de téléphonie analogique à la voix sur IP - VoIP) a également fait l'objet de notre attention; un nouveau central téléphonique et des appareils VoIP de dernière génération ont été installés. Les problèmes de jeunesse de cette nouvelle technologie apportent parfois quelques sueurs froides, mais leurs corrections sont en cours et seront finalisées au cours du premier semestre de l'année 2019.

D'autres logiciels de gestion (locations de salles, essence du Service de la voirie, citernes, énergies, cette liste n'est pas exhaustive) sont aussi en cours d'implémentation, alors que la révision du site internet communal est à l'étude.

Nous mettons tout en œuvre pour accélérer les processus de dématérialisation des documents et ainsi améliorer leurs accès et traitements pour gagner en efficience et tenter de réduire les délais au plus juste. Tous ces travaux continueront en 2019 et les années suivantes.

ÉCONOMAT

Le papier utilisé par les photocopieurs et imprimantes dans les différents services administratifs répond aux critères de conservation des documents en matières d'archivage et est respectueux de l'environnement. Les commandes sont directement passées chez CANON qui nous fournit du papier recyclé blanc, à des prix défiant la concurrence. En 2018, la Commune d'Epalinges a acheté 300'000 feuilles de papier A4 et a effectué 423'303 copies (ce chiffre n'inclut pas les impressions, et comptant à double les copies recto-verso).

NONAGÉNAIRES

Vingt personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2018. Pour autant qu'elles le souhaitent, les personnes fêtées reçoivent à leur domicile ou à l'EMS «La Girarde» dans lequel elles résident la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales ainsi que la photographie officielle de la Commune. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président du Conseil communal de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans *Le Palinzard*, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, auquel cas, afin de respecter leur choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

TRANSPORTS PUBLICS

La Commune d'Epalinges est appelée à participer au déficit des lignes du trafic général ou régional et à celui des lignes d'agglomération ou urbaines.

Pour les lignes du trafic régional, la répartition du montant à la charge des communes est effectuée en proportion du chiffre de la population et du coefficient de desserte par jour ouvrable.

Les montants relatifs aux contributions des transports publics pour le trafic d'agglomération et aux frais du trafic régional apparaissent dans la brochure des comptes 2018.

Les lignes 45-46 et 64

La fréquentation des lignes 45-46-64 a connu une forte augmentation ces dernières années (de l'ordre de + un tiers de clients annuels) suite à l'amélioration des cadences, un meilleur intercalage des courses entre la 45 et la 46, et certaines densifications le long des lignes.

Le nombre de voyageurs annuels par ligne et par année, entre 2012 et 2018 (prévisions selon modèle tl), se traduit ainsi:

Ligne	Parcours	Voyageurs 2012	Voyageurs 2017	Voyageurs 2018 (prévision)	Augmentation 2017-2018	Augmentation 2012-2018
45	Bois-Murat - Chalet-à-Gobet	735 000	1 018 000	1 079 942	6 %	46.9 %
46	Bois-Murat - Ballègue	470 000	569 000	582 241	2.3 %	23.9 %
64	Croisettes - Vulliette	320 000	433 000		43.6 %	94.3 %
Total		1 525 000	2 020 000		13.1 %	49.8 %

Les TL en 2018 c’est:

La validation, par le Tribunal administratif fédéral, du permis de construire de la première étape du tram et des bus à haut niveau de service (Axes Forts).

La construction d’un pont provisoire à Union-Prilly dans le cadre de la construction du tunnel LEB sous l’avenue d’Echallens à Lausanne, entraînant cinq semaines d’interruption de la ligne et son remplacement par des bus de substitution.

Le 250 millionième passager du métro m2, et la célébration de ses 10 ans d’existence avec plusieurs milliers de personnes. En 2018, le m2 a également vu son record de fréquentation pour un dimanche battu, avec 64’500 voyageurs à l’occasion de la course des 20 kilomètres de Lausanne.

L’élargissement des horaires du m1, jusqu’à 0h45 les vendredis et samedis soir.

L’obtention du label «Meilleure entreprise formatrice», décerné par l’entreprise Great Place To Work.

tl_pyjama

A partir du 14 décembre 2018, le supplément de 4 francs par trajet dans les bus tl_pyjama disparaît: un billet ou abonnement Mobilis valable dans les zones parcourues suffit pour voyager les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, ainsi que la nuit du Nouvel An. Afin de proposer à tous les clients un moyen sûr de rentrer les nuits de week-end et de répondre aux enjeux de sécurité publique, les tl développent l’offre de transports nocturnes et proposent aux 36’000 clients annuels du service de bus tl_pyjama des horaires et des parcours simplifiés. Six lignes continueront de desservir les 40 communes avec des départs à 1h30, 3h00 et 4h30 dorénavant depuis St-François.

Liaison avec le Théâtre du Jorat

Une navette de retour est à disposition des spectateurs du Théâtre du Jorat. Son départ est fixé à 15 minutes après la fin de chaque spectacle, arrêt Mézières-Station, en face du théâtre. Cette navette dessert tous les arrêts, sur demande, jusqu’à la gare de Lausanne. Elle dessert donc le Chalet-à-Gobet, Croisettes, Sallaz, Béthusy, Ours, St-François, Bel-Air, Chauderon, puis la gare CFF. Sur Epalinges, la navette emprunte le tracé de la ligne 62 jusqu’à Croisettes en effectuant tous les arrêts sur demande, puis poursuit sa route direction La Sallaz.

RESSOURCES HUMAINES

En 2018 s'est créé le service des ressources humaines, composé de Mme Isabelle Grunder, cheffe de service ayant pris ses fonctions le 1^{er} février 2018 à un taux d'occupation de 80%, et Mme Laurence Vanlangendonck, assistante, ayant débuté son activité le 4 juin 2018 à un taux d'occupation de 50%.

MISE EN PLACE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Durant les premières semaines suivant sa prise de fonction, Mme Grunder a rencontré individuellement chacun des collaborateurs afin de faire connaissance, découvrir les différentes activités, l'organisation et les compétences présentes, et identifier les besoins et attentes en matière RH. Ceci a permis de positionner les RH proches du terrain, d'installer des relations de confiance avec les cadres et collaborateurs, et d'identifier et proposer des actions concrètes. Les RH viennent en appui et médiation sur des situations particulières, délicates voire conflictuelles, offrant ainsi un soutien aux cadres et collaborateurs. Sur un plan plus stratégique, une feuille de route a été soumise à la Municipalité pour les actions et projets RH.

Un axe prioritaire durant les premières semaines a été la gestion de collaborateurs en incapacité de travail. Le contact a été établi avec les personnes concernées ainsi qu'avec l'assurance perte de gain maladie, et des entretiens ont pu être menés, permettant le retour à l'emploi ou une gestion maîtrisée des situations. La Municipalité est informée de manière hebdomadaire des cas d'accident et maladie et de leur évolution.

La communication interne a été favorisée par la mise en place d'adresses e-mails «@epalinges.ch» pour tous les collaborateurs et la diffusion régulière d'informations utiles (postes ouverts, nouveaux engagements, départs, organisation et changements internes).

Différentes tâches opérationnelles et administratives relevant des RH et auparavant assumées par d'autres services (greffe et bourse en particulier), ou les cadres concernés directement, ont été reprises par les RH: rémunération, budget du personnel, contrats et avenants, certificats de travail, attestations, courriers divers, assurances sociales, dossiers du personnel, gestion des entrées-sorties et mutations, accueil des nouveaux collaborateurs, coordination des recrutements notamment.

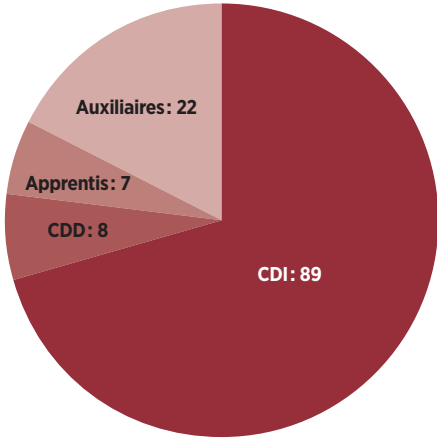
Par la revue ou clarification de certaines pratiques, la cohérence et l'équité interne ont pu être améliorées. Il s'agit notamment de règles liées aux frais, à la téléphonie mobile et au plan de mobilité.

La revue de la structure organisationnelle a fait l'objet d'un travail participatif entre les chefs de service et la Municipalité, menant à l'introduction d'un nouvel organigramme effectif au 1^{er} janvier 2019.

Thème prioritaire, la mise en place des entretiens de collaboration a été démarrée. L'ensemble des cadres ont été impliqués dans une démarche de réflexion, débouchant sur une présentation à la Municipalité des orientations, du processus et du formulaire proposés. Tous les cadres et collaborateurs seront formés début 2019 et les premiers entretiens entre responsables et collaborateurs auront lieu au printemps 2019.

PERSONNEL COMMUNAL

Au 31 décembre 2018, la Commune compte 126 collaborateurs pour 78,5 ETP :



- 89 collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (CDI).
- Parmi les 8 personnes sous contrat à durée déterminée, 4 remplacent des personnes absentes en raison de maternité ou d'incapacité de travail, 2 occupent des postes limités dans le temps et 2 des postes en attente d'être repourvus.
- 7 apprentis se forment dans les métiers suivants: 3 agents d'exploitation conciergerie, 1 agent d'exploitation voirie, 1 horticulteur, 1 recycleur, 1 mécanicien automobiles.
- Les «auxiliaires» sont des personnes rémunérées à l'heure, soit: étudiants auprès de la déchèterie en tant qu'ambassadeurs de tri, patrouilleurs scolaires et personnes venant en appui ponctuel (équipes de conciergerie, greffe, contrôle des habitants).

Les effectifs se répartissent comme suit entre les différents services et équipes (sans auxiliaires ni apprentis):

Entité	Nombre de personnes	ETP (équivalents temps plein)
Greffe municipal (y compris archives)	8 (dont 4 CDD)*	6.1*
Contrôle des habitants	3 <i>+1 poste ouvert</i>	3.0 <i>+0.5</i>
Culture, animation, communication	2	1.8
Ressources humaines	2	1.3
Bourse et informatique	5	4.0
Police	4 (+patrouilleurs)	3.9 (+patrouilleurs)
Service technique (bureau Croix-Blanche)	6	6.0
Conciergerie	21	15.25
Service technique (bureau Bois-de-la-Chapelle)	4	3.4
Déchèterie	2 (+ambassadeurs de tri)	2 (+ambassadeurs de tri)
Voirie	15 (dont 1 CDD)	15
Espaces verts	5	4.5
Forêts	3	2.8
Bibliothèque	4	2.15
Animation socioculturelle	9 (dont 2 CDD)	4.5
Ecoles (chauffeur du bus scolaire)	1	1
Réfectoire scolaire	4 (dont 1 CDD)	1.35

* 6 personnes pour 4.3 ETP prévus au budget 2018 au Greffe municipal. Les personnes et ETP en place au 31.12.2018 se répartissent comme suit: 4 personnes en CDI dont 1 quittant au 31.12.2018, 4 personnes en CDD dont 1 à 20% aux archives pour un projet spécifique et 2 remplaçant des personnes en incapacité. Le budget 2018 est respecté.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL 2018

Seules les mutations concernant des collaborateurs en CDI sont listées ci-après.

Arrivées

01.02.	GRUNDER Isabelle	Ressources humaines
	RODRIGUES LOPES David	Voirie
01.03.	FREUDIGER Marie	Animation socioculturelle
	MIEVILLE Sarah	Secrétariat municipal
14.05.	GEX-FABRY Myriam	Culture, animation, communication
04.06.	BERTUSI Fabienne	Service technique
	VANLANGENDONCK Laurence	Ressources humaines
01.07.	DEMONT Chantal	Contrôle des habitants
01.09.	MELDEM Jérôme	Service technique
01.10.	GAUD Marie	Culture, animation, communication

Départs

31.01.	COCINA Ornella	Secrétariat municipal
	FARINE Romain	Animation socioculturelle
31.07.	GISCLON Sébastien	Contrôle des habitants
	MINGARD Nathalie	Culture, animation, communication
30.09.	DEMONT Chantal	Contrôle des habitants
31.12	ANDUJAR Monique	Secrétariat municipal
	BÜSCHI Silvia	Conciergerie
	GEX-FABRY Myriam	Culture, animation, communication
	MARTINEZ Rafaël	Voirie

TRAITEMENTS

Les salaires n'ont pas fait l'objet d'une indexation en 2018, compte tenu du fait que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière

indexation octroyée en juillet 2011 (base mai 2011). En fin d'année, des augmentations statutaires ont en principe été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

FORMATION

Diverses formations ont eu lieu au sein des différents services, essentiellement liées aux métiers: aspects techniques, de sécurité et sauvetage (équipes de terrain), sur le nettoyage et l'entretien (conciergerie), le recyclage ainsi que des thèmes relatifs à l'informatique et la sécurité informatique, au droit et à la sécurité publique. Une collaboratrice a effectué le «CAS de bibliothécaire en milieu scolaire», et une autre poursuit sa formation afin d'obtenir le CFC d'agent d'information documentaire.

Cinq personnes ont en outre suivi une formation en tant que maître d'apprentissage. D'autres formations visant à développer des compétences cross-fonctionnelles ont eu pour thèmes: préparation à la retraite, développement d'équipe par le biais de coaching, gestion du temps, supervision.

Les cadres et chefs de service participent par ailleurs à des réunions et conférences organisées par des associations professionnelles, notamment celles réunissant les spécialistes œuvrant au sein des communes par domaines d'activité.

FIDÉLITÉ

L'ancienneté moyenne au sein de l'administration communale est de 12 ans, tous collaborateurs confondus. Les fonctionnaires suivants ont été reconnus pour leur fidélité:

30 ans de service:	ANDUJAR Monique, Secrétaire municipale adjointe
20 ans de service:	PITTET Claudinette
15 ans de service:	AESCHBACHER Alain, Concierge
10 ans de service:	MISCHLER Bernard, Technicien communal

FINANCES

Le Service des finances gère, principalement, les activités suivantes (liste non exhaustive) :

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartition, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente des cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs et téléphonie
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale « Les Dares » et gestion du stock

IMPÔTS

Les taxations définitives sont établies par l'Administration cantonale des impôts (ACI) pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au 31 décembre. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la/les Commune-s de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère provisoire pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de la fixation des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles.

Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. A fin novembre 2018, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2017 était arrêté à 65.50 % (94.55 % pour 2016, 98.65 % pour 2015 et 99.51 % pour 2014).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2017 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2018 facturés.

Situation 2018

Le taux d'imposition communal 2017-2018 est arrêté à 66 % de l'impôt cantonal de base (préavis n° 16/2016).

A l'exception de l'impôt foncier et des taxes diverses, l'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'ACI. Pour tous les détails relatifs à ce sujet, merci de vous référer à la brochure des comptes 2018.

Débiteurs douteux

Le risque de non-encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement nous incombe est plutôt faible. Au 31 décembre 2018, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 10'000.00 sur un total comptabilisé d'environ CHF 130'000.00 (7.69 %).

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001. Cette dernière est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Les informations y relatives nous sont fournies annuellement par l'ACI.

SERVICE FINANCIER

Pour les années 2016 à 2021 (préavis 17/2016), la Commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 110'000'000.00.

A fin 2018, l'endettement brut d'Epalinges s'élève à CHF 36'900'000.00 (CHF 33'800'000.00 au 31.12.2017) avec un taux moyen de la dette à 1.398 %, alors que les cautionnements sont arrêtés à CHF 5'740'000.00, représentant un endettement global de CHF 42'640'000.00.

Les emprunts ci-dessous ont été remboursés les 11 janvier et 3 mai 2018, à savoir :

- POSTFINANCE SA, CHF 900'000.00 échu le 11.01.2018 (2.45 % à 8 ans) ;
- SUVA, CHF 1'000'000.00 échu le 03.05.2018 (2.20 % à 8 ans).

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs, des taux en vigueur le moment venu et des liquidités à disposition, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré un endettement non négligeable, les taux extrêmement attractifs de ces dernières années permettent néanmoins de faire diminuer la charge d'intérêts.

Toutefois, les nombreux investissements en cours ou réalisés n'ont pas permis à la trésorerie disponible de les payer en intégralité ; nous avons donc dû recourir à une augmentation des prêts lors des renouvellements des emprunts précités (+ CHF 3'100'000.00).

De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant toujours inexistants (des taux d'intérêts négatifs sont d'ailleurs appliqués depuis plus de deux ans), à l'instar des années 2016 et 2017, ces derniers n'ont permis de dégager aucune rentabilité des liquidités en 2018.

La procédure de rentabilisation des liquidités est toujours dictée par les marchés financiers qui ont finalement fait baisser les taux de rendement des liquidités à des taux inférieurs à zéro pourcent.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée «first in, first out» (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

Titres et papiers valeurs

Tous les titres en notre possession sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique «Finances».

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la facture sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2016 (les chiffres définitifs 2017 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme c'est le cas depuis plusieurs exercices comptables, le Conseil d'Etat a communiqué en novembre 2018 que les charges 2019 varieront une nouvelle fois à la hausse par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes.

Il convient également de tenir compte que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions (ce qui sera aussi notre cas en 2018), impliquant des corrections parfois conséquentes des montants à la charge des autres communes.

En 2018, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à CHF 1'175'264.00 (contre une contribution brute de CHF 1'506'744.00 en 2017). Le décompte final 2017 s'est soldé par un retour en notre faveur de CHF 1'453'327.00.

Le calcul définitif (facture finale) de la péréquation directe et de la facture sociale interviendra d'ici au 31 juillet 2019 sur la base des comptes 2018. Par conséquent, le résultat effectif 2018 sera comptabilisé sur l'exercice 2019.

Comme mentionné précédemment, le boucllement enregistre des acomptes 2018 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelle mesure, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements vous sont présentés dans la brochure des comptes 2018.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2018

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2018	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2018	Valeur vénale 31.12.2018	Rendement 2018
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	480
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8 000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5 000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3 750	1			1	pm	
13 Actions «privilegiées» Transports publics région lausannoise SA°	3 250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3 000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. L'association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	895	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	542 800	16 560
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association Forestière vaudoise et du bas-Valais	2 000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	30	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	188 400		188 400	0	0	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux	413 729	200 195	-	188 400	11 795	543 725	17 040

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2018, CHF 1180.00 par titre)
° Titres en cours de fusion auprès des TL
pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2016	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
11.05.09	9221.00.037 - Vaudoise Vie	2,8000	1 900 000		1 900 000														
03.09.10	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2,1300	1 500 000							1 500 000									
07.10.11	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1,8500	2 500 000								2 500 000								
10.02.12	9221.00.055 - Postfinance	1,2800	2 000 000			2 000 000													
10.02.12	9221.00.056 - AXA Leben	1,7500	2 500 000									2 500 000							
10.04.12	9221.00.057 - SUVA	1,4500	2 500 000				2 500 000												
28.03.13	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1,9000	2 500 000										2 500 000						
30.09.13	9221.00.059 - SUVA	1,9700	2 000 000						2 000 000										
07.05.14	9221.00.060 - Postfinance	1,3800	2 000 000					2 000 000											
01.10.14	9221.00.061 - Postfinance	1,6900	2 500 000											2 500 000					
05.06.15	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0,9800	5 000 000												5 000 000				
20.06.17	9221.00.063 - AXA Vie SA	0,9000	5 000 000																5 000 000
03.05.18	9221.00.064 - MIGROS-Pensionskasse	1,2500	5 000 000															5 000 000	
Total dette à moyen et long termes		1,398	36 900 000	0	1 900 000	2 000 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000	1 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
En % de la dette totale			100,00%	0,00%	5,15%	5,42%	6,78%	5,42%	5,42%	4,07%	6,78%	6,78%	6,78%	6,78%	13,55%	0,00%	0,00%	13,55%	13,55%

SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

CENTRE D'ANIMATION DES JEUNES D'ÉPALINGES – CAJE

NOUVEAUTÉS ET CHANGEMENTS

Cette année 2018 aura été marquée par la diversification des activités du CAJE, plus spécifiquement par le nouveau mandat d'animation et de permanence sociale aux appartements protégés. Ce mandat met en lumière une volonté municipale et politique plus large qui est d'étendre les activités socioculturelles du CAJE à toute la population d'Épalinges.

Dès la rentrée scolaire 2018, le projet pour le préau de Bois-Murat a pu voir le jour. Une présence de deux professionnels et des animations ont ainsi pu être proposées tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 15h30 et 18h.

Afin d'élargir les collaborations et dans le but d'anticiper et de résoudre certaines problématiques de manière plus singulière, un observatoire de la cohabitation a été mis en place avec la police de proximité et un coordinateur externe. Ce nouvel organe permet de partager des préoccupations, de répondre à certaines interpellations d'habitants auprès de la Municipalité et de coordonner les différentes interventions lors de situations problématiques. Cet observatoire est encore en cours de construction.

Deux nouveaux mandats ont également été remis au CAJE: la création de trois nouvelles places de jeux et la mise en place d'une réflexion sur l'aménagement de l'espace public pour les femmes. Faute d'effectif suffisant, ces deux projets, bien que débutés, verront réellement le jour en 2019.

Dans le but de maintenir une coordination d'équipe fonctionnelle et motivée et de garantir une diversification d'activité maîtrisée, un séminaire d'équipe de deux jours et demi a été mis en place par l'intermédiaire d'un intervenant externe avant l'été.

Les activités du CAJE sont réparties sur les 7 jours de la semaine et principalement pendant les périodes de loisirs. Elles se déroulent désormais sur trois lieux principaux: le centre d'animation et le four à pain Place de la Croix-Blanche 61A – 61B, les appartements protégés et la salle communautaire Rte de la Croix Blanche 35, et sur le site de l'école de Bois-Murat. Ces activités peuvent être distinguées en fonction des publics auxquels elles s'adressent en trois sous-rubriques: Jeunesse, Aîné et Intergénérationnel (tout public).

JEUNESSE

L'activité principale du CAJE est de proposer un lieu d'accueil libre pour les jeunes entre 12 et 17 ans de la commune, ouvert tous les mercredis, vendredis soir, samedis et dimanches à raison de 18h par semaine. Dans ce cadre, une sortie sportive, culturelle ou de loisirs est proposée par mois en plus des activités proposées intra-muros.

En parallèle de l'accueil libre, le CAJE continue de proposer un programme d'activités à la carte aux enfants plus jeunes, les mercredis pour les 9-11 ans. Les activités proposées visent à encourager l'autonomie des enfants, l'expérience du groupe hors cadre scolaire et familial, ainsi que la découverte de différents domaines culturels, sportifs ou de loisirs. Cette activité a également permis de révéler qu'il n'existe, à ce jour, pas d'offre pour cette tranche d'âge pendant les vacances scolaires à Épalinges.

Désormais, via le projet pour le préau scolaire de Bois-Murat, un accueil libre est proposé à tous les enfants et famille qui le souhaitent de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cet accueil se déroule à l'extérieur et c'est dans cet espace qu'il prend tout son sens. Toutefois, quelques solutions de recours ont pu être trouvées lors de grosses averses et de grand froid dans une salle de gym 1h par semaine et dans la salle

de quartier les autres jours. Bien que fonctionnel, il serait intéressant de pouvoir trouver d'autres alternatives pour la saison froide. Par ailleurs, ce projet permet de répondre en grande partie aux devoirs des communes dans la mise en place de la journée continue de l'écolier.

Tous les midis, trois animateurs sont présents au réfectoire scolaire de Bois-Murat. Leur présence permet de veiller à la bonne cohabitation des quelque 150 enfants présents et de proposer des activités jusqu'à la reprise de l'école. Le retour des enfants et de leurs parents est très positif et aucune problématique particulière n'a été rencontrée. L'équipe est toutefois confrontée à un nombre toujours plus croissant d'enfants (jusqu'à 70 enfants pour deux animateurs dans la salle de gym).

Chaque semaine, une permanence sociale est proposée, la «Perm du CAJE». A cette occasion, les jeunes et leur famille ont la possibilité de venir chercher du soutien administratif, notamment dans la recherche d'apprentissage. Généralement, les personnes sont accompagnées dans leur démarche de mise en lien avec les services compétents. Par ailleurs, il a pu être soulevé qu'il n'existe pas de logement subventionné sur la commune d'Epalinges.

Au fil des opportunités, des petits boulots ont été proposés aux jeunes dès 12 ans pendant l'année (affichage, mise sous pli, services). Cela représente pour eux l'opportunité d'avoir des premières expériences de travail tout en étant encadrés par des animateurs et en étant rémunérés 10.- de l'heure.

Depuis maintenant trois ans, le CAJE organise le repas des jeunes citoyens sous la forme d'un dîner quizz. A cette occasion, un grand jeu de questions est organisé autour d'un repas sur la thématique de la citoyenneté.

AÎNÉS

Dès la mise en place du projet quartier solidaire, le CAJE a été désigné comme partenaire privilégié. D'une part, pour prendre part au projet dans sa dimension intergénérationnelle en impliquant les jeunes lorsque cela fait sens et d'autre part afin d'assurer la pérennisation du projet une fois le retrait de Pro Senectute. C'est ainsi que le CAJE fait partie du «groupe ressource» et a notamment participé aux deux forums de 2018 en animant une table ronde ainsi qu'à la coordination de la journée Proche aidant.

Depuis le mois de février, un nouveau mandat aux appartements protégés a été attribué au CAJE. Il consiste à proposer des animations aux locataires ainsi qu'une permanence sociale.

Dans un premier temps, un travail de prospection et des tâches administratives et logistiques ont été fournies (prise de connaissance de ce qui existe ailleurs, mise sur pied d'un cahier des charges et d'un fonctionnement avec la gérance, achat de matériel et d'équipement, etc.)

Dans un deuxième temps, avec l'arrivée des locataires, une mise en lien a pu se faire avec l'animatrice en charge du mandat et les activités ont pu, peu à peu, se mettre en place.

Après neuf mois d'activités, une relation de confiance a pu être établie avec la majorité des locataires. Ils sont effectivement nombreux à prendre part aux activités et à solliciter du soutien.

Depuis le mois de juin, Mme Freudiger a repris le mandat de mise en place d'activités et de suivi aux appartements protégés de la Route de la Croix-Blanche 35.

Des moments de rencontres et des activités ont été proposés de manière hebdomadaire, depuis le mois de juin à l'exception des vacances scolaires d'été, en accord avec M. Pierre Jolliet.

Chaque semaine, une ou deux activités sont proposées aux locataires; leur contenu est divers et évolue avec le temps en fonction des envies et des besoins des résidents du bâtiment:

- Des moments de rencontre conviviaux autour d'un café ou de jeux. Ils ont rapidement permis aux personnes de faire connaissance et de développer, aux dires de Mme Freudiger, un lien qui dépasse celui de la stricte cohabitation. Un petit groupe se rencontre par exemple toutes les semaines pour jouer au Jass.
- Des repas ont lieu environ toutes les deux semaines à la salle Billy. A certains de ces repas, la quasi-totalité des locataires étaient présents.
- Des projections de films une à deux fois par mois à la salle Mellby ont progressivement été ouvertes aux habitant-e-s investi-e-s dans le projet «Quartiers solidaires» ainsi qu'aux résident-e-s de l'EMS de la Girarde.
- Depuis le début de l'année 2019 a lieu un soutien à l'informatique toutes les deux semaines, ce qui permet de développer de nouvelles compétences dans l'utilisation d'appareils technologiques. Une jeune qui fréquente le centre d'animation a également pu s'investir dans ce projet d'initiation à la technologie.
- Un moment de permanence administrative hebdomadaire auquel plusieurs des locataires ont déjà eu recours.
- D'autres activités ponctuelles ont ou auront lieu telles que du jardinage, des sorties ou des moments de rencontre avec d'autres groupes comme le club de Jass ou l'EMS de la Girarde.

Au travers de ces moments, j'ai pu observer que les locataires de ces appartements ont réellement développé un lien basé sur le soutien, l'entraide et la bienveillance. Certains d'entre eux ont également pu témoigner une diminution du sentiment de solitude depuis leur emménagement dans ces lieux.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Cette année encore, les Palinzards ont pu bénéficier de l'ouverture des salles de gym de la Croix-Blanche, les dimanches pendant la saison froide à l'occasion du Sport pour tous. Les familles sont toujours plus nombreuses à participer et leur participation permet une réelle rencontre intergénérationnelle autour du sport.

Depuis le début du mois de décembre, une nouvelle prestation a pu être mise en place à la salle communautaire de la Croix-Blanche 35, un accueil parents-enfants pour les 0-4 ans. L'idée est d'offrir un lieu où les parents peuvent se rencontrer et échanger autour des questions de parentalité. Mais également de permettre aux enfants de se rencontrer et de jouer entre eux. Ce projet est né suite à la demande de deux mamans. Il est coordonné par le CAJE, pour à terme être autogéré par un groupe de parents bénévoles.

La 6^e édition de la Fête de la musique s'est très bien déroulée et a rencontré beaucoup de succès. En y proposant ses auditions annuelles, la collaboration avec l'Ecole de musique est un point fort de la manifestation et garantit une forte affluence des familles.

Participer aux manifestations locales et s'inscrire dans certains événements phares de la commune est important pour le CAJE. C'est dans cet esprit que trois stands de sérigraphie ont pu être proposés pendant l'année; à l'accueil des nouveaux habitants, au 125^e de la fête de l'Abbaye et au 1066 Festival. Un stand de «Bubble tea» a également été proposé à la fête des Croisettes. Cela représente autant d'occasions de créer du lien avec la population et de rendre visibles les activités du CAJE.

A l'occasion de sa journée portes ouvertes, le CAJE a proposé un grand tournoi chevaleresque pour les enfants entre 8 et 11 ans. Une narration, un semblant de décors, des «anciens jeunes» comme moniteurs et

responsables de postes, un brin de dérision et un groupe d'enfants motivé et prêt à tout pour remporter le graal sont les ingrédients de base pour la première partie de l'après-midi. Ensuite, un goûter festif est proposé à toute la population autour de la remise des prix qui se déroule au centre d'animation.

COLLABORATION INTERNE ET EXTERNE

Les collaborations internes sont très importantes pour l'équipe d'animation et permettent d'appartenir à une structure communale. Pour tous ces projets, le CAJE a la chance de pouvoir bénéficier des compétences et ressources des autres services communaux tels que l'office de la culture et de l'animation, la voirie, la police et le service de conciergerie. Par ailleurs, le CAJE siège via sa responsable à la COMANIM et au conseil d'établissement.

Etre inscrit dans le réseau vaudois de l'animation socioculturelle via l'intercentre est une chance pour le CAJE. Cela permet à l'équipe de pouvoir faire de l'échange de pratiques avec d'autres structures du canton, de partager des préoccupations et d'être en lien avec de nombreux projets de prévention. C'est dans cet esprit que le CAJE participe chaque année au festival des activités de jeunesse qui a lieu à Lausanne.

BIBLIOTHÈQUE (ANIMATIONS)

Chacune des animations organisées par la bibliothèque a son public, plus ou moins fidèle, mais nous observons l'arrivée de nouveaux participants à chaque fois. Le fait de publier les manifestations organisées par la bibliothèque dans les pages du *Palinzard* et sur les flyers tout ménage aide à faire connaître la bibliothèque auprès des habitants qui ne la fréquentent pas nécessairement.

LUNDIS LITTÉRAIRES

Cette animation proposée par M. Michel Layaz autour de la littérature contemporaine de proximité permet de découvrir des nouveautés et de rencontrer leurs auteurs.

Cette année, nous avons eu la chance de faire les rencontres suivantes:

- 12 février M. Thomas Flahaut pour son premier roman *Ostwald*;
- 30 avril M. Yves Ravey pour *Trois jours chez ma tante*;
- 24 septembre Mme Laurence Boissier pour *La rentrée des classes*;
- 19 novembre M. Emmanuel Venet pour *Marcher droit, tourner en rond*.

LECTURES PAR M. VINCENT DAVID, COMÉDIEN

M. David, livreur de mots, nous propose la lecture de littératures diverses par leurs origines et par leurs styles. Cette année, nous avons eu le plaisir d'entendre:

- 28 février «Février, mois d'amour»
- 19 avril, Les auteurs suisses: Bruno Pellegrino et C.F. Ramuz;
- 10 octobre, Yoko Ogawa, écrivaine japonaise;
- 21 novembre, Hampâté Bâ et contes africains.

CONTES POUR LES ENFANTS

- 9 février, Contes en musique «Méchant loup ou croqueur de pommes?» avec Mme Claire Darbellay, conteuse et M. Sylvain May, musicien.
- 27 avril, «Fablabala» ou l'adaptation des fables de La Fontaine pour les plus petits.
- 5 octobre «Ça va barder, ça va péter» par la compagnie les Contes joyeux
- 9 novembre, La nuit du conte offert par l'association «L'oreille qui parle». Cette conterie «Multicolore» a été donnée par Mesdames Mariette Dudan et Chantal Lacroix. Ce spectacle a affiché complet.
- 7 décembre, «Contes et légendes d'une Afrique sage et malicieuse!», par Thierno Diallo de la Compagnie Diak'Art Lo.

CHOUETTE BÉBÉ LIT!

Le traditionnel désormais rendez-vous des plus jeunes lecteurs, accompagnés par leurs parents, a été animé par Mme Pascale Luy de l'Association «Osons les livres». Au total, cette animation s'est tenue huit mercredis.

LE SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES

Cette animation, intitulée cette année «Ça va bouger!» a eu lieu le 10 mars durant l'après-midi.

Pour cette année, le CAJE s'est joint à notre organisation. Une collaboration très créative et joyeuse pour laquelle nous remercions très chaleureusement les animateurs du CAJE.

De nombreuses animations autour du sujet ont été organisées: initiation au hip-hop et break dance, skate-booking (slalomer en skateboard entre les piles des livres) et just dance pour les plus sportifs.

Des rafraîchissements ont été proposés par l'association «SMOOTHIE nomade» et la classe 10 VP2.

Enfin, les contes «Des poils, des plumes et un petit pois» pour les plus petits et leurs parents ont été lus par Mme Chantal Lacroix.

Cette manifestation a remporté beaucoup de succès, plus de 100 Palinzards y ont participé.

AGENCE COMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES

Les frais de fonctionnement relatifs aux agences d'assurances sociales de l'association comprennent les salaires du personnel, les frais de mobilier et de matériel informatique, de même que tous les frais de bureau habituels. Ils tiennent compte aussi de la location des locaux nécessaires. La dépense totale est répartie entre les communes signataires sur la base du nombre d'habitants.

La convention entre l'ARAS et la Commune fixe à CHF 6372.00 le loyer annuel, charges incluses, de l'occupation des locaux au rez de la Maison de Commune. Il est également perçu un forfait de CHF 400.00 pour la consommation électrique et des frais de conciergerie de CHF 800.00 (inclus produits de nettoyage). L'accès aux données informatiques du contrôle des habitants (registre des habitants) est accordé sans contrepartie financière.

RÉGIMES SOCIAUX

Le système mis en place concernant la péréquation intercommunale ne permet pas aux communes de connaître le montant définitif leur incom-bant pour l'année précédente, avant l'été de l'année suivante.

Pour 2018, la participation provisoire payée par Epalinges au mo-ment de la rédaction du présent rapport se monte à CHF 9'152'086.00 (CHF 8'748'408.00 en 2017). De plus, connaissant déjà le montant exact d'une recette conjoncturelle extraordinaire (impôt sur une succession de CHF 4'851'479.50), la moitié de cette somme (CHF 2'425'739.75) a d'ores et déjà été reversée au Canton au titre d'acompte sur participation aux recettes conjoncturelles 2018.

Pour le surplus, le solde 2017 remboursé par le Canton figure éga-lement dans les comptes 2018, à savoir CHF 918'256.00 (CHF 1'111'886.00 payés pour 2016 en 2017). Le décompte final 2018 est attendu pour le mois de juillet 2019.

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE EST LAUSANNOIS – ORON - LAVAUX

L'association régionale pour l'action sociale (RAS) Est lausannois – Oron – Lavaux a été constituée le 28 septembre 1998; son siège est à Pully, à l'avenue de Villardin.

Les dépenses de fonctionnement du Centre social régional (CSR) ont été intégralement couvertes par l'enveloppe cantonale accordée par la LOF (Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale).

La participation communale à la régionalisation des agences com-munales d'assurances sociales se monte à CHF 136'881.80 (CHF 147'750.00 – solde 2017 de CHF 10'868.20), contre CHF 116'304.85 en 2017 (CHF 132'840.00 – solde 2016 de CHF 16'535.15), ce qui représente une hausse de 17.69% par rapport à 2017.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

L'Association de l'Accueil de l'Enfance d'Epalinges (AAEE) assure des prestations auprès de 659 enfants.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisa-tion par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	41	89.52%	79
Le Jars'din	100	83.85%	178
Total	141	85.18%	257

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Une trentaine d'enfants de 0 à 18 mois sont actuellement en liste d'attente. Pour les autres catégories d'âge, l'AAEE est en mesure de répondre aux demandes des parents.

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisa-tion par place	Nbre d'enfants
La Trottinette	63	87.47%	100
La Courte-échelle	144	77.34%	202
La Marelle	72	82.75%	100
Total	279	82.52%	402

Le taux d'utilisation montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Les structures parasco-laires affichent pratiquement complet, plus particulièrement pour la pause de midi. L'AAEE répond à la totalité des demandes, il n'y a pas de liste d'attente.

ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Les 13 accueillantes en milieu familial accueillent 96 enfants, 49 préscolaires et 47 parascolaires.

DOMAINES

IMMEUBLES

A fin 2018, les propriétés de la Commune d'Epalinges situées sur et hors territoire communal représentaient une surface totale de:

	<i>en m²</i>
Bâti	23'213
Place-jardin	136'820
Champs	173'288
Forêts	709'268

Pour le surplus, l'état des propriétés figure en fin de rapport.

VIGNE

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2018), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu la note de 6 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année. Le renouvellement progressif des ceps de vigne a débuté en 2017 et se poursuivra lors des prochaines années.

La vendange a eu lieu le mardi 26 septembre. 3233 kg de raisins (2717 kg en 2017) ont été récoltés, titrant 84° Oechsle (77° en 2017). En 2018, la vente de vin s'est déroulée le samedi 16 juin sur la place de la Croix-Blanche, au cours de laquelle ont été vendues 1688 bouteilles illustrées par l'étiquette réalisée par Raymond Burki.



BÂTIMENTS

PRINCIPAUX TRAVAUX D’ENTRETIEN OU DE RÉFECTION

Bois-Murat (bâtiments A/B/C/D/F)

- Travaux de remise en état et rapport d’expertise suite au contrôle OIBT.

Bois-Murat (bâtiment A) Chaufferie et salle de gym

- Fourniture et pose d’une installation murale pour la déminéralisation de l’eau du circuit secondaire.

Bois-Murat (bâtiment C)

- Travaux d’entretiens sur les stores.

Bois-Murat (bâtiment D) Garderie la Trottinette

- Travaux d’entretien sur les stores.
- Mise en place d’une clôture sur le passage couvert pour empêcher l’escalade.
- Assainissement des locaux de la garderie et remise en état, suite à l’inondation du 11 juin 2018.

Bois-Murat (bâtiment E) Salle de gymnastique et piscine

- Réparation du piston central du fond mobile de la piscine, fabrication et remplacement de divers éléments mécaniques suite à l’usure.
- Mise aux normes de la cage d’escalier menant au bureau de la direction de l’AAEE.

Bois-Murat (bâtiment F) Bâtiment principal

- Rénovation des parquets au 1^{er} étage dans les salles à options, les salles de classe, la salle audio et la salle des maîtres.
- Remplacement du moteur d’ouverture des portes sur le monte-charge ainsi que divers éléments liés à la sécurité.
- Remplacement de la moquette par du parquet massif collé dans le bureau du directeur des écoles.
- Remplacement du frigo dans une des salles de sciences.

Garderie la Pépinière

- Ajout d’un point d’eau chaude dans les WC des Moussaillons.
- Remplacement de la cuisine et du plan de travail, rafraîchissement des peintures, remplacement du sol PVC, création d’un point d’eau supplémentaire pour la buanderie et ajout d’un Velux motorisé en toiture chez les Trotteurs.
- Remplacements des plaques du revêtement des façades cassées.

Centre de vie infantine (le Jars’din)

- Assainissement des locaux du sous-sol (technique, ludothèque, mobilité, économat, WC) et remise en état suite à l’inondation du 11 juin 2018.
- Travaux de réparations sur la structure en bois des pieds de façades nord et sud, mise en place d’un cuvelage étanche.
- Travaux pour la mise en place d’une tranchée drainante enterrée au sud et mise en place d’un caniveau au nord du bâtiment pour collecter et rediriger les eaux de ruissellement du terrain lors de fortes pluies vers le collecteur des EP.

Collège de la Croix-Blanche

- Travaux de peinture sur les fenêtres en bois de la partie construite en 1999. L'agrandissement de 2011 est équipé avec des fenêtres en PVC.
- Fourniture et pose d'une PAC air/eau en lieu et place de deux boilers électriques qui étaient défectueux. Le remplacement a été effectué selon la norme sur l'énergie de 2014.
- Remplacement de l'installation de synchronisation des gongs et des horloges.

Collège du Village

- Mise en place de l'éclairage de secours selon les normes en vigueur.
- Travaux de peinture sur les virevents et les avant-toits, les soubassements de façades ainsi que les portes métalliques des locaux techniques.
- Remplacement des luminaires dans les communs et les techniques.

Collège de l'Ofréquaz

- Travaux de remise en état et rapport d'expertise suite au contrôle OIBT.
- Remplacement de tous les mécanismes de chasse d'eau des WC.
- Travaux de génie civil et d'électricité pour la pause d'une barrière automatique à l'entrée du chemin.

Collège du Grand-Chemin

- Travaux électriques pour la sécurisation de l'alimentation des prises de la kitchenette.
- Mise en place de l'éclairage de secours selon les normes en vigueur.

Collège du Chaugand

- Travaux électriques et contrôle suite à l'ajout de plusieurs prises électriques.
- Travaux de charpente pour la réparation du porche d'entrée.
- Travaux de peinture sur les virevents et les avant-toits.

Salles de gymnastique de la Croix-Blanche

- Travaux de remise en état et rapport d'expertise suite au contrôle OIBT.
- Travaux de chauffage, mise en place de bulbes et de sondes pour la régulation automatique de la température.
- Travaux électriques pour la mise en place de prises pour l'alimentation de la régulation automatique de chauffage.

Chalet l'Espérance (Leysin)

- Travaux de peinture dans les WC du sous-sol, dans le hall et la salle de lecture.
- Remplacement de la moquette en salle de lecture.

Maison de Commune

- Echange périodique des détecteurs incendie.
- Installation d'une station de table pour appel au 2^e guichet du Social.

Maison palinzarde

- Echange périodique des détecteurs incendie.
- Remplacement de la photocellule défectueuse par un rideau lumineux pour contrôler la fermeture des portes selon les nouvelles normes liées à la sécurité.

- Remplacement d'un ferme – porte au sol sur la porte vitrée principale.
- Remplacement de 3 stores à l'étage de la Police.
- Travaux d'étanchéité urgents sur la terrasse du hall d'entrée et pose d'une clôture en treillis selon les exigences de la norme SIA 358 garde-corps.
- Fourniture et pose d'un régulateur de tension sur l'introduction électrique principale.

Salle des spectacles et locaux du service du feu

- Travaux de remise en état et rapport d'expertise suite au contrôle OIBT.
- Entretiens des installations techniques et de sécurité.
- Révision des deux citernes (mazout) selon la législation en vigueur.

Auberge communale

- Remplacement des câbles de traction de l'ascenseur.
- Nettoyage et dégraissage de l'extraction de la cuisine.
- Entretiens des installations techniques et de sécurité.

Bâtiment de «La Cabolétaz»

- Réparation provisoire du faîtage de la toiture afin de maintenir une couverture imperméable à l'eau et à la neige.
- Nettoyage du jardin, tonte du gazon et taille des arbres.

Maison Rochat

- Fourniture et pose d'un système Solar Log pour le comptage détaillé de l'énergie solaire et thermique.
- Travaux d'entretien de peinture dans la cage d'escalier.
- Rafrâichissement des peintures dans l'appartement du rez inférieur.

Ferme de la Girarde

- Remplacement suite à l'usure de la cuvette des WC dans l'appartement des combles.
- Contrôle général et curage de toutes les évacuations d'eau EC et EU suite à l'inondation du 11 juin 2018.
- Travaux de génie civil et remplacement urgent sur la parcelle d'un tronçon de conduite EC qui était écrasé.

TERRAINS DE SPORTS

Terrain de sport du Bois-de-la-Chapelle

- Mise en conformité de l'alimentation en électricité du container des vestiaires.
- Travaux de génie civil, mise en place et raccordement à tous les services d'un container WC.
- Aménagements extérieurs des containers. Construction d'une rampe pour PMR pour l'accès aux WC et construction d'une plateforme pour l'accès aux vestiaires des joueurs.
- Fourniture et pose des cylindres Mecatronic.

Centre sportif de la Croix-Blanche

- Travaux de génie civil pour l'installation de nouveaux abris bancs de touche.
- Travaux de terrassement pour l'installation de nouveaux buts et réglages de la hauteur selon l'homologation en vigueur.

Voirie n° 2 (Dépôt)

- Fourniture et installation d’une étagère pour les palettes homologuées.
- Remplacement du moteur électrique sur la porte sectorielle de l’atelier de menuiserie.

Voirie n° 3 (bâtiment principal et bureaux)

- Fourniture et pose d’une paroi vitrée en PVC pour créer une salle de réunion fermée sur la mezzanine.
- Travaux de remise en état des fissures de la dalle du rez-de-chaussée, traitement de celles-ci par injection, traitement de la carbonatation et mise en place d’une nouvelle étanchéité composée de 2 couches de résine en polyuréthane, et application d’une 3^e couche de finition en polyuréthane teintée.
- Contrôle général et curage de toutes les évacuations d’eau EC et EU.
- Travaux de génie civil autour de la fosse à pellets pour la réfection de l’étanchéité, et pose de bitume à froid pour la remise en état.

Maison forestière

- Fourniture et pose d’une cuisinière libre en remplacement de celle défectueuse.

Maison des jeunes et four à pain

- Remplacement des luminaires au four à pain.
- Remplacement de la porte d’entrée en bois du four à pain par une porte métallique plus sécurisée.
- Travaux pour l’assainissement des murs intérieurs du CAJE (démolition, évacuation, isolation, cloisons légères, peinture, électricité, plafond phonique et menuiserie).
- Remplacement de la cuisine, mise à niveau de l’éclairage et rafraîchissement des peintures de la cuisine.

Refuge du Chaugand

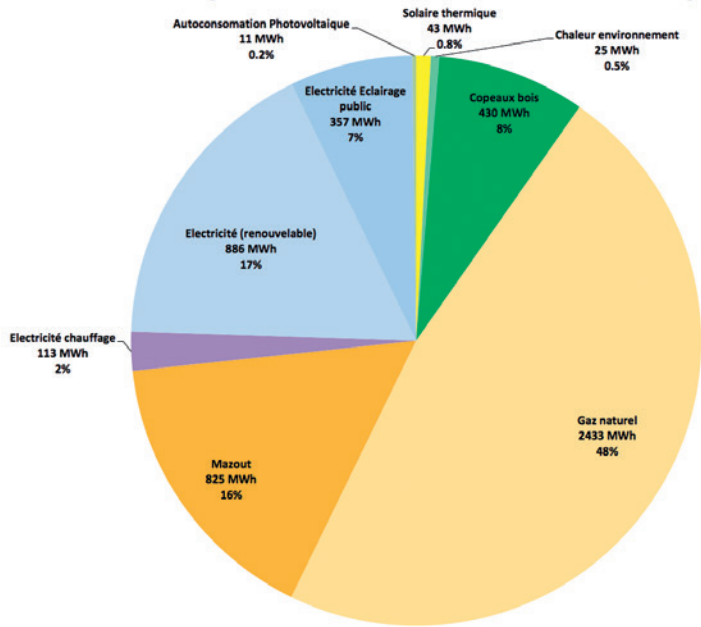
- Travaux de restauration sur l’insert de la cheminée pour la mise en sécurité.

Bâtiment du cimetière

- Travaux de ferblanterie, pose d’une couverture en cuivre sur la toiture annexe à l’édicule du cimetière.
- Travaux d’étanchéité, d’isolation, de ferblanterie et de végétalisation sur la toiture plate de l’édicule du cimetière.

ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Consommation d'énergie finale des bâtiments Communaux et de l'éclairage public



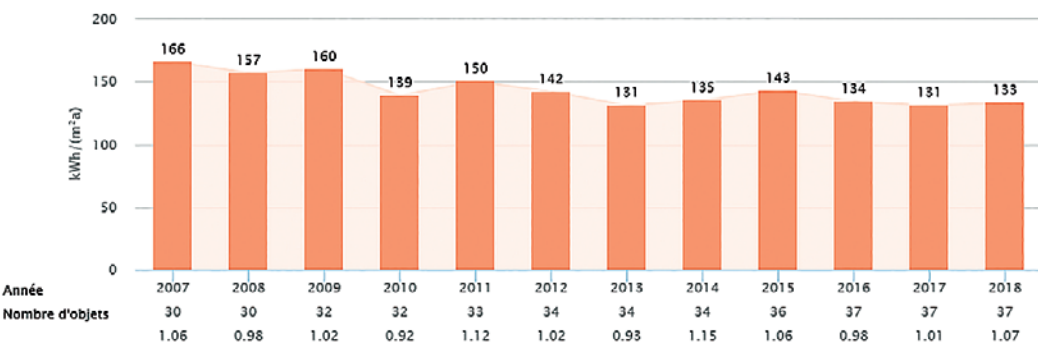
34% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables

73MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat, du pavillon du Chaugand, du Collège de l'Ofréqaz, de la déchèterie et de la Maison Rochat

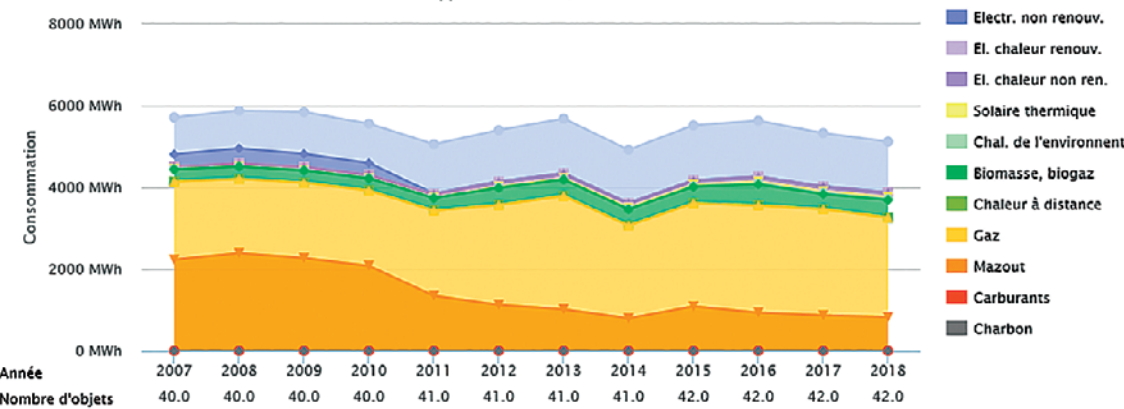
-20% de baisse de l'indice énergétique « Chauffage » en kWh/m²/an en 10 ans. Cela s'explique par les efforts de la Commune en matière de rénovation du bâti et des installations techniques.

Principaux chiffres

Evolution des indices énergétiques: Chaleur
Rapport du 01.01.2007 au 31.12.2018



Evolution de la consommation d'énergie
Rapport du 01.01.2007 au 31.12.2018



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

Depuis sa décision en 2014 de s'engager dans un processus de labélisation « Cité de l'énergie », la Commune d'Epalinges s'est fixé les objectifs de la société à 2000 watts, en s'engageant notamment à :

- Réduire les consommations d'énergie par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci;
- Assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal, notamment en exploitant les possibilités de production locale;
- Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale;
- Réduire les impacts sur l'environnement liés à la consommation d'énergie;
- Informer, communiquer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables;
- Disposer d'une stratégie énergétique compatible avec celle du canton;
- Suivre les consommations d'énergie chauffage, d'électricité et d'eau du patrimoine bâti et de ses équipements.

Une commission consultative de l'énergie et du développement durable pilotée par le délégué à l'énergie permet de mettre en œuvre cette politique afin d'atteindre ces objectifs. Largement représentée, la commission est composée notamment de 2 Conseillers municipaux, de 3 Conseillers communaux et de personnels des services techniques et de l'urbanisme. Elle a également pour rôle de décider de l'utilisation du fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (FEEDD)

et de l'octroi des aides. En 2018, elle s'est réunie à deux reprises, notamment pour valider le programme de la politique énergétique 2018-2021.

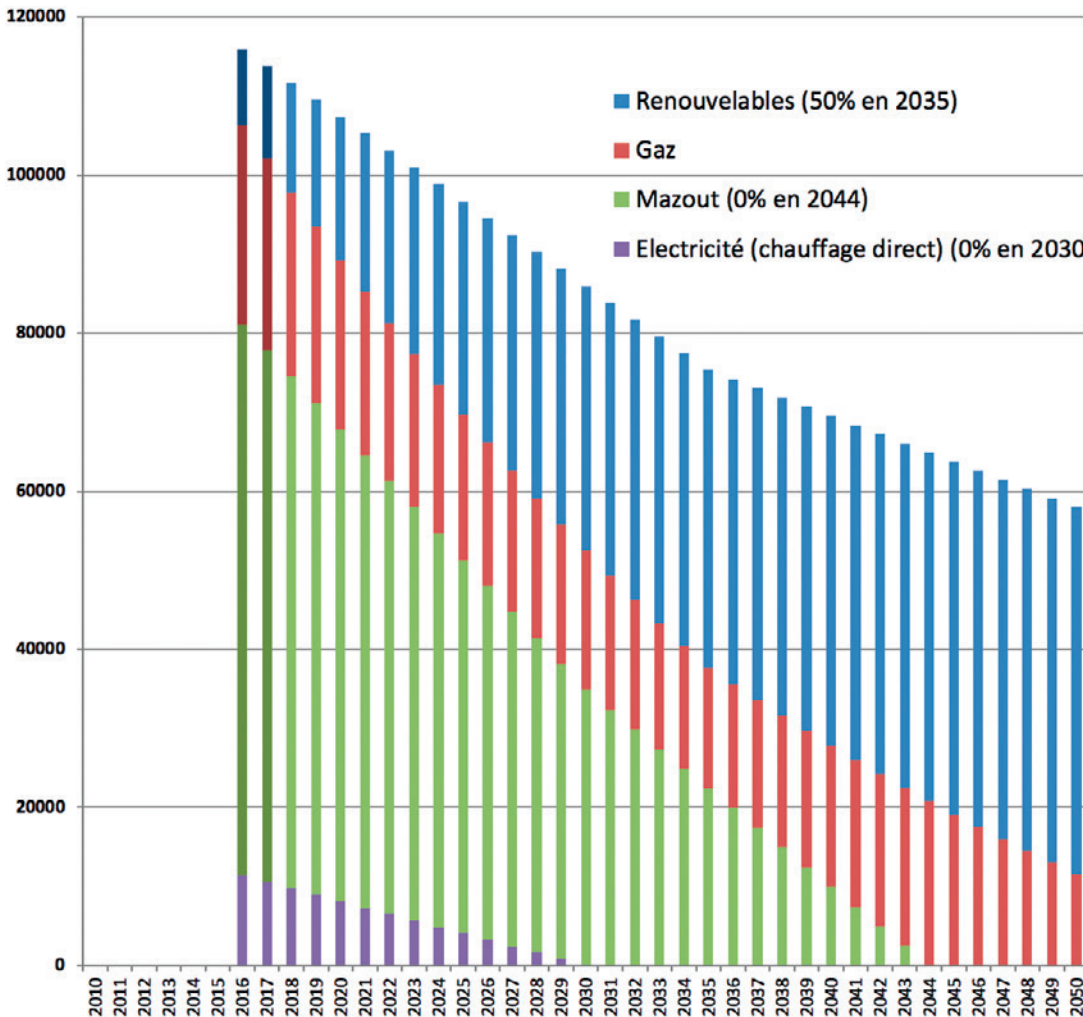
La mise en œuvre de cette politique énergétique peut être brièvement décrite par la réalisation de projets importants principaux ci-dessous, achevés, en cours ou projetés:

- Plan directeur communal: Approche intégrée garantissant la cohérence du développement urbanistique avec une cartographie des agents énergétiques recommandés
- Assainissement de la Salle des spectacles visant Minergie-P Rénovation
- Assainissement de l'éclairage public selon le concept technique SIL et du plan Lumière
- De nombreux conseils en énergie dispensés par le délégué à l'énergie (55 rendez-vous en 2018)
- Sensibilisation: Opération Ecologement
- Etude de faisabilité de réseaux de chauffage à distance Croisettes et Croix-Blanche
- Appel d'offres groupé solaire photovoltaïque
- Mobilité: création de deux zones de rencontres 20km/h
- Centrale d'achats CALE et édition d'un catalogue pour l'administration communale
- Sensibilisation: Potagers urbains

Des objectifs chiffrés sont précisés au niveau du territoire communal ainsi que du patrimoine communal (bâtiments administratifs, écoles, etc.).

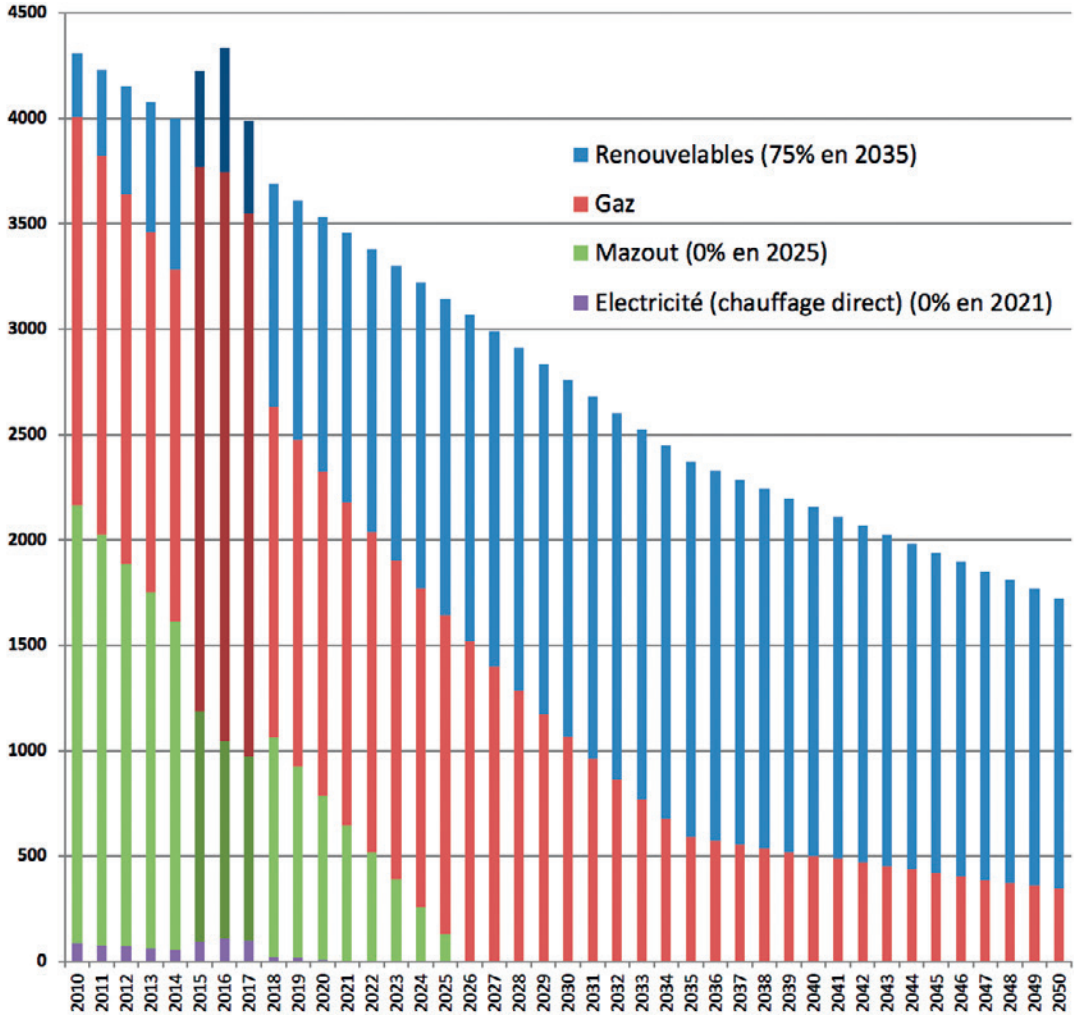
TERRITOIRE COMMUNAL – OBJECTIFS DE MIX ÉNERGÉTIQUE ET DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE EN MWH

- Rénover les bâtiments existants: réduction de 35% en 2035 par rapport à 2017 de la consommation d'énergie chauffage et eau chaude sanitaire
- Améliorer le mix énergétique des consommations de chauffage
- 50% d'énergie renouvelable dans le mix en 2035
- Zéro chauffage électrique direct en 2030
- Zéro installation de chauffage au mazout en 2044
- Développer des réseaux de chauffage à distance à énergie renouvelable
- Optimiser l'exploitation solaire: taux annuel > 5% de la surface



PATRIMOINE COMMUNAL – OBJECTIFS DE MIX ÉNERGÉTIQUE ET DE RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE EN MWH (AVEC CONSOMMATIONS RÉELLES DE 2015-16-17)

- Rénover les bâtiments existants: réduction de 45% en 2035 par rapport à 2011 de la consommation d'énergie chauffage et eau chaude sanitaire
- Améliorer le mix énergétique des consommations de chauffage
- 75% d'énergie renouvelable dans le mix en 2035
- Zéro installation de chauffage électrique direct en 2021
- Zéro installation de chauffage au mazout en 2025
- Solaire thermique et photovoltaïque: systématique si rénovation de toiture



Un plan d'actions 2018-2021 rassemble l'ensemble des mesures et actions que la Commune s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique énergétique 2018-2021 afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés. Il présente pour chaque thématique « Cité de l'énergie » (voir ci-dessous) les actions à réaliser, leur délai de mise en œuvre et le budget alloué.

Un tableau d'indicateurs énergétiques, de mobilité ou des déchets régulièrement mis à jour, et en particulier ce plan d'actions permettent d'assurer un suivi optimal de l'application du programme de politique énergétique et de la démarche Cité de l'énergie.

DÉVELOPPEMENT, PLANIFICATION URBAINE ET RÉGIONALE

- Planifier un développement urbain et une mobilité durables avec le nouveau Plan directeur communal et le Plan général d'affectation
- Intégrer au développement urbain la planification énergétique territoriale (notamment le chauffage à distance) et le Plan directeur de la mobilité
- Suivre les indicateurs énergétiques et mettre à jour les objectifs de la politique énergétique
- Etudier les opportunités de répondre aux critères Quartiers à 2000 watts pour les projets privés d'acteurs immobiliers
- Continuer à assurer des conseils et contrôles énergétiques dans le cadre de la Police des constructions

BÂTIMENTS DE LA COLLECTIVITÉ ET ÉQUIPEMENTS

- Continuer le suivi et l'optimisation énergétiques des bâtiments communaux
- Planifier les investissements pour les rénovations des bâtiments ou installations techniques et prioriser les travaux selon les indicateurs énergétiques
- Réaliser toute nouvelle construction et/ou rénovation selon des critères de haute efficacité énergétique

- Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public avec de nouvelles technologies de gestion
- Réduire les consommations d'énergie fossile, d'eau et d'électricité
- Augmenter la part d'énergie chauffage par des énergies renouvelables

APPROVISIONNEMENT, DÉPOLLUTION

- Développer des réseaux de chauffage à distance d'origine renouvelable
- Encourager la population à la sobriété énergétique, à l'utilisation d'appareils et luminaires de haute efficacité, à la rénovation du bâti et au développement des énergies renouvelables
- Promouvoir le remplacement des chauffages électriques directs et chauffage à mazout par des énergies renouvelables
- Favoriser le développement du solaire thermique et photovoltaïque
- Communiquer sur les programmes d'efficacité énergétique du distributeur d'énergies local
- Continuer à gérer de manière durable les espaces verts
- Encourager la population à réduire la consommation d'eau
- Encourager la population à réduire et trier les déchets et valoriser les déchets cuits

MOBILITÉ

- Encourager l'utilisation des transports publics et covoiturage
- Augmenter la part modale de la mobilité douce par l'aménagement de zones et infrastructures dédiées et sécurisées (trottoirs, zones de rencontre 20km/h, pistes cyclables, etc.)
- Réduire les nuisances liées au trafic
- Poursuivre les collaborations pour mettre en place ou pérenniser des plans de mobilité d'entreprises

ORGANISATION INTERNE

- Continuer à piloter et suivre le programme de politique énergétique avec la Commission consultative de l'énergie
- Informer et sensibiliser régulièrement le personnel de l'administration communale par des actions ciblées
- Mettre en œuvre la politique d'achat avec la CALE (Centrale d'achats et de logistique d'Epalinges)

COMMUNICATION, COOPÉRATION

- Soutenir financièrement via le fonds énergie communal toutes initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et d'eau, à utiliser des énergies renouvelables, à favoriser la mobilité douce, à préserver la biodiversité et à sensibiliser sur un développement durable
- Mettre en place des collaborations avec différents groupes-cibles (énergie à l'école, efficacité énergétique dans les PME et commerces...)
- Informer et sensibiliser régulièrement la population (séance publique, exposition, etc.)
- Faciliter la participation et/ou impliquer les habitants et associations (potagers urbains, etc.)



FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (FEEDD)

Le fonds communal FEEDD encourage les initiatives privées et publiques à travers les thématiques ci-dessous :

- Efficacité énergétique des bâtiments (CECB Plus, isolation, etc.)
- Énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie, etc.)
- Mobilité durable (vélo électrique, scooter électrique, borne recharge, etc.)
- Économies d'énergie (appareils ménagers A+++, cours, etc.)
- Biodiversité (création de biotopes, plantation d'espèces anciennes, etc.)
- Développement durable (composteurs, projets portés par des associations)

La directive d'application du règlement du fonds, qui fait l'objet d'une mise à jour chaque année, récapitule chaque mesure bénéficiant d'une aide, les conditions d'octroi et le montant de chaque aide. Le volet énergie du site internet communal a été créé pour l'occasion.

En 2018, le succès du fonds est là avec 160 aides octroyées pour la réalisation d'études et travaux, et pour l'achat des équipements ci-dessous :

- 5 études CECB Plus – Certificat énergétique cantonal des bâtiments
- 4 rénovations de bâtiments et 3 remplacements de fenêtres
- 5 installations solaires thermiques
- 64 installations solaires photovoltaïques et 5 batteries de stockage
- 3 pompes à chaleur sur sondes géothermiques
- 51 vélos électriques et 2 batteries de vélo

- 1 borne de recharge électrique
- 12 remplacements d'appareils électroménagers par un appareil A+++
- 1 hôtel à insectes et 1 récupérateur d'eau de pluie
- 3 projets communaux : bornes de recharge publiques, appel d'offres groupé solaire photovoltaïque, réducteur de tension

BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

L'année 2018 a vu l'installation de deux bornes de recharge publiques pour véhicules électriques sur le parking de la Source aux Croisettes et sur le parking de la Croix-Blanche face aux locaux pompiers. Depuis leur mise en service en février 2018, 88 utilisateurs différents sont venus recharger leur véhicule pour un total de 353 recharges. Les plages horaires les plus utilisées sont de 15h00 à 19h00.

APPEL D'OFFRES GROUPÉ SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

La commune d'Epalinges a lancé début 2018, avec le soutien de Planair SA, le projet « Appel d'offres groupé pour la réalisation d'une installation photovoltaïque ». Les objectifs étaient de sensibiliser les habitants aux nombreux avantages et particularités de l'énergie solaire par un expert neutre et de les faire bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence

d'installateurs, un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations, une garantie de qualité et surtout un « pack tout fait » sans se soucier des démarches administratives.

Ce programme, destiné aux propriétaires de villas, a suscité un grand intérêt : plus de 200 personnes ont assisté à la 1^{re} séance d'information qui s'est déroulée en mars 2018. Après une 2^e séance qui expliquait plus précisément le déroulement du programme, 60 personnes ont décidé de poursuivre le processus. Sur la base d'un cahier des charges personnalisé, des offres ont été demandées à 3 installateurs pour la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque. Les prix obtenus se situaient entre 10 et 25% en dessous des prix habituellement pratiqués.

Suite à ce succès, la Commune a manifesté son intérêt à renouveler l'opération pour l'habitat individuel en 2019 et à mettre en place un 2^e programme de sensibilisation et de soutien pour les habitats collectifs.

SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo qui intègre un facteur de correction climatique (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple) permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques de 99% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives, et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies. Une formation à l'utilisation d'EnergTools, application smartphone, a été réalisée en 2018 à l'attention des concierges de chaque bâtiment.

Evolution de la consommation du chauffage

Bâtiments	Réel CHA (kWh)	REF CHA (kWh)	Eco CHA (kWh)	Eco CH (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ÉCOLE	59 106	55 077	-4 029	-7%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT B-C PÉPINIÈRE - ÉCOLE	173 447	156 296	-17 151	-11%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT D - ÉCOLE	79 997	80 041	44	0%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT E - ÉCOLE	178 739	140 404	-38 335	-27%
BOIS-MURAT - BÂTIMENT F - ÉCOLE	494 285	410 927	-83 358	-20%
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	73 983	83 726	9 743	12%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	124 056	114 115	-9 941	-9%
COLLÈGE DE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	194 032	244 903	50 871	21%
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	95 781	96 512	731	1%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	86 257	80 940	-5 317	-7%
FERME GIRARDE - FERME	87 832	86 639	-1193	-1%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	733 474	930 495	197 021	21%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	39 486	36 194	-3 292	-9%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	104 476	148 019	43 543	29%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	45 223	41 809	-3 414	-8%
PAVILLON DES SCOOTs - COLLÈGE				
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	30 724	38 783	8 059	21%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	31 971	33 169	1 198	4%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	282 149	302 880	20 731	7%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES				
BÂTIMENTS VOIRIE	524 751	461 911	-62 840	-14%
TOTAL	3 439 769	3 542 840	103 071	2,9%



- 2.9%

En 2018, la consommation de chaleur a diminué de 103'071 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 2.9%.

Certains bâtiments ont surconsommé durant l'année 2018, c'est le cas des bâtiments suivants :

- **Site de Bois-Murat (ABCDEF) :** des modifications des paramètres de régulation et notamment de la cascade des chaudières ont péjoré le bilan. Un suivi spécifique de ces paramètres est prévu pour 2019. Concernant le bâtiment E (piscine et salle de sport), la hausse de fréquentation explique la hausse de consommation d'eau chaude sanitaire.
- **Chalet de l'Espérance :** augmentation due à une occupation accrue
- **Bâtiments Voirie :** une mauvaise régulation de la chaudière (absence de stock tampon) explique la surconsommation.

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants :

- **Collège de l'Ofréquaz :** la consommation du bâtiment s'est stabilisée suite à la rénovation de la toiture et de l'ajout de régulation de zones par salle de classe, mais est en légère perte de gain en 2018. Il faut donc veiller à maintenir la performance. La consommation de gaz de l'abri PC a augmenté de 2017 à 2018.
- **Pavillon du Chaugand :** changement de la production de chaleur il y a 3 ans. La régulation de l'ancienne installation était vétuste et ne permettait pas d'optimiser le fonctionnement pour être au plus proche des besoins.
- **Salle de gym Croix-Blanche :** installation de régulation par pièces dans les vestiaires, hall et étage.
- **Maison palinzarde :** la réorganisation des locaux au 1^{er} étage avec la mise à jour de la régulation de zone du chauffage au sol, ainsi qu'une meilleure gestion de la production a permis de réaliser ces gains.

Evolution de la consommation d'électricité

Bâtiments	Réel ELE (kWh)	REF ELE (kWh)	Eco ELE (kWh)	Eco ELE (%)
BOIS-MURAT - BÂTIMENT A - ÉCOLE	22 517	27 101	4 584	17%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE	20 903	21 164	261	1%
BOIS-MURAT D - ÉCOLE	6 020	6 884	864	13%
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	111 690	117 575	5 885	5%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	102 971	102 018	-953	-1%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	47 770	45 723	-2 047	-4%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	11 634	11 197	-437	-4%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	9 244	12 992	3 748	29%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	48 846	33 868	-14 978	-44%
COLLÈGE DU VILAGE - COLLÈGE	7 147	9 598	2 451	26%
FERME GIRARDE - FERME	10 515	10 735	220	2%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP – ADMIN.	172 049	148 574	-23 475	-16%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	4 387	4 022	-365	-9%
MAISON PALINZARDE – ADMINISTRATION	56 644	65 090	8 446	13%
MAISON ROCHAT - HABITAT COLLECTIF	987	1 839	852	46%
PAVILLON DES SCOOTs - COLLÈGE	18 081	19 354	1 273	7%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	4 038	4 350	312	7%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	4 660	4 388	-272	-6%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	54 564	55 842	1 278	2%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES	46 309	43 310	-2 999	-7%
BÂTIMENTS VOIRIE	58 745	63 688	4 943	8%
TOTAL	819 721	809 312	-10 409	-1%



+ 1%

En 2018, l'économie électrique totale du parc a augmenté de 10'409 kWh par rapport à la référence, soit une surconsommation de 1%

Certains bâtiments ont surconsommé durant l'année 2018, c'est le cas des bâtiments suivants :

- **Pavillon scolaire du Grand-Chemin :** l'occupation du bâtiment augmente (occupants, durée et équipements)
- **Collège de la Croix-Blanche :** les installations de chauffage électrique mobiles au sous-sol ainsi que la mauvaise régulation du chauffage électrique d'appoint de la ventilation des combles expliquent la dérive durant la saison de chauffe

Les bâtiments principaux ayant généré des gains sont les suivants :

- **Collège de l'Ofréquaz :** remplacement des luminaires des locaux communs par des LEDs
- **Maison des jeunes / four à pain :** changement du boiler en septembre 2018
- **Collège du village :** changement de l'éclairage par des LEDs
- **Maison palinzarde :** installation d'un réducteur de tension en août 2018
- **Voirie :** économies car certaines machines-outils ont peu tourné

Evolution de la consommation d’eau

Bâtiments	Réel EAU (m³)	REF EAU (m³)	Eco EAU (m³)	Eco EAU (%)
BOIS-MURAT A - ÉCOLE	1 347	1 280	-67	-5%
BOIS-MURAT B-C-PÉPINIÈRE - ÉCOLE				
BOIS-MURAT D - ÉCOLE				
BOIS-MURAT E - ÉCOLE	2 169	1 274	-895	-70%
BOIS-MURAT F - ÉCOLE	1 122	1 016	-106	-10%
CVE CROIX-BLANCHE - ÉCOLE	765	562	-203	-36%
CHALET L'ESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	432	423	-9	-2%
COLLÈGE L'OFRÉQUAZ - COLLÈGE	488	605	117	19%
COLLÈGE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	328	295	-33	-11%
COLLÈGE DU VILAGE - COLLÈGE	120	216	96	44%
FERME GIRARDE - FERME	724	941	217	23%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP – ADMIN.	2 665	2 046	-619	-30%
CAP/FOUR À PAIN - MAISON DE QUARTIER	52	55	3	5%
MAISON PALINZARDE – ADMINISTRATION	552	148	-404	-273%
MAISON ROCHAT – HABITAT COLLECTIF	540	344	-196	-57%
PAVILLON DES SCOOTs - COLLÈGE	184	159	-25	-16%
PAVILLON DU CHAUGAND - COLLÈGE	68	70	2	3%
PAVILLON DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	52	48	-4	-8%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE	693	575	-118	-21%
STADE CROIX-BLANCHE - VESTIAIRES				
BÂTIMENTS VOIRIE	944	951	7	1%
TOTAL	13 245	11 008	-2 237	-20%



En 2018, la consommation d’eau a augmenté de 2’237 m³ par rapport à la référence, soit une surconsommation de 20% principalement due à l’école du Bois-Murat et à la maison Palinzarde.

Certains bâtiments ont surconsommé durant l’année 2018, c’est le cas des bâtiments suivants:

- **Salle de gym de la Croix-Blanche:** hausse de la fréquentation la semaine et le week-end.
- **Bois-Murat E (piscine):** hausse de la fréquentation et par conséquent de l’entretien.
- **Maison palinzarde:** la surconsommation a eu lieu de mi-avril 2018 à mi-mai 2018. Un robinet laissé ouvert expliquerait cela.
- **CVE Croix-Blanche:** passage en eau du réseau au lieu des eaux grises pour alimenter les WC à cause du dégât d’eau de juin 2018.
- **Maison Rochat:** hausse du soutirage par rapport à 2016 (locataires plus nombreux) malgré une nouvelle référence faite en 2016.

Economies:

- **Collège de l’Ofréquaz:** gain lié à la réparation des électrovannes des WC.

Economies potentielles

Pour l’analyse du potentiel d’économies d’énergie en 2018, la méthodologie Energo a comparé les consommations des bâtiments étudiés avec d’autres bâtiments appartenant à la même typologie au niveau Suisse. Le potentiel d’économies calculé par Energo considère uniquement les potentiels d’économies possibles par l’optimisation des installations existantes ou par des investissements avec de faibles retours sur investissement. Le potentiel d’économie total résiduel du parc immobilier suivi sur Energo pourrait s’élever à 89’680 CHF par année en tenant compte de

toutes les consommations d’énergie (chaleur, électricité et eau). Environ 67% de ce potentiel pourrait être atteint en focalisant les optimisations sur 3 bâtiments que sont les bâtiments de l’école de Bois-Murat, la Voirie et la Maison de Commune & Salle de Spectacle.



70’169 CHF

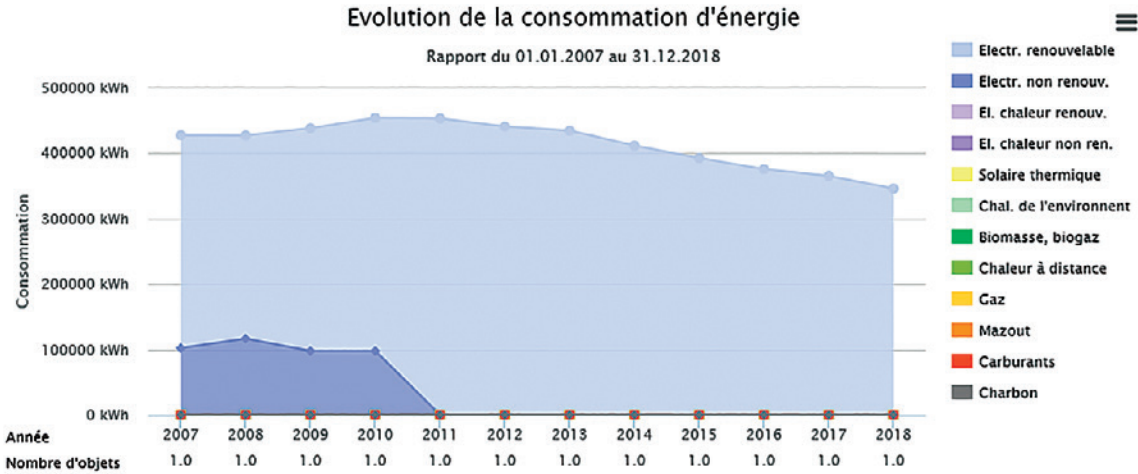


16’410 CHF



2624 CHF

Evolution de la consommation d’électricité de l’éclairage public



OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS

- Salle de gym Croix-Blanche: mise en place d'une régulation du chauffage de sol des locaux avec sondes d'ambiance (octobre 2018).
- Collège de la Croix-Blanche: remplacement de deux boilers électriques défectueux d'eau chaude sanitaire par un boiler-pompe à chaleur air/eau.
- Maison palinzarde: mise en place d'un réducteur de tension permettant de diminuer la consommation électrique de 10 à 15% (août 2018).
- Collège du village et four à pain: remplacement des luminaires par LED.
- Edicule cimetière: réfection du complexe de toiture avec isolation thermique.
- Complexe scolaire de Bois-Murat: études projet, dossier de mise à l'enquête et réalisation des appels d'offres en lots séparés pour la construction d'une salle de gymnastique double et d'un nouveau bâtiment scolaire avec certification Minergie-P – Préparation du préavis de demande d'un crédit de construction.

- Salle des spectacles: études, dossier de mise à l'enquête et appel d'offres en entreprise générale pour l'assainissement énergétique de l'enveloppe et des installations techniques, et mise en conformité incendie du complexe de la salle des spectacles avec certification Minergie-P Rénovation.
- Chauffage à distance communal à énergie renouvelable: une étude de faisabilité a été menée au niveau des périmètres densément construits que sont les quartiers des Croisettes-Tuileries et de la Croix-Blanche.
- Eclairage public: un concept technique d'assainissement a été réalisé en 2018 par les Services industriels de Lausanne permettant de planifier les travaux les plus urgents ou destinés à améliorer la rentabilité (économies d'énergie).

ÉPALINGES LABELLISÉE CITÉ DE L'ÉNERGIE

Les efforts menés par la Commune les quatre dernières années pour un développement durable de son territoire et de son patrimoine ont été récompensés par une labellisation «Cité de l'énergie» en juin 2018 après la réalisation d'un état des lieux et d'un audit au 1^{er} semestre. Ce label a été remis lors de la fête de la mobilité le 22 septembre 2018 en présence de représentants de l'Association Cité de l'énergie, du Canton et de l'Office fédéral de l'énergie. Des animations ludiques ont ponctué la journée en plus des informations et conseils énergétiques au stand communal donnés par des associations et experts locaux. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. La Commune compte maintenir ses efforts à travers son programme d'actions détaillé plus bas.

«Epalinges, pour une meilleure qualité de vie» – Le slogan démontre la volonté de la Municipalité de ne pas seulement promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, une mobilité durable, mais également de sensibiliser à l'alimentation responsable, à la préservation de la biodiversité, et de favoriser la participation, l'échange avec les habitants et associations concernant les projets de la Commune. Des panneaux d'entrée de localité «Cité de l'énergie» ont également été mis en place afin de renforcer la visibilité du label.



URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Enquêtes publiques

Trente-sept enquêtes publiques ont été ouvertes en 2018, contre trente-sept également en 2017 et quarante-deux en 2016. Ces enquêtes concernaient notamment :

- la démolition et reconstruction des bâtiments scolaires A et D du complexe scolaire de Bois-Murat et de leurs annexes avec aménagement d'un terrain de sports;
- la démolition de la station essence BP et la construction d'un bâtiment de bureaux et laboratoires pour Biopôle SA à la route de Berne;
- la démolition d'une villa et la construction d'un immeuble locatif de 7 appartements avec création d'un chemin d'accès, à la route de Berne;
- la construction d'un quartier de 13 villas, dont 7 de 2 logements au chemin du Polny*;
- la construction de 4 villas de 2 logements avec garages séparés au chemin du Bornalet*, de 3 villas de 2 logements au chemin de Ballègue* et de 2 villas de 2 logements au chemin de Montéclard*;
- la démolition d'une villa existante et la construction de 4 villas, dont 2 de 2 logements avec garages séparés au chemin des Planchamps;
- la construction de villas individuelles au chemin de la Crausaz, au chemin de Montéclard (2 villas) et au chemin de la Girarde;
- la démolition d'un hangar agricole, la transformation de la ferme existante avec création de 2 logements supplémentaires et création d'une aile contiguë de 2 logements avec garage séparé, au chemin de la Vulliettaz;
- la création d'un 2^e logement en annexe à une villa au chemin de la Laiterie;

- la création d'un ascenseur et la modification de la couverture de l'escalier de l'accès ouest au passage inférieur des Croisettes (accès m2);
- l'assainissement thermique du bâtiment abritant la salle des spectacles et l'auberge, avec réfection de l'enveloppe et transformation de l'auberge communale;
- la modification de l'aménagement du préau sud, la réalisation d'un mur de soutènement et la création de gradins au collège de Bois-Murat;
- la transformation et rénovation de la Maison de Paroisse des Croisettes-Epalinges au chemin de Mon-Repos;
- la transformation/rénovation et/ou agrandissement de diverses villas ou petits bâtiments;
- la construction de 2 piscines extérieures chauffées;
- quelques petites constructions telles que vérandas, garages pour 2 voitures, places de parc, construction provisoire, régularisation;
- la modification d'une antenne de télécommunication.

La plupart des permis de construire ont été délivrés, certains sont en cours de préparation, d'autres en attente. Six permis de construire (*) ont été refusés, dont le projet de 8 villas au chemin du Petit-Cerisier, mis à l'enquête en 2017. Ces projets ont fait l'objet d'oppositions du Service du développement territorial (SDT) en raison de la non-conformité (surdimensionnement) de la zone à bâtir communale sise hors périmètre compact du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) avec la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et la mesure A11 du Plan directeur cantonal (PDCn).

Six dossiers ont été dispensés d'enquête publique, s'agissant d'aménagements intérieurs tels que des laboratoires et bureaux dans les bâtiments du Biopôle.

La mise à l'enquête publique suivante a été publiée conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- Plan de quartier (PQ) «Les Planches-Montblesson» : modification du PQ et de son règlement

Les mises à l'enquête publiques suivantes ont été publiées conformément à la LATC, à la Loi sur les Routes (LRou), au Code rural et foncier et à la Loi sur le Registre foncier :

- Constitution d'une servitude de passage public à pied en faveur de la Commune d'Epalinges au chemin de Mon-Repos
- Constitution d'une servitude de passage public à pied, à vélo et autres moyens de mobilité douce ainsi que pour canalisations, en faveur de la commune d'Epalinges à la route de la Corniche

Application du règlement de protection des arbres

Quarante-sept demandes d'abattages ou d'élagages ont été affichées au pilier public (37 en 2017), conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces demandes n'ont pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Pour la majorité, des compensations ont été exigées.

Autorisations sans enquête

Cinquante-deux autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimales importances (53 en 2017), dont 10 pour l'installation de pompes à chaleur.

Septante et un dossiers pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinés (30 en 2017). En application

de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

En fin d'année, une cinquantaine d'objets étaient en attente de contrôle de conformité après travaux. Environ 320 autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2018.

Permis de fouilles

Quarante-quatre permis de fouilles ont été délivrés en 2018 (36 en 2017) par le Bureau technique pour des travaux sur le domaine public (routes et trottoirs) concernant des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone), ou pour des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique. Leur contrôle est à la charge d'un collaborateur du Service «Travaux et environnement».

Suivi des constructions

Dans le cadre du Plan d'affectation cantonal 309 «Vennes», le site du Biopôle a continué à se développer par la construction du bâtiment B5 (laboratoires et bureaux) ainsi que par la surélévation du bâtiment B4 qui se sont achevées en 2018, hormis les aménagements intérieurs qui sont réalisés au fur et à mesure selon les utilisateurs. La station essence BP a été démolie et sera remplacée par un nouveau bâtiment de laboratoires et bureaux dont la construction débutera au début 2019.

La construction de l'immeuble de logements protégés sur la parcelle communale RF n° 501 s'est achevée au début 2018.

La construction des immeubles du Giziaux s'est achevée en 2018, de même que ceux à l'endroit de l'ancienne «Maison Simenon» aux Orchez. Ainsi, plus de 200 logements ont été mis sur le marché de la location.

La transformation de 2 anciennes fermes avec création de nouveaux logements aux Orchez et au Grand-Chemin est terminée.

Les travaux pour la transformation et l'agrandissement du Tennis Club d'Epalinges sont terminés.

La construction de 2 immeubles comprenant 53 logements et des surfaces d'activités au Grand-chemin (PQ «Grand-Chemin Nord») s'est poursuivie en 2018.

La construction de 3 immeubles comprenant 50 appartements et des activités à la route du Village (PQ «La Bodevenaz 2») a débuté au mois d'avril 2018.

Une vingtaine de permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés pour des constructions terminées.

En fin d'année, une dizaine de constructions étaient en attente de la délivrance des permis d'habiter et une trentaine en attente de la visite de fin de travaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PQ «Le Closalet»

Suite à l'adoption du préavis 7/2017 relatif au PQ «Le Closalet» par le Conseil communal en septembre 2017, les amendements proposés n'ont finalement pas nécessité de mise à l'enquête complémentaire. Le 30 août 2018, le Département du territoire et de l'environnement (DTE) et le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) ont approuvé respectivement le plan de quartier et les projets routiers y relatifs et levé les oppositions. La décision du DTE a toutefois fait l'objet d'un recours de la part des opposants. La procédure est en cours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal.

Parallèlement, les opposants ont également adressé une demande de référendum à la Municipalité et la récolte de signatures a pu avoir lieu entre mi-octobre et mi-novembre 2018. Celle-ci ayant abouti, les Palinzards seront conviés aux urnes afin de décider du sort de ce plan de quartier à l'étude depuis 2008.

PQ «La Possession / Bois-de-Ban»

La procédure auprès de la CDAP suite au recours déposé contre les décisions d'adoption du Conseil communal, l'approbation du Canton et la levée d'opposition de mars 2017 est toujours en cours. Elle devrait aboutir en 2019.

PQ «Les Planches / Montblesson»

Suite à l'adoption du PQ par le Conseil communal en novembre 2017, les amendements au plan et règlement demandés ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique complémentaire du 30 juin au 29 juillet 2018. Le pré-

avis 17/2018 y relatif a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 25 septembre 2018. L'approbation du PQ par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) aura donc lieu en 2019.

PPA «La Girarde»

Suite à l'adoption du PPA et à la mise à l'enquête de l'amendement demandé en 2017, le préavis 5/2018 pour cet amendement a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 13 février 2018. Le PPA a ensuite été approuvé par le Département du territoire et de l'environnement et mis en vigueur le 18 juillet 2018.

PQ «Tuileries I»

Au vu de son emplacement avantageux, à proximité immédiate du métro m2, ce projet de nouveau PQ a été déclaré au SDT avec le PQ des «Dailles», comme «périmètre de développement avant 2030, sans ticket d'entrée», au sein du périmètre compact du PALM. Cela veut dire que les plans d'affectation «les Tuileries I» et «les Dailles» seront réalisés en fonction de l'avancement des dossiers, mais sont considérés comme prioritaires, au vu de leur emplacement stratégique (centré ou proche des transports publics).

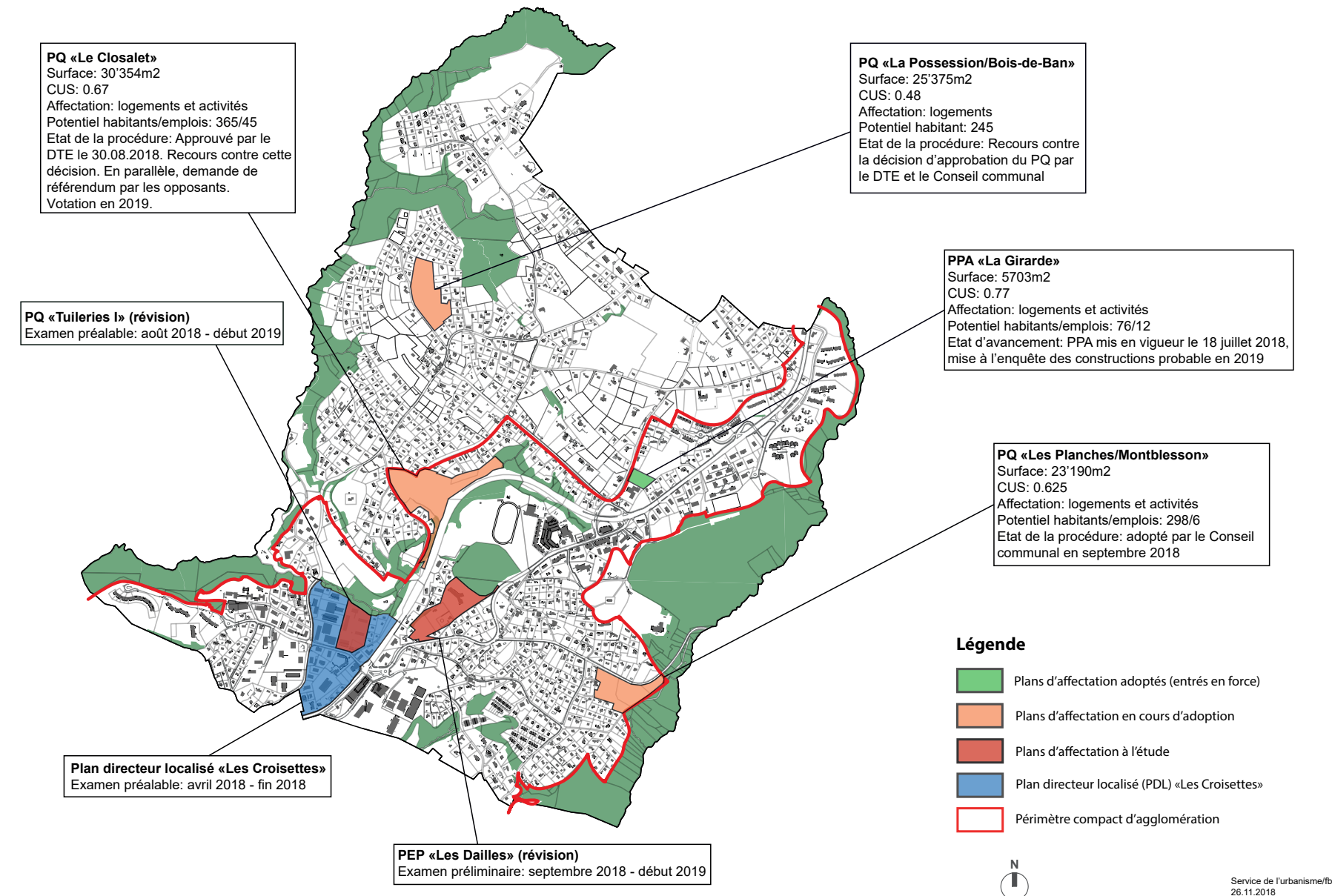
Suite aux études de faisabilité réalisées par le mandataire urbaniste de Swisslife, propriétaire des parcelles concernées, un plan et un règlement du PQ ont été soumis à la Commission consultative d'urbanisme de la Municipalité et à la Commission d'urbanisme du Conseil communal au début 2018.

Le projet a ensuite été envoyé au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable au mois d'août 2018.

PQ «Les Dailles»

Ce projet de nouveau PQ étant considéré comme prioritaire par le SDT, à l'instar du PQ «Tuileries I», l'année 2018 a été consacrée à différentes études de faisabilité de la part du mandataire urbaniste de la Ville de Lausanne. Celles-ci ont débouché sur un projet qui a été transmis au Service du développement territorial (SDT) pour examen préliminaire au mois de septembre 2018.

PLANS D'AFFECTATION: ÉTAT DE LA SITUATION



Plan directeur localisé (PDL) des Croisettes

Le Plan directeur localisé des Croisettes a été transmis pour examen préalable du Canton au mois d'avril 2018. La consultation publique du dossier pourra donc avoir lieu en 2019.

Place des Croisettes

Le projet de construction du garage mis à l'enquête à la fin de l'année 2016 ayant été abandonné, l'avenir de la parcelle N° 104 (parcelle Faucherre) – route de la Croix-Blanche 1 – est toujours incertain. Par contre, l'étude du projet de prolongation du m2 en souterrain pour la création d'une arrière-gare se poursuit et pourra en principe se concrétiser, la Confédération ayant attribué des subventions pour ce projet dans le cadre du PALM. Le réaménagement de la place devra donc attendre la réalisation de ces travaux.

Requalification du plat de la Croix-Blanche

L'élaboration du Plan directeur de mobilité et du Plan lumière, respectivement en 2014 et 2015, a mis en évidence la nécessité d'engager des études afin de réaménager le secteur du plat de la Croix-Blanche. Ce constat a été renforcé lors des études liées à la révision du Plan directeur communal (PDCom) et de la démarche participative y relative (DP). Ces diverses études démontrent qu'il est, entre autres, nécessaire de pacifier la circulation sur ce secteur, en confortant la mobilité douce et en réduisant le stationnement sur la rue.

La Municipalité a donc soumis le préavis 15/2018 au Conseil communal dans sa séance du 25 septembre 2018 afin de solliciter un crédit d'étude en vue de la mise en œuvre d'un nouvel aménagement à la route et à la place de la Croix-Blanche. Celui-ci a été accepté avec un amendement demandant d'y intégrer une étude globale.

Requalification de la route de Berne (RC601-B-P),**secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet**

Les oppositions formulées lors de la mise à l'enquête publique effectuée par la DGMR en 2016 ont été levées par la Cheffe de département en février 2018. Un recours a été formulé à la CDAP, puis retiré par son auteur en juin 2018.

Le préavis 2/2018 accordant le crédit de construction nécessaire à financer la participation communale aux travaux de cette requalification a été accepté par le Conseil communal en avril 2018.

La DGMR a encore mis à l'enquête en octobre 2018 l'expropriation des terrains et droits nécessaires à la réalisation de ces travaux. Aucune opposition n'a été formulée à son encontre.

Les travaux débuteront au printemps 2019, mais la partie routière proprement dite débutera seulement en 2020, ceci suite à la décision de la DGMR de maintenir en tout temps quatre voies de circulation sur la route durant la fermeture de la ligne ferroviaire Lausanne-Moudon pour travaux entre les mois de mai et septembre 2019, les trains étant remplacés par une ligne de bus.

Liaison entre le rond-point projeté sur la route de Berne**et le parking de la Croix-Blanche**

Cette liaison est traitée de concert avec la requalification de la route de Berne (RC601).

Logements protégés sur la parcelle 501 – rte de la Croix-Blanche 37

Les travaux se sont achevés au début 2018 et l'inauguration officielle a eu lieu le 5 octobre 2018.

Complexe scolaire de Bois-Murat

Suite à l'acceptation du préavis 1/2017, les études techniques et financières ont été menées jusqu'au début 2018. Un nouveau préavis relatif à la demande de crédit de construction a été établi et soumis à une commission du Conseil communal. Sur demande de celle-ci, la Municipalité a décidé de lancer une étude complémentaire pour la mise en place d'une installation de ventilation mécanique au lieu de la ventilation naturelle prévue à l'origine, ceci dans le but de garantir en tout temps une qualité de l'air suffisante dans les salles de classes. Le préavis pourra être soumis au Conseil communal en février 2019.

Schéma directeur centre Lausanne (SDCL)

Dans le cadre du schéma directeur du PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) regroupant les communes de Lausanne et Epalinges (SDCL), l'année 2018 a été, comme en 2017, principalement centrée sur les problématiques de densification du territoire en lien avec la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), notamment au sein du périmètre compact.

D'autre part, le SDCL a décidé d'appuyer la prise de position du comité du pilotage du PALM de ne pas réaliser de PALM de 4^e génération (les 26 communes du PALM ont exprimé un avis unanime à ce sujet). Ceci s'explique par les motifs suivants:

- Le projet de territoire ne nécessite pas d'être mis à jour avant juin 2021, date de dépôt des projets d'agglomération de 4^e génération
- Un effort important doit être consenti afin d'améliorer le taux de mise en œuvre des mesures infrastructurelles de 1^{re} et 2^e générations ainsi que de réaliser celles de 3^e génération dans les délais impératifs fixés par la Confédération

- Il n'y a pas de mesure importante dont la réalisation doit obligatoirement commencer entre 2023 et 2027
- Il existe un risque important de voir le financement fédéral d'un PALM de 4^e génération diminuer fortement en raison du très faible taux de réalisation des mesures du PALM de 1^{re} et 2^e génération.

Le but est donc, entre autres, de poursuivre les études devant amener à maturité les mesures infrastructurelles à inscrire dans un PALM de 5^e génération.

Les négociations pour les opérations foncières avec la Ville de Lausanne se sont poursuivies et un accord a été trouvé concernant la parcelle RF n°2809, terrains de sport du Bois-de-la-Chapelle, la parcelle n°574, réservoir d'eau de la Cabolétaz et les parcelles n° 273, 274 et 320, église des Croisettes et terrains avoisinants, soit:

- Parcelle n°574: vente à Epalinges de cette parcelle de 665m² en zone villa I.
- Parcelle n°2809: cession sous forme d'un DDP de 30 ans et du maintien de l'affectation en zone d'utilité publique.
- Parcelles n° 273 et 274: vente à Epalinges de ces parcelles de respectivement 9906 m² et 9213 m² en zone de verdure.
- Parcelle n° 320: cession à Epalinges pour 1 CHF symbolique avec reprise de l'ensemble des charges par Epalinges.

Après acceptation par le Conseil communal lausannois, un préavis sera présenté au Conseil communal d'Epalinges en 2019.

Plan directeur communal de mobilité (PDCM)

En application de ce plan directeur, le projet de réalisation de deux zones 30 km/h pour les quartiers de l'Eglise/Ofréquaz et de Roches/Tuileries a été approuvé par le Canton le 19 septembre 2018. La publication de cette décision n'ayant pas fait l'objet de recours, les travaux de réalisation pourront débuter en 2019.

Révision du PDcom, PGA et du RPGA :

Cette révision a été mise en «stand-by» en raison de la nécessité de réaliser un rapport d'étude préliminaire ou «vision communale». Ce rapport doit mentionner la vision communale du développement territorial d'Epalinges à l'horizon des 15 prochaines années, notamment en matière de redimensionnement de la zone à bâtir. Ledit rapport a été transmis pour accord préliminaire au Canton au mois de novembre 2018. Dès que cet accord sera formalisé, le PDCom pourra faire l'objet d'une consultation publique.

Zone réservée communale

La situation «hors périmètre compact du PALM» a fait l'objet d'études dans le cadre de notre révision du PDcom/PGA, notamment avec le rapport précité de la «vision communale». Les premières conclusions ont démontré que la création d'une zone réservée communale était nécessaire afin de pouvoir mener sereinement les études en lien avec le redimensionnement de la zone à bâtir et d'éviter de rendre de futurs dézonages impossibles ou plus difficiles.

La première étape a consisté à publier un avis dans la FAO n°91 du 14 novembre 2017 afin d'avertir les propriétaires que la révision d'un PGA était en cours et que la Municipalité se réservait le droit de créer une zone réservée communale selon l'art. 46 LATC.

Un flyer a ensuite été distribué à la population au mois de mai 2018 pour inviter les propriétaires fonciers à une séance d'informations publique qui a eu lieu le 14 juin 2018.

L'enquête publique de cette zone réservée a été ouverte du 9 juin au 8 juillet 2018. Elle a suscité une cinquantaine d'oppositions dont le traitement est en cours à la fin de l'année 2018 et se poursuivra au début de l'année 2019. Chaque opposant a été convié à une séance de conciliation conformément à l'art. 40 LATC.

A noter toutefois que le règlement de la zone réservée s'applique dès le premier jour de l'enquête publique par le biais de l'effet anticipé des plans (art. 49 LATC), les parcelles concernées sont donc déjà inconstructibles malgré que le plan d'affectation n'a pas encore été soumis et adopté par le Conseil communal et approuvé par le Département concerné.

Zones réservées cantonales

Durant l'année 2018, 6 zones réservées cantonales ont été soumises à l'enquête publique par le Service du développement territorial (SDT). Celles-ci font suite aux oppositions de ce service chargé par le Conseil d'Etat de surveiller les demandes de permis de construire dans les territoires surdimensionnés. Voir (*) ci-dessus, dans chapitre Police des constructions – Enquêtes publiques.

L'avenir des parcelles concernées, au même titre que celles incluses dans la zone réservée communale, sera traité dans le cadre de la révision du Plan général d'affectation.

ENVIRONNEMENT

FORÊTS

ACCUEIL ET ENTRETIEN DES SENTIERS FORESTIERS

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la Commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

Toutefois, la crue du 11 juin a transporté une grande quantité de bois mort, engendrant de nombreux dégâts dans le Flon et le Flon-Morand. Au total, 12 des 29 passerelles ont été endommagées ou emportées sur le Flon.

L'équipe forestière accompagnée par une entreprise spécialisée a éliminé tous les bois et déchets entravant le passage de la rivière du Flon. De plus, une passerelle ayant résisté à l'orage du 11 juin a été réparée.



EXPLOITATION DES BOIS

L'année 2018 s'est déroulée de manière habituelle. L'exploitation a eu lieu dans les secteurs suivants: l'Essert, La Pierraz, Montéclard, Près-les-Bois, Vaugueny, Chauguand et Rovéréaz et dans le Bois des Dailles.

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	245 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	28 m ³
Bois de service feuillus	0 m ³
Bois de service feuillus (en propre usage)	4 m ³
Bois énergie pour la vente	229 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	107 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	86 m ³
Divers en propre usage (sentier et perches)	0 m ³
Total exploitation communale	699 m ³

En complément, 68m³ ont été exploités par la Commune sur une parcelle privée.

SYLVICULTURE ET PLANTATIONS

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total environ 3.4 ha de jeunes peuplements qui ont été entretenus en 2018, dont 1.2 ha de dégagement de jeune plantation.

56% des surfaces ont bénéficié de subventions pour l'entretien de la jeune forêt.

En raison de la sécheresse, 30 châtaigniers ont été remplacés au Bois de Ban et 60 chênes rouvres au Bois-de-la-Chapelle.

CHABLIS

- Bois de Menton sur le Flon-Morand: un glissement de terrain important a eu lieu suite au 11 juin. L'équipe a brûlé les branches et sorti les troncs d'arbres pour mieux contrôler l'évolution de la zone.

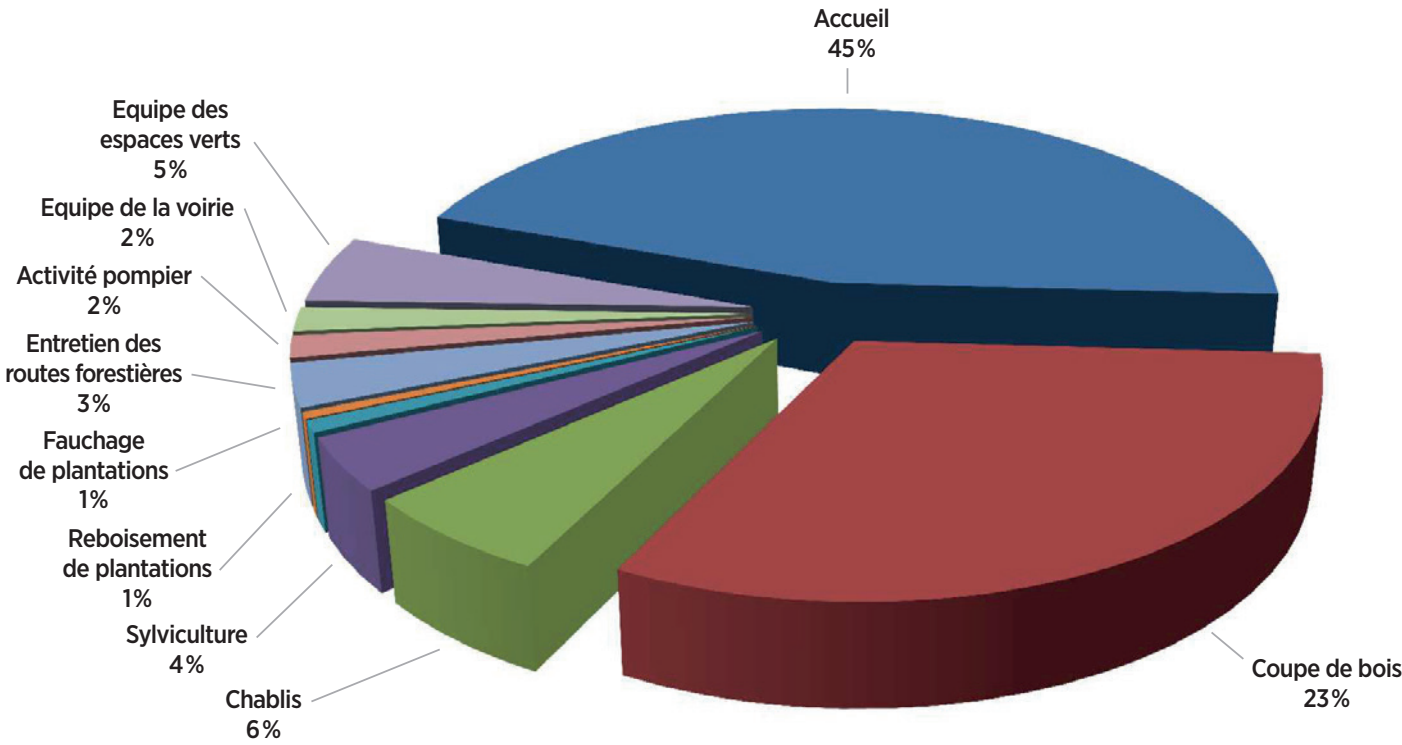


- Une dizaine d'épicéas bostrychés ont dû être abattus et écorcés sur la commune.

Les surfaces entretenues (hors zones concernées par les dangers pour le domaine public) sont détaillées ci-dessous:

Soins aux jeunes peuplements	3.45 ha
Biodiversité en lisière	0.7 ha
Coupe de bois en zone de protection	1.4 ha
Coupe de bois hors zone de protection	0.6 ha
Total des surfaces traitées	6.1 ha

COMMUNE D'ÉPALINGES - ÉQUIPE DES FORÊTS
RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



ESPACES VERTS

ENTRETIEN DES ZONES VERTES

En 2018, une centaine de chantiers ont été réalisés par l'équipe des espaces verts. L'augmentation des zones à entretenir (90 zones en 2007 contre 136 en 2017) à laquelle s'ajoutent les 28 contrats d'entretien de tombes en 2018 a pu être gérée grâce à l'aide conjointe des équipes forestières, ainsi que celles de la conciergerie et de la voirie. En période estivale, il est fait appel à du personnel occasionnel supplémentaire pour assurer certaines tâches.



L'équipe poursuit ses efforts en matière d'entretien écologique. L'usage unique de terreaux sans tourbe, composés à 100% de matière première suisse, ainsi que l'emploi d'engrais pour massifs et bacs à base de laine de moutons suisses en sont quelques exemples concrets. Nos engrais à gazon sont également entièrement organiques et de qualité suisse, avec l'utilisation d'un purin d'ortie entièrement naturel et régional.

CIMETIÈRE

L'équipe des espaces verts assure toujours l'entretien des cimetières avec sa gestion différenciée. Pour les 28 contrats d'entretien des tombes, il effectue la gestion des sépultures et procède à des plantations saisonnières, incluant des interventions de désherbage, d'arrosage ainsi que l'épandage d'un engrais naturel.

À la fin de l'année 2018, deux zones de tombes de corps à la ligne dans le nouveau cimetière ont été désaffectées. La gestion des tombes est transférée sur un programme informatique.



PLACE DE JEUX

Cette année, pour des raisons de sécurité, nous avons été contraints de démonter le château à la place de jeux de la Villa Domo aux Tuileries. Le réaménagement de cette place est prévu en 2019. Une réflexion globale sur les autres places de jeux de la commune est en cours en vue de la présentation d'un préavis au Conseil communal en 2019.

PARCOURS PÉDESTRES

Une étude sur les parcours pédestres de la commune d'Epalinges a été lancée cette année et devrait aboutir en 2019 à la publication d'un document (dont le format reste à définir). Celui-ci guidera les citoyens, à travers Epalinges, le long de parcours pédestres ponctués de différents arrêts expliquant certains aspects historiques, économiques ou écologiques.

POTAGERS URBAINS ET BIODIVERSITÉ

POTAGERS URBAINS

Le préavis portant sur les potagers urbains et la charte des jardins a été accepté par le Conseil communal avec les modifications proposées par la Commission ad hoc. Un courrier aux gérances privées a été préparé et sera envoyé début 2019 pour évaluer leur intérêt à développer ce type d'espace.

BIODIVERSITÉ

Suite à une motion déposée le 8 décembre 2015 par M. Erich Dürst, il a été demandé à la Municipalité de procéder à une **étude sur la biodiversité** d'Epalinges. Cette dernière s'est déroulée du mois de mars à novembre, incluant diverses prospections de terrains, ainsi que des analyses de biotopes spécifiques.

Seize milieux naturels importants ont été ainsi mis en évidence sur notre territoire, dont 4 types principaux: les étangs, les cordons boisés le long des cours d'eau, les surfaces avec entretien réduit et les prairies permanentes. L'étude portait sur les plantes à fleurs, les mammifères, les chauves-souris, les reptiles, les amphibiens, les poissons, les oiseaux et les insectes. Elle a révélé une diversité remarquable de chauves-souris (12 espèces sur les 30 connues en Suisse), la présence d'espèces rares d'oiseaux comme la bécassine sourde et la fauvette babillarde, de reptiles d'espèces vulnérables, telles que la couleuvre à collier et la salamandre tachetée.



Salamandre tachetée

Papillon Grand Mars changeant

Œillet à delta (Dianthus deltoides)



L'équipe des Espaces verts a intensifié les efforts entrepris pour réintroduire des plantes figurant sur la liste rouge fédérale.

Le recensement des **plantes exotiques** invasives est en cours, afin d'établir un plan d'action pour lutter contre leur prolifération. Des contrôles et des arrachages de ces plantes sont régulièrement effectués sur le territoire communal, comme par exemple sur la zone du Bois-de-la-Chapelle.

Concernant les insectes néophytes, les ravages ont été moins importants cette année concernant les chenilles processionnaires du pin et du chêne. En revanche, la pyrale de buis s'avère toujours plus agressive et nécessite une vigilance accrue.

REFUGES À INSECTES

Suite à plusieurs demandes d'apiculteurs, la commune d'Epalinges a mis à disposition 3 zones se situant toutes en bordure de forêt, à proximité du chemin de Ballègue, du chemin du Chaugand et du chemin des Moulins, afin qu'ils puissent installer des **ruches**. Malgré la sécheresse, les apiculteurs ont pu effectuer leur première récolte cette année.

L'équipe des Espaces verts fabrique toujours des **hôtels pour insectes** auxiliaires comme les coccinelles, les abeilles maçonnes ou les petites guêpes sauvages. Ces insectes nous aident à combattre les divers ravageurs de nos jardins, de manière écologique.

Les emplacements des ruches (points rouges) et des hôtels à insectes (points verts) sont indiqués dans sur le plan ci-contre.



COURS D'EAU

Cette année a été marquée par les précipitations records du mois de juin. Cette crue centennale a entraîné de nombreux dégâts sur le territoire, em-bâcles dans le cours d'eau, destruction des passerelles et débordement et érosion des rives et sentiers contigus.



RUISSEAU DU VAUGUENY

Plusieurs zones d'accumulations de gravats se sont formées en amont du passage sous la route du Vauguény. La berge s'est érodée au niveau de la grille existante, laissant un passage pour les flottants. Des travaux mineurs ont été entrepris fin octobre, afin de désencombrer l'accumulation de gravats. La construction d'un barrage en rondins a été réalisée pour dévier l'eau sur l'ouvrage de dégrillage existant.



L'étude sur la stabilisation des berges du ruisseau du Vauguény a été finalisée et les travaux seront planifiés en 2019.

RUISSEAU DE LA PIERRAZ

Concernant le ruisseau de la Pierraz, un dégrillage a été aménagé avant la mise sous canalisation du ruisseau. Une étude sera lancée en 2019 afin de voir si une remise à ciel ouvert de ce ruisseau est nécessaire.

TRAVAUX

En 2018, le bureau technique du secteur travaux et environnement s'est étoffé avec l'arrivée d'une secrétaire à 40% (en juin) et d'un dessinateur en génie civil à 100% (en septembre).

ROUTES – VOIRIES

ENTRETIEN

L'équipe de la Voirie a procédé lors de l'hiver 2017-2018 à 88 interventions, dont 50 pour du salage et 35 pour du déneigement. A trois reprises, les amoncellements de neige susceptibles d'être dangereux pour les piétons et automobilistes ont été également évacués pour des raisons sécuritaires.

Durant la nuit du 11 juin 2018, la Voirie a dû intervenir pour sécuriser les routes, suite aux inondations qui ont provoqué de nombreux glissements de terrain et charriages de matériaux et de mises en pression de plusieurs collecteurs. Plusieurs interventions ont été nécessaires pour évacuer les boues et procéder à la remise en état des infrastructures de la Commune.

RÉPARATIONS SUITE AUX INONDATIONS

Suite aux inondations, le cours d'eau se trouvant à côté du sentier du Bocache est sorti de son lit. Le gravier du sentier a raviné et des travaux de réfection du chemin ont été amorcés par une entreprise. La Voirie a nettoyé le ruisseau.

Le chemin de la Pierraz, impacté par le débordement du ruisseau du même nom, a été reprofilé à l'aide d'un enrobé coulé à froid.

Sur plusieurs tronçons situés au bas du sentier de l'Arzillier, des travaux de réparations ont également été entrepris fin novembre, afin de permettre le déneigement hivernal.

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE

Le 13 février 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 810'000.00 (préavis n°3/2018), pour la construction d'un trottoir au chemin de la Girarde (2^e étape) et le réaménagement du carrefour Girarde-Orchez-Vuillettaz-Bornalet. Ces travaux ont permis la prolongation du trottoir existant sur une longueur d'environ 400m, remplaçant ainsi le faux trottoir (marquage à la peinture). Les rétrécissements du carrefour vont contribuer à modérer le trafic le long de la Girarde et à diminuer les émissions sonores. Ces travaux d'aménagements ont été réalisés du mois d'avril au mois de novembre 2018. La couche de roulement du revêtement sur le trottoir et le carrefour sera posée en 2019.

Le 19 juin 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 219'000.00 (préavis n°10/2018) pour procéder aux travaux de réfection de deux tronçons, sur la route de la Croix-Blanche et sur le chemin du Bois-de-la-Chapelle.

Pour celui de la Croix-Blanche, à hauteur des feux de circulation, ces travaux réalisés au début du



mois d'octobre ont consisté en la pose d'un revêtement phono-absorbant sur une longueur d'environ 55 m.

Pour le chemin du Bois-de-la-Chapelle, l'élargissement de la chaussée et le prolongement du trottoir existant devant l'entrée de la déchèterie ont été réalisés durant le mois de novembre.

ENTRETIEN

Divers travaux de réparations ont été réalisés. Au total, 80 abaisséments de capes, grilles ou couvercles en fonte ont été effectués pour assurer la sécurité du déneigement du territoire.

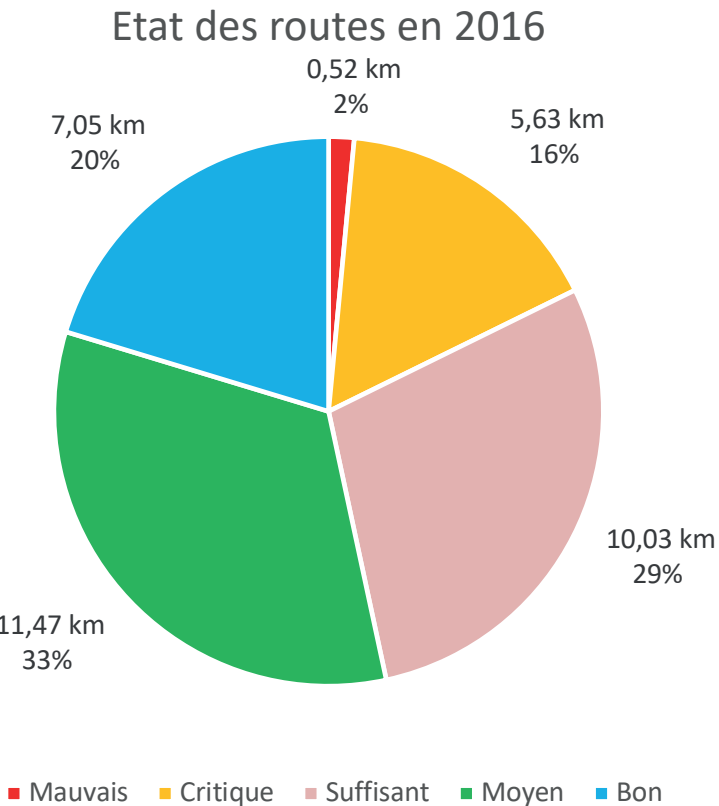
Un reprofilage à l'aide d'un enrobé coulé à froid a été effectué sur les tronçons suivants:

- Sentier du Bois-de-la-Chapelle
- Chemin de Près-les-Bois
- Parking du chemin de l'Eglise
- Chemin de Montéclard
- Chemin du Bornalet



Par ailleurs, plus de 10'000 ml de fissures ont été colmatées sur les chaussées.

Le diagramme et le tableau ci-après représentent respectivement l'état du réseau routier en 2016 et les travaux réalisés depuis.



Travaux effectués par année

Année	2016		2017		2018	
Linéaire de routes rénovées	Distance (m)	Chaussée	Distance (m)	Chaussée	Distance (m)	Chaussée
Etat Mauvais (entre 4 et 5)			259	Moulins, Croisettes, Bois-de-la-Chapelle (terrain foot), Tuileries	177	Montéclard, Bois-de-la-Chapelle (terrain), Pierraz
Etat Critique (entre 3 et 4)	125	Cure	77	Moulins, Croisettes*, Ch. des Tuileries	327	Bois-de-la-Chapelle (terrain foot + déchèterie), Bornalet, Près-les-Bois
Etat Suffisant (entre 2 et 3)	288	Cure	53	Croisettes*	415	Croix-Blanche**, Bornalet, Près-les-Bois
Etat Moyen (entre 1 et 2)			56	Croisettes*	58	Croix-Blanche**
Etat Bon (entre 0 et 1)						
Total des travaux effectués (m)	413		445		977	

Remarques :

* Sur ce tronçon, nous avons profité des travaux des services industriels pour rénover et renforcer la route

** Sur ce tronçon, nous avons profité des travaux sur une portion plus dégradée pour assainir le bruit routier sur les deux voies de circulation (travaux subventionnés)

MANIFESTATIONS

L'équipe de la Voirie a contribué tout au long de l'année aux diverses manifestations qui se sont déroulées sur le territoire communal, en mettant à disposition du personnel et le matériel de fête. Il s'agit, entre autres, de la vente de vin, de l'Abbaye, du 1^{er} août, du Festival 1066, des vide-greniers, du marché de Noël, des différentes fêtes de quartier, de la fête des écoles et ses joutes sportives, ainsi que du CAJE et des garderies. Dans le cadre de ces événements, elle s'est également chargée du transport des tables louées aux Palinzards.

PARC DES VÉHICULES ET MACHINES

L'équipe de la Voirie a procédé au remplacement de l'ancien camion (MAN10.163LAE, 2002). Le nouveau camion sera affecté aux transports et grutages en été, ainsi qu'au service hivernal.

Il a également été fait l'acquisition d'un aspirateur de rue pour le nettoyage des déchets de voirie.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entretien du réseau comprend la réalisation des contrôles mécaniques des candélabres ainsi que le remplacement des luminaires.

Par ailleurs, des candélabres ont été ajoutés/remplacés sur les sec-teurs suivants:

- Ch. Bornalet (1)
- Ch. Bois-Chapelle (1)
- Ch. Girarde (15)

De plus, un audit technique a été réalisé par la Ville de Lausanne. Il permettra de cibler les actions à effectuer, pour améliorer le réseau et économiser l'énergie, en adéquation avec notre Plan lumière.

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à **CHF 68'920.60** (montant similaire à celui de 2017, **CHF 68'932.35**).

Durant les fêtes de fin d'année, la Voirie, en collaboration avec les équipes des Espaces verts et des Forêts, fait vivre la magie de Noël en installant les lumières et les décorations sur le territoire communal pour le plaisir de la population.

GESTION DES DÉCHETS

En 2018, les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux éco-points, ont été les suivantes:

- ordures ménagères: 1419.51 tonnes (1379.50 tonnes en 2017),
- verre: 149.08 tonnes (167.00 tonnes en 2017),
- papier: 396.70 tonnes (389.99 tonnes en 2017),
- déchets compostables: 507.15 tonnes (505.93 tonnes en 2017).

La déchèterie accueille les entreprises et ménages palinzards ainsi que les ménages de la zone foraine de Lausanne, Les Râpes (Montblesson, Chalet-à-Gobet et Vers-chez-les-Blanc). En 2018, plus de 45'317 passages ont été enregistrés à la déchèterie, dont environ 3800 Lausannois (contre respectivement 38'591 pour les Palinzards et 2300 pour les Lausannois en 2017). Au terme de deux années d'exploitation, la fréquence des passages étant en constante augmentation (+10.8% par rapport à 2017), la Municipalité a décidé d'étendre les horaires d'ouverture de manière significative, passant de 20.5 à 27.5 heures d'ouverture hebdomadaire.

Pour l'apport de grandes quantités de déchets végétaux, un box aménagé à la compostière de la Coulette est accessible aux habitants d'Epalinges 7j/7 et 24h/24.

Basée sur le retour d'expérience des employés, une réflexion a été menée sur la signalétique d'affichage à la déchèterie. La modification des panneaux aura lieu dans le courant de l'année 2019.

Le taux de tri en 2018 de 63.42% est légèrement inférieur à celui obtenu en 2017 de 64.45%. Toutefois, la méthode de calcul a été modifiée en incluant les déchets inertes mis en décharge et non valorisés. Sans ce changement, le taux de tri aurait été de 65.39%.

Depuis 2017, les déchets (papier-carton, plastiques et PET) ne sont plus récupérés aux écopoints. Ces déchets doivent donc être évacués en priorité respectivement en porte-à-porte et ramenés dans les commerces pour les flaconnages et PET. Les plastiques souples et alimentaires ne sont pas recyclables et doivent être éliminés avec les ordures ménagères en sacs taxés.

Suite à la modification des écopoints, une surveillance a été mise en place début 2017. Avec les contrôles effectués par nos employés, cela a permis de dénoncer une dizaine de cas en 2018. Constatant une augmentation du nombre d'incivilités sur la fin d'année, la Municipalité a décidé de réintroduire une surveillance de certains emplacements.

TAUX DE TRI

	Déchèterie *		Commune		TOTAL (en t)	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Déchets compostables	836,14	715,75	649,00	689,20	1 485,14	1 404,95
Papier-carton	246,84	223,72	396,70	389,99	643,54	613,71
Verres	169,49	125,55	149,08	167,00	318,57	292,55
Métaux	146,46	114,55	6,21	7,01	152,67	121,56
Bois	254,06	195,84	21,32	19,51	275,38	215,35
Textiles	42,48	34,61	45,70	38,39	88,18	73,00
Electronique / électroménager	59,75	44,49	-	-	59,75	44,49
Plastiques	90,80	80,73	-	-	90,80	80,73
Divers	20,44	10,00	-	-	20,44	10,00

** la déchèterie accueille aussi les entreprises palinzardes et les ménages lausannois des quartiers des Râpes*

	2018	2017
Déchets recyclables:	3 134,47	2 856,34
Ordures ménagères et de voirie (incinérables):	1 410,93	1 379,50
Déchets encombrants (incinérables):	248,06	196,04
Déchets inertes:	149,24	139,53
Total général des déchets (en tonnes):	4 942,70	4 571,41
Taux de tri:	63,42%	62,48%
(sans les déchets inertes)	65,39%	64,45%

EVACUATION ET ÉPURATION DES EAUX

Les orages du 11 juin ont provoqué de nombreux dégâts et pollutions. A différents endroits de la commune, des refoulements de collecteurs dans les habitations et des déversements dans les cours d'eau ont eu lieu.

PRÉAVIS IMPORTANTS ACCEPTÉS PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Le 20 novembre 2018, le Conseil communal a accepté la modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP de Vidy (préavis n°18/2018). La facturation de l'épuration des eaux sera plus causale en favorisant les communes dont le réseau séparatif est le plus avancé.

Le 18 décembre 2018, le Conseil communal a accepté la modification du règlement actuel sur l'évacuation et le traitement des eaux (préavis n°21/2018). Afin d'assurer l'autofinancement à moyen terme de l'assainissement, une modification des taxes est nécessaire. Celle-ci devrait entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2019. Une communication à la population sera réalisée via un tout ménage et sur le site internet durant le premier semestre 2019.

TRAVAUX EFFECTUÉS

Les travaux de la Station d'épuration de Vidy avancent à bon rythme pour une mise en service du traitement des micropolluants à l'horizon 2023.

Suite à la crue centennale, des embâcles dans le Flon Morand ont provoqué l'arrachement de chambres et des dégâts sur le collecteur intercommunal sis dans le lit du cours d'eau. Des travaux d'urgence ont été entrepris afin de limiter la pollution et rétablir l'écoulement normal des eaux usées.

Sur le collecteur d'eau claire en aval du Ch. Florimont, des défauts d'étanchéité ont provoqué des fuites d'eau et des résurgences dans le terrain et sur la route du Polny. L'ancien tuyau en ciment a été remplacé par du PVC sur une longueur d'environ 30m.

MISE EN CONFORMITÉ DES COLLECTEURS

Le 4 avril 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 1'190'000.– (préavis n°5/2017) pour la construction d'un collecteur d'eaux claires au chemin du Giziaux et la mise en séparatif des collecteurs du Grand-Chemin.

Une partie du collecteur du Giziaux a été réalisée pendant le chantier du plan de quartier «Les Bosquets du Giziaux». La suite du tronçon sera effectuée ces prochaines années dans le cadre des travaux de requalification de la route de Berne.

La mise en séparatif du collecteur du Grand Chemin a été terminée en novembre.

Le 19 juin 2018, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 350'000.00 (préavis n°9/2018) pour la mise en séparatif des collecteurs du chemin des Orchez. Ces collecteurs d'eaux claires et eaux usées ont été réalisés depuis l'extrémité amont des collecteurs Orchez / Jacquièr posés en 2016, jusqu'au carrefour avec le chemin de la Pécholettaz. Les travaux ont été terminés en novembre. Ils se poursuivront en 2019 pour ceux des services de l'eau, de l'électricité et de l'éclairage public.

ENTRETIEN ET CONTRÔLE DES COLLECTEURS

Des curages et inspections télévisées ont été réalisés sur plusieurs tronçons de collecteurs, en vue des futurs travaux à prévoir (Ch. Pierraz, Ch. Crausaz/ Polny, Ch. Pré-d'Yverdon, RC601).

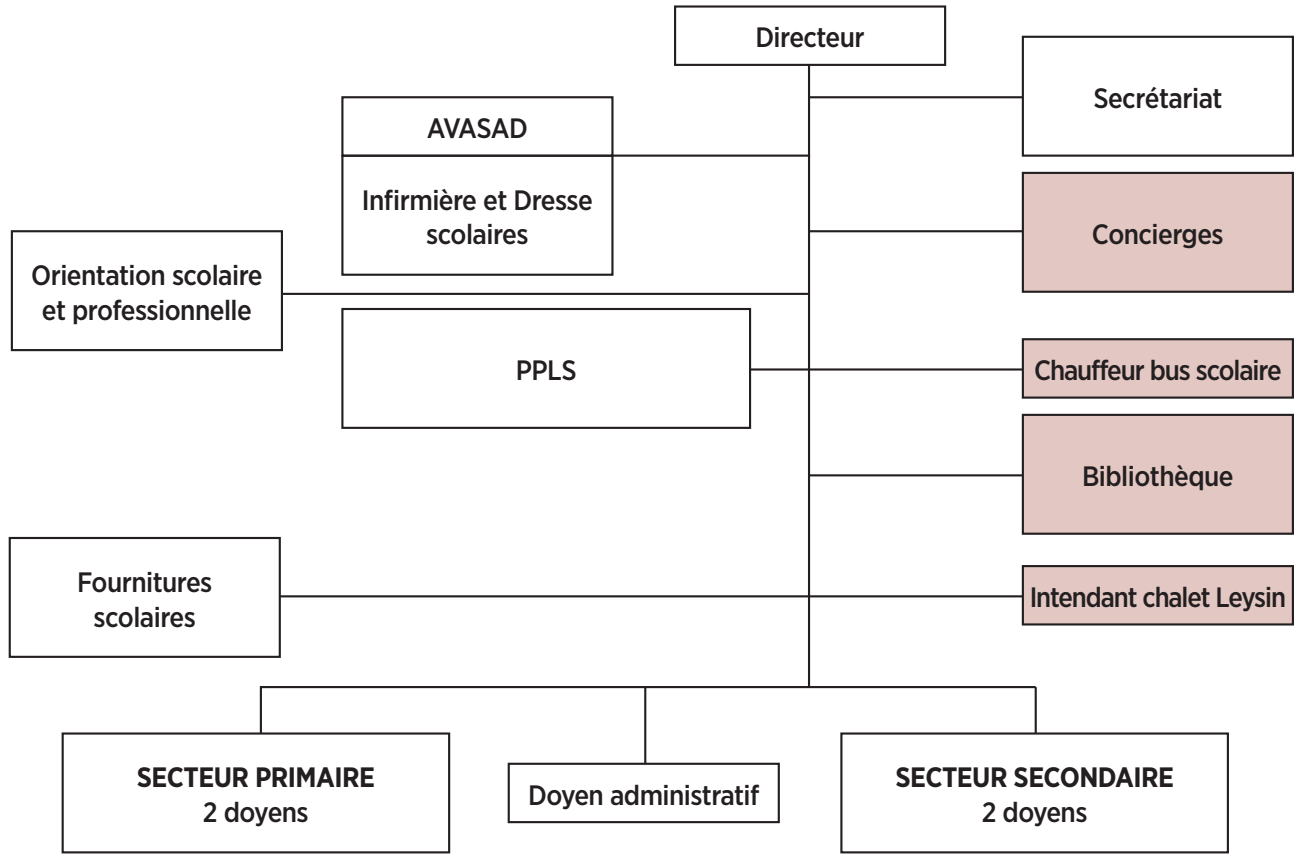
GÉOPORTAIL COMMUNAL

L'ensemble des données récoltées (inspection visuelle, contrôles caméra, relevés après travaux) sont mises à jour régulièrement dans notre géoportail communal.

ÉCOLES

Le fonctionnement d’une institution telle que l’Etablissement scolaire d’Epalinges nécessite un investissement immense de tous les partenaires pour offrir aux élèves un enseignement de qualité dans un climat serein. Grâce à une bonne collaboration, de nouveaux projets sont mis en œuvre tant au niveau des infrastructures que de l’approche socio-éducative et pédagogique de la prise en charge des élèves.

ORGANIGRAMME



En rouge: employés de la Commune d'Epalinges

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Membres représentant les autorités communales

- Jolliet Pierre, municipal
- Veraguth Marc, conseiller communal
- Largey Botti Sandrine, conseillère communale

Membres représentant les professionnels actifs au sein de l'Etablissement scolaire

- Mellina Pierre-Alain, Directeur
- Schwitzguébel Antoinette, enseignante secondaire
- Reymond Anne-Laure, enseignante primaire

Membres représentant les parents d'élèves

- Lavanchy Yann
- Migy Benjamin
- Randewijk Vanessa

Membres représentant les milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement

- Rossier Marie-Thérèse, Docteresse scolaire
- Guisan Virginie, animatrice socioculturelle CAJE
- Ramo Sandrine, Directrice AAEF

CORPS ENSEIGNANT

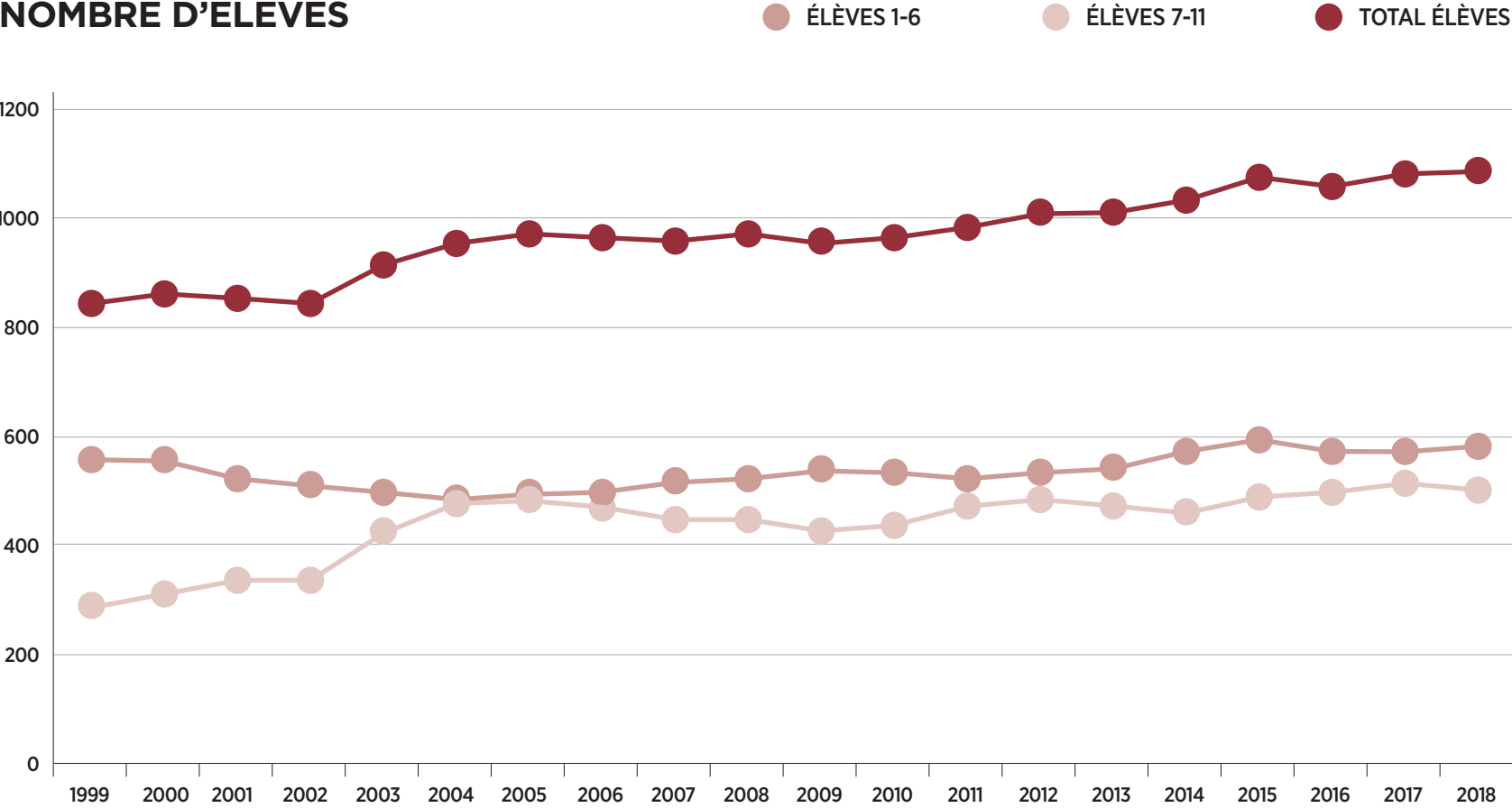
Aux degrés 1-6, l'établissement compte 52 maîtresses et maîtres dont 15 maîtresses à plein temps.

Aux degrés 7-11, 50 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 18 à plein temps, partagent leur enseignement dans les degrés 7-8 et dans les voies générales et prégymnasiales.

9 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 6 à plein temps, enseignent à la fois à des élèves 1-6 et 7-11.

Ainsi, au 1^{er} août 2018, le total des enseignants s'élève à 111 pour tout l'établissement.

NOMBRE D'ÉLÈVES



	Elèves 1 - 6	Elèves 7 - 11	Total élèves
2000	561	308	869
2005	500	480	980
2010	532	439	971
2015	596	486	1082
2018	589	498	1087

ENSEIGNEMENT

DEGRÉS 1 À 4P

Au 1^{er} octobre 2017, les degrés 1-4P étaient composés de 379 élèves répartis en 19 classes. Au 1^{er} octobre 2018, les classes 1-4P, au nombre de 19, comptaient 377 élèves.

Compte tenu de l'évolution des effectifs, nous avons ouvert une classe de 1-2P au collège de l'Ofréquaz. Une classe de 3P du collège de Bois-Murat a été fermée en conséquence du faible effectif d'élèves.

A ces classes s'ajoute la classe de développement comprenant 9 élèves qui suivent un programme adapté de 3P à 6P.

DEGRÉS 5-6P

Au 1^{er} octobre 2017, les degrés 5-6 étaient composés de 180 élèves répartis en 9 classes. Au 1^{er} octobre 2018, les classes 5-6 au nombre de 10 comptaient 200 élèves.

DEGRÉS 7-8P

Au 1^{er} octobre 2017, les classes 7-8P au nombre de 11 comptaient 212 élèves. Au 1^{er} octobre 2018, les classes 7-8P au nombre de 11 comptaient 202 élèves.

Aux 11 classes hétérogènes du cycle 7-8P, il faut ajouter celle de développement, comprenant 9 élèves à la rentrée 2018. Ces élèves suivent des programmes personnalisés de 7-8P. Certains d'entre eux bénéficient d'une intégration partielle dans les classes de 7-8P ordinaires.

Décisions d'orientation, fin juin 2018:

	Nombres d'élèves	Pourcentage
VP (voie pré-gymnasiale)	41	39.5%
VG (voie générale)	54	52%
Classe de pédagogie compensatoire	0	0%
Redoublement en 8P	9	8,5%
2018	589	498

Choix de l'option spécifique de VP:

Selon les nouvelles dispositions de la LEO (RLEO Art.69), sous certaines réserves, les élèves de VG peuvent remplacer les OCOM par une option spécifique.

Option spécifique	Elèves de VP	Elève de VG
Economie et droit	6 (14,5%)	2
Italien	6 (14,5%)	2
Latin	9 (22%)	2
Mathématiques et physique	20 (49%)	2
Total	41	8

Orientation dans les niveaux en VG:

Branches	Niveau 1	Niveau 2
Français	20	34
Allemand	14	40
Mathématiques	18	36

DEGRÉS 9 À 11

Avenir professionnel de nos élèves

Nos élèves de 9^e à 11^e années sont progressivement sensibilisés au choix de leur future profession. Ils reçoivent des informations diverses par le biais de leurs enseignants et du psychologue conseiller en orientation, lequel passe régulièrement dans les classes et collabore activement avec les maîtres.

Dès la 10^e année de leur scolarité obligatoire, les jeunes ont la possibilité d'effectuer des stages d'information ou des visites d'entreprises. Une visite du Salon des métiers et de la formation est organisée par l'école pour tous les élèves de 10^e et 11^e années.

Structure d'accueil temporaire

Une structure d'accueil temporaire (SAT) a été instaurée sur le site de Bois-Murat. Elle est destinée à accueillir ponctuellement des élèves dont le comportement en classe nuit à l'enseignement et à l'ambiance de travail. L'objectif de ce projet est triple:

- trouver une réponse soutenant l'élève qui fait preuve d'un comportement inapproprié en le sortant dans un premier temps du contexte déclencheur;
- assurer aux autres élèves de la classe un climat propice aux apprentissages;
- permettre à l'enseignant de se consacrer sereinement à son enseignement.

En cas de passages répétés à la SAT, le maître référent de la structure mène une réflexion avec l'élève qui perturbe le bon déroulement des cours, afin de l'aider à améliorer son comportement et son attitude face au travail. Ce référent collabore et épaulé les maîtres travaillant avec l'élève concerné; il rencontre si nécessaire les parents.

La SAT est opérationnelle tous les matins de 7h50 à 12h00. Elle est destinée principalement aux élèves de 9^e à 11^e années, bien que des élèves plus jeunes y soient également envoyés. Cette structure récente a montré sa nécessité et sa fonctionnalité.

VOIE PRÉGYMNASIALE (VP)

A la fin de l'année scolaire 2017-2018, 156 élèves faisaient partie de la voie prégyrnasiale (3 classes de 9 VP, 2 classes de 10 VP et 3 classes de 11 VP). La nouvelle volée (année scolaire 2018-2019) comporte 149 élèves (2 classes de 9 VP, 3 classes de 10 VP et 2 classes de 11 VP).

Répartition des élèves de VP (2018-2019)

Classe	9 VP 1	9 VP 2	10 VP 1	10 VP 2	10 VP 3	11 VP 1	11 VP 2
Nombre d'élèves	22	22	19	19	19	24	24

Options spécifiques

Option spécifique	9 VP* et VG	10 VP et VG	11 VP et VG
Latin	11 élèves (21%), dont 2 de VG	8 élèves (13%)	5 élèves (10%)
Italien	8 élèves (16%), dont 1 de VG	12 élèves (20%)	8 élèves (16%), dont 1 de VG
Économie-droit	10 élèves (19%), dont 3 de VG	20 élèves (33%), dont 3 de VG	14 élèves (28%)
Maths-physique	23 élèves (44%),dont 2 de VG	21 élèves (34%), dont 1 de VG	23 élèves (46%), dont 1 de VG
Total	52 élèves, dont 8 de VG	61 élèves, dont 4 de VG	50 élèves, dont 2 de VG

* Chiffres de la rentrée d'août 2018 incluant non seulement les décisions d'orientation à l'issue de la 8^e année, mais également les déménagements, les redoublements et les réorientations ascendantes. Ces chiffres sont donc différents de ceux présentés au cycle 7-8.

VOIE GÉNÉRALE (VG)

A la fin de l'année scolaire 2017-2018, 120 élèves composaient la voie générale (2 classes de 9 VG, 2 classes de 10 VG et 2 classes de 11 VG).

Répartition des élèves en VG (2018-2019)

Classe	9 VG 1	9 VG 2	9 VG 3	10 VG 1	10 VG 2	11 VG 1	11 VG 2
Nombre d'élèves	21	20	21	14	15	20	18

Choix de l'option artisanale, artistique ou technologique en VG (2017-2018)

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition des choix des options de compétences orientées métiers pour les volées de 9^e à 11^e années.

OCOM	9 VG	10 VG	11 VG
Arts visuels	16 (26%)	11 (38%)	8 (21%)
Travaux manuels	-	-	-
Activités créatrices et manuelles	6 (10%)	-	5 (13%)
Dessin technique	-	-	-
Economie et droit	10 (16%)	2 (7%)	11 (29%)
MITIC	15 (24%)	12 (41%)	12 (32%)
Sciences	7 (11%)	-	-
Choix d'une option spécifique (OS)	8 (13%)	4 (14%)	2 (5%)
Total	62 (100%)	29 (100%)	38 (100%)

CLASSE DE DÉVELOPPEMENT 9-11 (DES)

L'Etablissement d'Epalinges compte une classe de développement secondaire pour les degrés 9 à 11. Les élèves qui la fréquentent bénéficient d'un enseignement et d'un programme personnalisés visant à soutenir leur meilleure intégration scolaire, sociale et professionnelle. Si la réintégration partielle ou totale en voie générale reste l'objectif prioritairement visé, la mise en place de projets professionnels faisant suite à l'école obligatoire est également réalisée, en collaboration avec les élèves et leur famille.

Intégration et fin de scolarité des élèves de DES (2017-2018)

Classe	Nombre d'élèves	Intégration partielle en VG	Réintégration totale en VG	Attestation de fin de scolarité
DES	13	6	1	3

La classe de développement secondaire est composée de 12 élèves. Cinq élèves bénéficient d'une intégration partielle en voie générale pour le français, les mathématiques ou l'allemand.

APPUI

APPUI PÉDAGOGIQUE AUX DEGRÉS 1 À 6

Cette année, il y a eu 47 enfants qui ont participé aux appuis pédagogiques dans les divers bâtiments scolaires d'Epalinges.

Ils y ont trouvé du soutien pour les branches principales (français et mathématiques) et pour développer des stratégies d'apprentissage. Vingt périodes sont dévolues à cet usage chaque semaine, soit en petits groupes, soit seuls.

GROUPE D'APPUI H.P.I.

Un groupe d'appui pour élèves à haut potentiel intellectuel a été créé en octobre 2013. Il réunit depuis lors un maximum de 8 élèves, d'Epalinges mais aussi de la couronne de la région Nord-Ouest lausannoise, le mercredi matin. Les élèves se regroupent et travaillent ensemble autour de la réalisation de projets pédagogiques.

APPUI AUX DEGRÉS 7-11

Aux degrés 7-8, un système d'appui spécifique a été mis en place. Dans les degrés 9 à 11, chaque maître de branches principales a un quota d'heures d'appui à sa disposition pour l'année scolaire, qu'il utilise selon les besoins.

COURS INTENSIFS DE FRANÇAIS POUR ÉLÈVES

NON FRANCOPHONES AUX DEGRÉS 1 À 6

A la fin de l'année scolaire 2017-2018, 44 élèves suivaient le cours de français intensif. Au mois d'août 2018, 43 anciens et nouveaux élèves y étaient inscrits.

L'attribution de ces périodes de français intensif s'articule ainsi:

- 1 période hebdomadaire pour les 1P
- 3 périodes hebdomadaires pour les 2P
- 4 périodes hebdomadaires (2x2 périodes) en 3 et 4P

CLASSE D'ACCUEIL

Suite à l'installation sur la commune d'Epalinges en septembre 2016 d'un foyer EVAM destiné prioritairement aux familles, la Direction des écoles a ouvert mi-novembre 2016 une classe d'accueil primaire multi-âge pour les élèves allophones.

De janvier à juillet 2018, 7 élèves composaient la classe et un élève ayant déménagé en cours d'année a rejoint la classe quelques périodes par semaine.

Aujourd'hui, la classe est composée de 4 élèves et accueille également un élève intégré dans une classe ordinaire de 8^e année pour des cours intensifs de français.

Pour les élèves allophones du degré secondaire, la collaboration instaurée depuis plusieurs années avec la Direction des écoles de Lausanne se poursuit. Nous sommes reconnaissants que nos grands élèves allophones puissent rejoindre une classe d'accueil lausannoise le temps nécessaire à leur intégration dans une classe ordinaire palinzarde.

COURS INTENSIFS D'ALLEMAND

Durant l'année scolaire 2017-18, 3 élèves du secteur 9-11 ont bénéficié d'un cours intensif d'allemand (CIA). Celui-ci s'adresse aux élèves arrivant de l'étranger ou n'ayant pas suivi le cursus d'enseignement ordinaire dans cette discipline.

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés, qui ont lieu le lundi, le mardi et le jeudi, sont réservés aux élèves de la 4^e à la 8^e année. Une finance de 15 francs par élève et par mois est demandée aux parents.

Durant l'année scolaire 2017-2018, 7 groupes ont été formés à Bois-Murat, 2 à la Croix-Blanche et 1 à l'Ofréquaz pour les élèves de 4^e année. Pas moins de 92 enfants ont suivi les devoirs surveillés durant l'année, ce qui représente une augmentation de 13 élèves par rapport à l'année précédente.

A la rentrée d'août 2018, 84 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés. Sept groupes ont été ouverts à Bois-Murat (dont 2 durant la pause de midi, confirmant ainsi l'augmentation constatée l'année précédente), 2 à la Croix-Blanche et un groupe d'élèves de 4^e année à l'Ofréquaz.

PRÉVENTION

ACTIVITÉS DES MÉDIATEURS SCOLAIRES

Les médiateurs scolaires accompagnent les élèves rencontrant des problèmes relationnels, des conflits, des situations de mal-être, de maltraitance, de harcèlement ou des difficultés de communication. Le réseau de l'école composé de l'infirmière, du médecin scolaire, des psychologues et des médiateurs permet de partager les compétences et d'établir des pistes de résolution pour certaines situations complexes. Ce groupe réseau s'est réuni toutes les deux semaines.

De janvier à mars, les cinq classes de 9^e année (volée 2017-2018) ont suivi un atelier de prévention concernant l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Les classes de 8^e année ont reçu la visite de la Police cantonale avec leur l'intervention «Sois net!» au mois de juin.

Action Innocence a rencontré toutes les classes de 7^e les 15 et 16 novembre. Leur activité «Tim Tam et les TIC» permet de sensibiliser les jeunes aux problèmes liés à l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication).

L'animation en lien avec le SIDA a été organisée dans le cadre des cours de sciences pour chaque classe de 11^e année. L'expérience permet de sensibiliser les élèves aux risques encourus et aux notions de respect et de solidarité.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le groupe de prévention routière de la Gendarmerie vaudoise est passé en juin 2018 dans toutes les classes de l'établissement.

PRÉVENTION INCIVILITÉS

La Gendarmerie est passée dans toutes les classes de 8^e en juin 2018 pour traiter de la délinquance juvénile.

ÉDUCATION SEXUELLE

Afin d'aborder le problème délicat de l'éducation sexuelle des enfants, une première soirée d'échange entre les parents des élèves de 3^e, 4^e, 6^e, 8^e, 10^e et 11^e et une animatrice de Pro Familia a été organisée en mai 2018. Puis des cours (facultatifs) d'éducation sexuelle ont été mis sur pied à l'intention des élèves de 3^e, 4^e, 6^e, 8^e, 10^e, et 11^e années.

DÉPISTAGE DENTAIRE

En octobre, un dépistage dentaire a été effectué, comme chaque année, pour tous les élèves de l'établissement par M. Philippe Wantz, médecin-dentiste.

INFO-ÉNERGIE ET GEDREL

Durant l'année scolaire, les classes de 1^e, 2^e, 4^e, 5^e, 9^e et DEP ont bénéficié de diverses informations et préventions concernant les énergies et le tri des déchets.

AUTRES SERVICES

Les élèves bénéficient de services parascolaires variés, apportés par les équipes suivantes qui collaborent étroitement entre elles en fonction des problématiques rencontrées:

- santé scolaire: consultations d'urgence, vaccinations, dépistages de la vue, suivis de situations spécifiques
- psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)
- orientation scolaire et professionnelle

RÉFECTOIRE SCOLAIRE

À ce jour, 285 élèves sont inscrits au réfectoire, dont une cinquantaine qui le fréquentent occasionnellement.

La moitié vient très régulièrement différents jours de la semaine, selon les horaires des parents ou les appuis scolaires.

Dès la rentrée scolaire 2018, 155 repas sont servis le lundi, 168 le mardi, 150 le jeudi et 140 le vendredi pour les élèves inscrits en fixe. A ces chiffres, il convient d'ajouter les animateurs, les élèves ayant oublié de s'inscrire, ainsi que 25 enfants de la Trottinette.

Les pique-niqueurs sont environ une cinquantaine par semaine, soit une quinzaine par jour.

Période	Nbre de repas	Moyenne/j	Nbre de jours
Janvier/juillet	10514	120.85	87
Août/décembre	9032	148.06	61
TOTAUX	19546	132.06	148

A l'analyse des chiffres du tableau ci-dessus, on observe une augmentation du nombre de repas servis au 2^e semestre. Celle-ci est due à une recrudescence d'inscriptions d'élèves en 7^e année.

BIBLIOTHÈQUE

STATISTIQUES

Les statistiques 2018 ont été générées avec le nouveau logiciel informatique Syracuse. Certains éléments prennent en compte d'autres paramètres, ce qui peut entraîner des disparités par rapport aux données de 2017.

Lecteurs

En 2018, nous avons enregistré:

- 819 lecteurs actifs dont 165 nouveaux inscrits
- 493 enfants dont 108 nouveaux inscrits
- 56 adolescents dont 5 nouveaux inscrits
- 183 adultes dont 40 nouveaux inscrits

86 sont des collectivités, comme les classes d'Epalinges et les structures d'accueil des enfants.

Prêts

32'511 documents ont été empruntés par nos lecteurs.

- | | |
|--|--------------|
| • Livres (romans, documentaires, etc.) | 15'875 prêts |
| • BD et mangas | 8403 prêts |
| • Albums pour les enfants, livres CD | 5517 prêts |
| • DVD | 1424 prêts |
| • Autres | 1292 prêts |

ÉTAT DES COLLECTIONS

La bibliothèque possède actuellement 19'054 documents.

- Les livres (les romans, documentaires, etc.) 11'979 exemplaires
- BD et mangas 3085 exemplaires
- Albums pour les enfants 1669 exemplaires
- Périodiques 1411 exemplaires
- Films en DVD 439 exemplaires
- Autres médias 471 exemplaires

Au total, 1509 nouveaux documents ont complété nos collections :

- Section Adulte : 488
- Section Jeunesse: 1021

1268 documents ont été supprimés.

La bibliothèque est abonnée à 24 titres de magazines: 14 dans la section jeunesse et 10 dans la section adulte.

Comme nous l'avions souligné en 2017, la bibliothèque s'affirme comme un lieu de vie, non seulement pour les enfants mais aussi pour les parents qui viennent lire et profiter notamment de la variété des périodiques à disposition.

Beaucoup d'élèves profitent du calme des lieux pour y faire leurs devoirs, d'autres personnes viennent travailler sur leurs portables, profitant de l'accès internet.

Nous pouvons observer que la fréquentation du lieu est en hausse. Enfin, nos animations sont très appréciées et ont su gagner à chaque fois de nouveaux publics.

FORMATION, PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET BÉNÉVOLAT

Nos bénévoles, Mme Manon Reist et M. Jean Perruisseau ont effectué durant cette année 131h et 30 min d'aide en équipant presque toutes nos acquisitions. Une aide ponctuelle a été aussi proposée par Mmes Josiane Chablais et Heidi Viredaz.

Mme Manon Reist montre aux enfants l'équipement des livres.

Vu l'année très chargée par la migration informatique ainsi que par le fait que deux bibliothécaires ont suivi des formations importantes de CFC d'agent en information et documentation et CAS bibliothécaire en milieu scolaire auprès de la HEP, nous n'avons pas souscrit de formations supplémentaires pour l'équipe, à l'exception de deux formations qui s'inscrivent dans le registre des fonctions scolaires. Mme Anne Guye a obtenu en juin 2018 un « CAS - bibliothécaire en milieu scolaire ». Cette formation, obligatoire pour tous les bibliothécaires scolaires du canton de Vaud, est proposée par la Haute école pédagogique. Elle permet d'acquérir des outils pour proposer des activités en lien avec les objectifs du PER et de poser un regard réflexif sur les animations pédagogiques déjà mises en place.

Les bibliothécaires ont suivi en 2018 les formations continues suivantes, afin d' étoffer le catalogue d'animations pédagogiques de la bibliothèque et de proposer de nouvelles collaborations avec les classes au plus près des besoins et des attentes des enseignants :

- « Concevoir des animations collectives et participatives pour aimer vivre ensemble » proposée par la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (Fabienne Egger)
- « A la découverte du BookTubing, l'art punchy de partager ses lectures » proposée par la Haute école pédagogique – Vaud.

Le voyage culturel du groupe romand de la CLP, prévu en septembre, a été compromis par la météo. Il est déplacé au mois de mars 2019.

Quant à Mme Wilczak, en vue de son prochain départ, elle a suivi durant deux jours le cours préparatoire à la retraite, organisé par le Centre d'éducation permanente (cep.vd.ch) qu'elle a beaucoup apprécié.

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE

La bibliothèque d'Epalinges met à disposition des élèves, des enseignants, et de son lectorat communal plus de 22'200 documents (romans, BD, périodiques, documentaires et multimédias).

Elle est ouverte exclusivement pour les classes, les élèves, et les enseignants 26 heures par semaine.

Elle accueille également les élèves lors de la pause de midi, entre 12h30 et 13h55. Cette plage horaire reçoit un grand succès: les places assises disponibles sont souvent toutes occupées d'élèves qui lisent, par exemple, une bande dessinée ou un manga.

Le public communal, qui comprend également les élèves et les enseignants, a accès à la bibliothèque 15 heures par semaine.

Nous proposons aux enseignants et à leurs classes différentes prestations: accueil régulier pour des emprunts de documents, animations pédagogiques, recherches documentaires, etc.

VISITES DE CLASSES

En 2018, la bibliothèque a accueilli 93 visites de classes. Après une baisse en 2017, nous observons une légère hausse cette année.

Ces visites sont l'occasion d'expliquer le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque aux élèves, mais aussi de leur permettre d'écou-

ter une lecture à haute voix, une présentation de nouveautés et coups de cœur et de faire un choix de livres pour la classe.

Dans la majorité des cas, une animation pédagogique est menée par la bibliothécaire. L'animation tient compte des sujets traités en classe et du Plan d'étude romand. Des animations spécifiques sont également créées sur demande des enseignants.

Durant les périodes scolaires, les élèves et les enseignants se rendent également à la bibliothèque pour des recherches sur des sujets spécifiques ou pour permettre aux élèves anglophones et germanophones de faire un choix de lecture dans ces langues.

Durant l'année 2018, nous constatons une hausse de 8% du nombre de documents empruntés lors des visites de classe par les élèves et les enseignants. 4429 documents sont partis dans les classes. Cela représente en moyenne 4 documents empruntés par chaque élève de l'établissement, et 76 documents empruntés par classe.

PRIX CHRONOS

Le 5 mars 2018, 20 élèves des classes de 8P ont débattu avec une vingtaine de « seniors » sur le contenu de 5 livres sélectionnés par Pro Senectute dans le cadre du « Prix Chronos ». Un échange intergénérationnel où l'écoute et l'émotion étaient au rendez-vous. Tous les participants ont ensuite voté pour choisir leur livre préféré et ont reçu un diplôme de participation.

CONCOURS - EXPOSITIONS

Durant cette année, l'équipe de la bibliothèque a proposé aux élèves et aux enseignants plusieurs expositions-concours :

- Printemps: « Ça pousse, ça croît, mais qu'est-ce que c'est ? » et « Mais à qui est ce squelette ? »

Les élèves ont retrouvé le nom de fleurs et de champignons à l'aide de photos installées sur un grand panneau. Ils ont également rempli une fiche d'observation avec les caractéristiques de la plante de leur choix.

Les plus petits se sont amusés à retrouver les squelettes correspondant à certains animaux.

- Juin: « La planète foot »

Coupe du monde de football oblige, nous avons mis en place un concours autour des drapeaux et des capitales des pays participant à la coupe du monde de football.

- Août - septembre: « C'est de saison ! A chaque mois ses fruits et légumes ! »

Ce concours permettait de sensibiliser les élèves aux fruits et légumes de saison. Après avoir observé un gigantesque panier gourmand, ils devaient lier le nom de fruits et légumes à la bonne saison.

- Automne: « Harry Potter »

Afin de fêter dignement les 20 ans de la sortie du premier livre de la célèbre série de J.K. Rowling, la bibliothèque a mis en place deux concours autour de l'univers magique d'Harry Potter. Le premier, a permis à tous les fans de se creuser les méninges pour répondre à des quizz et des

énigmes. Le deuxième a laissé libre court à l'imagination des enfants pour dessiner leur version de l'univers d'Harry Potter.

FÊTE DES ÉCOLES

Comme à son habitude, la bibliothèque, avec les membres du Club des lecteurs, a activement participé à la fête des écoles en proposant des questionnaires ayant pour thème « Autour du monde ». Ces quizz ont remporté un grand succès.

CLUB DES LECTEURS

Le Club des lecteurs réunit régulièrement (une fois par mois) des élèves autour des nouveautés de la bibliothèque. Les enfants présentent leurs lectures et donnent leurs avis qui sont par la suite publiés sur le site internet de la bibliothèque, sur lequel un blog leur est réservé. Ces réunions mensuelles sont riches en différents échanges autour de leurs lectures et des thèmes qu'elles suscitent. Une vingtaine d'élèves de 7P à 10^e, y participent.

SALLE DE DOCUMENTATION ET LECTURES SUIVIES

Les enseignants ont accès à 3212 documents (périodiques, documentaires, multimédias, etc.) à la salle de documentation.

Les bibliothécaires se chargent de l'enregistrement des nouveaux documents dans le catalogue, 68 titres en 2018.

Elles gèrent également les abonnements des périodiques des enseignants (8 titres), et les collections des lectures suivies (92 collections pour les 1-8P).

Avant les vacances d'été, nous avons profité d'un réaménagement complet de la salle de documentation, pour éliminer environ 300 documents obsolètes et/ou plus utilisés, en collaboration avec les chefs de file.

Il est impossible d'avoir un quelconque contrôle de ce qui se trouve réellement sur les rayonnages de la salle de documentation et de ce qu'y empruntent les enseignants.

INFORMATIQUE ET SITE INTERNET

Durant la pause estivale, l'équipe n'a pas chômé. Nous avons changé de système informatique de gestion de la bibliothèque. Ceci a engendré de nombreuses formations et beaucoup de temps passé à paramétrer ce nouveau logiciel.

Le nouveau site internet propose au public une autre façon d'approcher la bibliothèque. Autant la charte graphique que l'accessibilité à toutes les informations sont plus intuitives et plus attrayantes. Celui-ci, régulièrement mis à jour, est apprécié des élèves. Ils y semblent à l'aise pour effectuer des recherches sur le catalogue, consulter les nouveautés, les coups de cœur et les animations, faire des prolongations et des réservations, depuis la bibliothèque ou depuis chez eux.

CONCLUSION

Le nombre des visites des classes sont plus ou moins stables. Néanmoins, les classes de 9^e, 10^e et 11^e sont quasiment absentes de la bibliothèque, ce que nous regrettons.

Les bibliothécaires font de leur mieux pour répondre aux besoins des élèves et des enseignants en donnant toujours la priorité à leurs demandes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE ADMINISTRATIVE

Au niveau de la Police cantonale vaudoise, qui s’occupe des interventions dites de « Police secours », Epalinges dépend du CGM (Centre de Gendarmerie Mobile) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d’intervention est occupé par des UGM (Unités de Gendarmerie mobile).

Pour la Police de proximité, notre Commune dépend du poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne, dont un collaborateur est le référent pour Epalinges. Ce dernier est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents, ou sériels, sont identifiés dans la Commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente, et les contacts sont hebdomadaires. Pour le suivi des interventions, le Municipal en charge et le responsable d’office participent à un rapport mensuel, en compagnie du Chef du poste du Mont ou de son remplaçant.

Le fourgon du poste mobile est stationné dans les locaux de la Voirie, au Bois-de-la-Chapelle, et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative. L’effectif est constitué de deux à trois gendarmes. En contrepartie, le poste de Gendarmerie mobile occupe une permanence fixe, le jeudi après-midi, dans les locaux du service de la Police administrative. Il est dès lors possible d’y déposer une plainte, demander des renseignements ou faire part de toute information utile au travail de la police.

PATROUILLES - PRÉVENTION

Hormis les diverses interventions qui nous sont transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, notre service effectue, en moyenne, deux patrouilles préventives journalières, au volant de notre vé-

hicule de service et à pied. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également en scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes, à des fins préventives, sont effectués près des points sensibles de notre Commune. Selon les circonstances, ou en cas de signalement d’abus manifestes, des missions répressives sont également organisées.

AMENDES D’ORDRE – ORDONNANCES PÉNALES

En 2018, la Police administrative a notifié 790 amendes d’ordre (896 en 2017) pour un montant total de CHF 43’811.- (Fr. 47’252.- en 2017), dont 58 (41) qui, impayées dans les temps, ont été converties en ordonnances pénales.

Des contrôles ciblés démontrent qu’une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parage.

La Commission de Police a traité 647 dénonciations (829 en 2017) et généré tout autant d’ordonnances pénales. La répartition de ces dernières se présente de la manière suivante :

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	511 (669)
Dénonciations par l’Office de la population	40 (25)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	76 (94)
Dénonciations pour infraction sur la Loi sur les déchets	8 (34)
Autres dénonciations	12 (7)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de CHF 128’274.- (Fr. 114’851.-).

Les contraventions au Règlement général de police (RGP) sont principalement des infractions pour trouble du respect et de la tranquillité publics.

NATURALISATIONS

La Police administrative a collaboré au traitement de 55 rapports de naturalisation, tous déposés en 2017.

Une nouvelle loi a vu le jour au 1^{er} janvier 2018 mais sa mise en application n'est pas encore finalisée. En effet, la loi d'application a mis beaucoup de temps à se concrétiser.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

9 patrouilleurs/euses scolaires, dont une remplaçante, assurent la sécurité des écoliers: 6 aux Croisettes et 3 au Village. Si personne ne peut assurer la patrouille, c'est notre service qui y remédie. En cours d'année, une patrouilleuse nous a quittés et a été remplacée par deux autres collaboratrices.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des inhumations a enregistré 104 décès (111 en 2017). Sur ce nombre, 42 (33) corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Epalinges dont 14 (16) venant d'autres communes. En outre, les cendres de 11 (7) défunts ont été versées au Jardin du Souvenir et celles de 5 (4) placées au Columbarium. L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires, où trois concessions ont été accordées.

53 (49) personnes décédées à Epalinges ont été inhumées dans une autre commune. La plupart provenaient de Sylvana (32 (44) décès) et de l'EMS « La Girarde » (12 (13) décès).

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIÈRE

Le personnel de la police a assisté à de nombreuses séances concernant le réseau routier palinzard. Une trentaine de signaux routiers ont été installés. La signalisation routière de la commune est aux normes de l'OFROU, ce qui permet de dégager sa responsabilité en cas d'accident.

Dans le cadre des travaux de collecteurs du Grand-Chemin, nous avons profité de changer la panoplie vieillissante au débouché de la sortie, chaussée lac, de la route de Berne. Elle est désormais également aux normes.

Au chemin du Chaugand, en attendant la construction d'un trottoir, un cheminement sécurisé a été réalisé entre le débouché du chemin du Ruisseau-Martin et le collège. Un marquage coloré, complété par des poteaux amovibles ainsi que deux gendarmes couchés, complètent la construction.

La mise à l'enquête de deux zones 30 km/h, dans les quartiers de l'Eglise et des Tuileries, n'a pas soulevé d'opposition. Elles seront mises en place en 2019.

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage), partiellement usée par le temps, a été refaite ou complétée. Suite à diverses remarques reçues des citoyens, deux passages piétons, sur la route de la Croix-Blanche, sis de part et d'autre du débouché de la route de Montbleson, ont été munis de feux tricolores. Ils sont désormais sécurisés.

L'attribution des numéros d'immeuble s'est poursuivie partout où cela s'est avéré nécessaire, notamment aux endroits où de nouvelles constructions ont vu le jour.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS**DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL**

Le responsable de l'office s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Epalinges. Il a suivi une formation sur ce sujet, au sein du Groupement Romand de prévention des accidents (GRPA). La collaboration avec le représentant régional de la SUVA se poursuit et permet de perfectionner nos connaissances dans ce secteur, si pointu et riche en réglementations. Quatre journées d'inspections se sont déroulées et 16 chantiers contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans trois cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité des ouvriers.

PLAN CANICULE

La police a avisé 80 de nos aînés du plan canicule qui permet à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans, et vivant seules, d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2018, ce sont 7 dames, de 80 à 94 ans, qui ont sollicité nos services durant le plan canicule du 2 au 9 août. Dès lors, nous avons pris contact quotidiennement avec chacune des dames, la plupart n'ayant pas souhaité de visite à domicile. Cependant, nous nous sommes déplacés à 4 reprises pour aller rencontrer ces habitantes à leur domicile. Ce service a été très apprécié, les personnes contactées se sentant entourées lors de cette période pénible.

DIVERS

Le service a traité 347 (321 en 2017) commandements de payer dont 219 notifiés. Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être

notifiés par le personnel de la Poste. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Ces notifications ont fait rentrer CHF 9855.- (219 x Fr. 45.-) dans les caisses de la Commune.

Huitante-trois attestations pour perte ou vol de documents d'identité ont été établis, dont 79 pour des documents suisses et 4 pour des pièces d'identité étrangères.

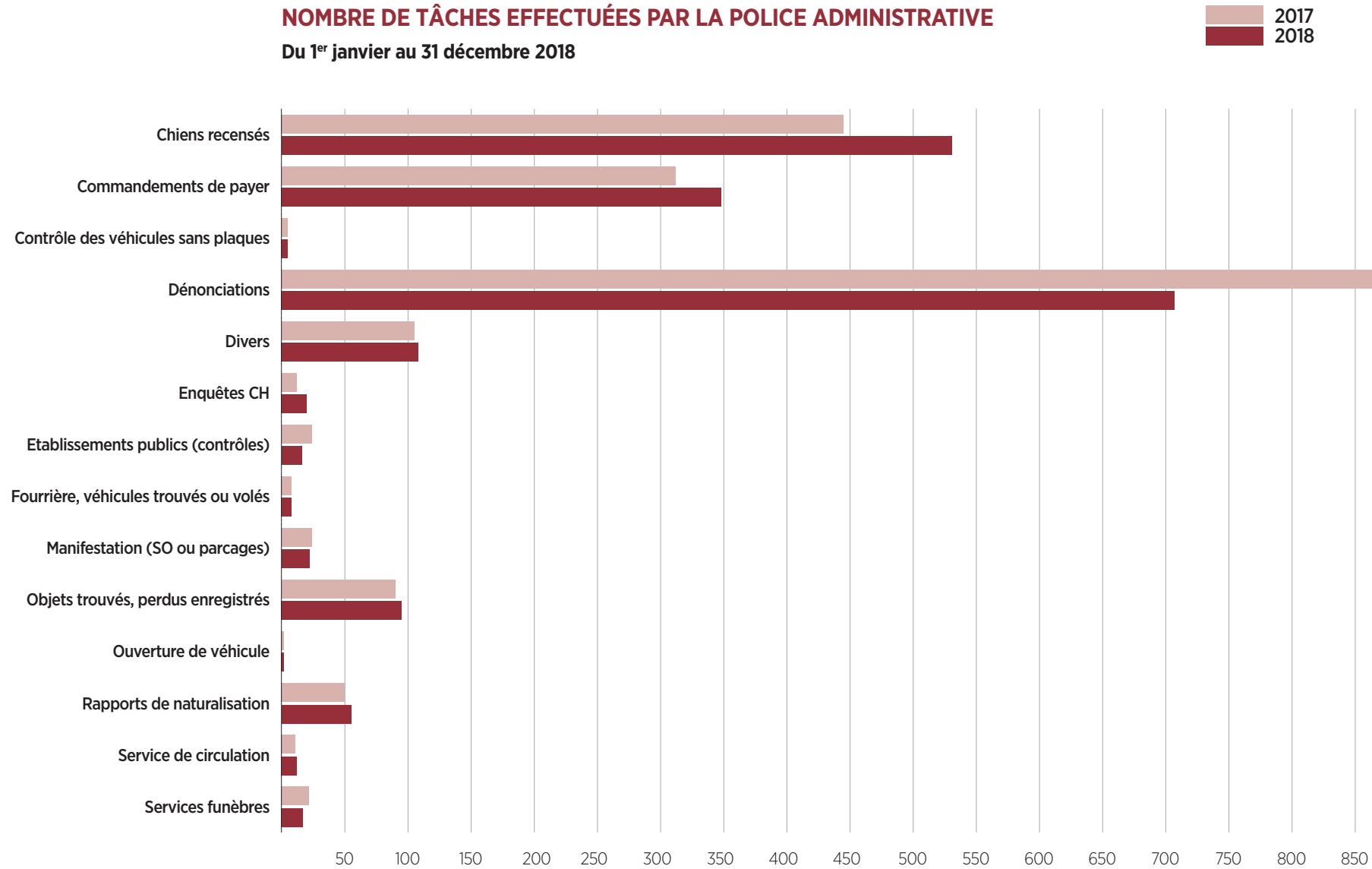
Le contrôle de la taille des haies a engendré 25 courriers de la part du service. Sur ce nombre, la majorité des personnes ont satisfait aux exigences.

Par contre, il a été nécessaire d'engager une procédure auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public), suite au recours d'un propriétaire qui jugeait que l'état de sa haie était satisfaisant. L'emprise de ses arbustes empiète de plus de 50 centimètres sur le gabarit du trottoir, unique passage pour les piétons, et notamment du Pédibus.

Le contrôle des eaux de la piscine du Collège de Bois-Murat est effectué grâce à des prélèvements, une fois par mois, transmis au laboratoire du Service d'hygiène situé sur le site du CLE (Centre de Laboratoire d'Epalinges). En 2018, tous les contrôles se sont révélés négatifs.

Au registre communal des chiens, le service a procédé à 120 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 529 chiens.

On note des interventions à 2 (2) reprises pour faire évacuer des voitures hors d'usage. 95 (89) objets trouvés et 25 (30) perdus ont été enregistrés. 57 (50) ont été restitués à leur propriétaire.



OFFICE DE LA POPULATION

La charge de travail est en augmentation : attribution de nouvelles tâches comme le contrôle des signatures lors d’initiatives ou de référendums, nouvelles arrivées suite à des constructions sur la commune et augmentation du nombre d’étudiants à l’Ecole hôtelière de Lausanne – le record d’entrées estudiantines a été atteint cette année.

Le programme informatique NEST pose encore et toujours quelques problèmes. En particulier, les statistiques relatives aux mutations ne peuvent plus être générées, malgré nos demandes répétées.

En ce qui concerne les mouvements de population, l’Office de la population a enregistré une augmentation des mutations : naissances et arrivées (1358 en 2018 contre 953 en 2017 pour la population en résidence principale), décès et départs (1569 en 2018 contre 1345 en 2017 pour la même population), mariage, naturalisations (200 en 2018), etc. La population ayant augmenté de plus de 200 habitants en une année, le nombre de mutations suivant logiquement. Beaucoup d’arrivées d’étrangers et de renouvellement de permis ont également été enregistrés.

Au 31 décembre 2018, Epalinges comptait 9666 habitants contre 9413 une année auparavant. La répartition est de 4064 femmes (4’027), 3657 hommes (3563), 936 filles (882), 1009 garçons (941). 6734 (6569) personnes sont de nationalité suisse, soit 69.67% (69,65%) de la population.

FEU

Depuis 2015, la Commune d’Epalinges a délégué à la Commune de Lausanne la gestion de son service du feu, conformément aux exigences de la Loi cantonale sur le service de défense incendie et de secours (LSDIS). Les pompiers actifs sur le territoire de la commune d’Epalinges font partie du SDIS Lausanne Epalinges, qui est rattaché au Service de protection et Sauvetage (SPSL) de la Ville de Lausanne.

Suite au décès subit du Capitaine Yves Gorka au mois de juin 2018, c’est son remplaçant, le Premier lieutenant Pierre-Yves Thévoz qui a assuré l’intérim jusqu’au mois de novembre, date à laquelle il lui a officiellement succédé.

Le rayon d’action du site d’Epalinges couvre le territoire communal, ainsi que la zone foraine des Râpes de la Ville de Lausanne. Elle comprend les villages de Vers-chez-les-Blanc, de Montblesson, du Chalet-à-Gobet et une partie des bois du Jorat. Les pompiers d’Epalinges peuvent être appelés en renfort dans les communes voisines, en cas d’évènements de grande ampleur ou d’évènements multiples.

L’année 2018 restera dans l’histoire comme l’année de tous les records. Ce ne sont pas moins de 206 interventions qui ont été comptabilisées en 2018. Elles se répartissent entre 91 interventions « ordinaires » et 115 interventions consécutives aux intempéries du 11 juin. Il aura fallu 47 heures pour venir à bout de ces intempéries, ce qui a mobilisé l’entier du personnel palinzard, ainsi que quelques renforts de pompiers lausannois et de membres de la protection civile.

Un élan de solidarité s’est manifesté au niveau des sapeurs-pompiers, des employeurs, des services communaux et aussi de la population. Les sinistrés ont fait preuve d’indulgence, certains ayant dû patienter de nombreuses heures avant d’être secourus.

- L'année 2018 a aussi vu la mise en place du nouveau système d'alarme et l'aide à l'engagement de l'ECA, nommée «ProSDIS». Ce dispositif permet à ce que seul l'effectif strictement nécessaire au départ d'une intervention soit alarmé contre une alarme par groupe d'une douzaine de personnes auparavant. Ceci a engendré de nombreuses conséquences, dont :
- la diminution des coûts effectifs d'intervention ;
 - une bonne vue d'ensemble en temps réel des moyens et du personnel disponible ;
 - une automatisation partielle de la rédaction des rapports d'intervention ;
 - une meilleure implication du DAP dans le système d'alarme.

- Pour ce qui est de la formation, le système est basé sur 3 piliers, à savoir :
- les formations cantonales proposées par l'ECA ;
 - les écoles de formations organisées au niveau de la couronne lausannoise et au niveau du SDIS Lausanne Epalinges qui représentent 17 dates ;
 - les exercices ordinaires organisés par le site pour le maintien, l'amélioration, les connaissances et l'entraînement. Tous domaines confondus, cela représente 56 journées ou soirées sur l'année.

Depuis 2011, l'effectif est en progression constante, pour atteindre la barre des 60 personnes au début 2018. D'une part, cela est dû à l'efficacité de la campagne publicitaire orchestrée par la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, et d'autre part, par l'efficacité des envois adressés aux 18 19 ans et aux 29-30 ans de la commune.

Pour maintenir un effectif, il ne faut pas seulement recruter de nouvelles personnes ; il faut aussi garder les sapeurs actuels. Le DAP d'Epalinges, qui ne servait que de marchepied pour atteindre le DPS, est aujourd'hui un organe d'intervention à part entière. Des personnes qui ont

moins de disponibilité font carrière au DAP, en intervenant occasionnellement. Avec «ProSDIS», ces personnes peuvent se rendre disponibles sur le portail web dédié et être alarmées subsidiairement, en cas de manque d'effectif dans le groupe de service.

PROTECTION CIVILE

- Principales tâches :
- garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
 - organiser et diriger les cours de compétence communale
 - collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
 - coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2013	2014	2015	2016	2017	2018
20	18	17	18	19	18

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2013	2014	2015	2016	2017	2018
1'112	1'188	1'270	1'250	1'393	1'254

INTERVENTIONS

- Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).
- Sept services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives totalisant 988 jours de service. Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 19 reprises, soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes dont :
- la mise sur pied du plan « Grand Froid » ;
 - les intempéries durant la nuit du 11 au 12 juin ;
 - la remise en état (conséquences des intempéries) ;
 - la mise sur pied du plan « Canicule ».

Heures réalisées par les professionnels

	2017	2018
Engagements au profit des collectivités	918	723
Engagements en situation d'urgence	333	882
Total	1251	1605

Collaborations (internes et externes)

Afin de conserver le niveau de formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC), l'instruction s'est poursuivie en 2018, avec la participation d'un détachement de l'ORPC Ouest lausannois.

La collaboration avec cette entité est nécessaire, afin de garantir un effectif de spécialistes formés pour ce genre de mission. D'autre part, un exercice d'état-major de deux jours a été organisé en intégrant la participation de deux officiers sapeurs pompiers professionnels.

MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES

- Le SSCM distribue l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les astreints arrivant au terme de leur formation de base au centre de formation cantonal de Gollion. Afin de poursuivre dans l'amélioration des tenues et du matériel d'intervention, le SSCM a livré fin 2018 une nouvelle dotation concernant la régulation du trafic routier, l'équipement antichute, ainsi que du matériel complémentaire dont des casques de nouvelle génération.
- L'introduction du logiciel PISA se révèle encore et toujours peu adapté pour la gestion du matériel personnel et demande de ce fait une consécration accrue.
- Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été louées et ne le seront plus dans les années à venir. Au vu de la diminution d'arrivées de migrants sur sol vaudois, l'EVAM a renoncé à l'utilisation des constructions de protection civile de Coteau Fleuri et de l'Ofréquaz. Celles-ci sont libérées depuis décembre 2018 et nécessiteront d'importants travaux de remise en état.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES ABRIS

Le nombre d'abris contrôlés pour 2018 s'élève à 10. L'effort principal a été mis sur la saisie des contrôles effectués à partir de 2010 jusqu'à 2017. Cette activité a par ailleurs généré un travail volumineux, avec 2850 dossiers qui ont dû être saisis dans un nouveau logiciel.

ESSAI ANNUEL DES SIRÈNES

Les sirènes ont été déclenchées le 7 février à 13h30, par la centrale d'engagements et de transmissions (CET) de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45 par l'ORPC. Une sirène n'a pas fonctionné lors du premier cycle et six lors du déclenchement manuel. Actuellement, 11 véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les 7 parcours prédéfinis.

VÉHICULES

Fin 2018, la Protection civile disposait de 16 véhicules, l'ensemble du parc étant marqué avec la ligne graphique de la Protection civile vaudoise.

FORMATION

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur:

- la conduite au niveau de l'état-major;
- l'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient;
- la formation par les cadres sanitaires auprès des compagnies d'appui, concernant l'application BLS AED;
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier «Delesta»;
- l'intégration de la section «aide à la conduite», dans les compagnies;
- la recherche et le sauvetage dans les décombres pour le domaine de l'appui;
- la présentation aux musées lausannois du concept de plan de sauvetage dans le domaine de la protection des biens culturels;
- la maîtrise de l'utilisation des appareils de mesure de radioactivité pour le domaine atomique, biologique et chimique (ABC);
- la mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance.

JOURS DE SERVICE

Désignation	2017	2018
Cours effectués dans le cadre communal	5953	4700

ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES ET MILICIENS

4700 jours de service ont été accomplis en 2018. Ce nombre est plus faible que lors des années précédentes en raison du fait que le personnel professionnel n'est plus inclus dans la comptabilité, seules figurant les personnes incorporées comme miliciens. Les manifestations sportives ont généré 988 jours de service, alors que 292 l'ont été envers les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1254 incorporés pour 18 professionnels. Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition ainsi que des engagements est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.

CULTES

Les communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes :

- les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse;
- la fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse;
- les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.00.



CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D’ÉPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Oui le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l’exercice 2018 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité le 3 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

La Secrétaire:

Maurice Mischler

Sarah Miéville

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Epalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association Suisse des services des Sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CADEV	Centrale d'achats
CAJE	Centre d'animation des jeunes d'Epalinges
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Epalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Epalinges
CODIR	Comité directeur
COPIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie infantine
DDP	Droit distinct permanent
DECS	Département de l'économie et du sport

DES	Département de la sécurité et de l'environnement
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIS	Département des institutions et de la sécurité
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information
DTE	Département du territoire et de l'environnement
EH	Equivalent-habitant
EMS	Etablissement médico-social
ETP	Equivalent Temps Plein
FEEDD	Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
MPGA	Modification du plan général d'affectation
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Office des affaires extérieures
OAJE	Organisme de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles

OFROU	Office fédéral des routes
OIT	Office de l'information sur le territoire
PAC	Plan d'affectation cantonal
PAE	Plan d'action énergie
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PDCant	Plan directeur cantonal
PDCM	Plan directeur communal de mobilité
PDL	Plan directeur localisé
PER	Plan d'études romand
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS
POLCANT	Police cantonale
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PQ	Plan de quartier
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RDU	Revenu déterminant unifié
RF	Registre foncier
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière
SAGR	Service de l'agriculture
SAN	Service des automobiles et de la navigation
SASH	Service des assurances sociales et de l'hébergement
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SCL	Service des communes et du logement
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne

SDE	Service de l'emploi
SDT	Service du développement territorial
SEPS	Service de l'éducation sportive et du sport
SERAC	Service des affaires culturelles
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
SIL	Services industriels de Lausanne
SIT	Service d'information du territoire
SJL	Service juridique et législatif
SM	Service de la mobilité
SPAS	Service de la prévoyance et de l'aide sociales
SPECO	Service de la promotion économique et du commerce
SPEN	Service pénitentiaire
SPEV	Service du personnel de l'Etat
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPOP	Service de la population
SR	Service des routes
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSP	Service de la santé publique
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
UAT	Unité d'accueil temporaire
UCA	Conseil et appui en management et organisation
UCV	Union des Communes Vaudoises
UDD	Unité du développement durable
UOF	Opérations foncières

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
3	Ch. du Bois-Murat 21	Bois-Murat - Tuileries	Bâtiment scolaire, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3 451	15 838		29 664	48 953
19	Ch. du Bois-Murat 13	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1 323	2 018			3 341
22	Ch. du Bois-Murat 15	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3 923		57	4 846
78	Ch. des Roches - Tuileries	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1 244			1 281
85	Ch. du Bois-Murat 15	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	933	745			1 678
119		Les Croisettes			167			167
144	Rte de la Croix-Blanche 11	Les Dailles	Maison Rochat	139	1 214			1 353
202		Le Bois de Rovéréaz	Forêt				43 919	43 919
208		Le Bois-de-Menton	Forêt				3 960	3 960
231		Le Bois-de-Menton	Forêt				4 699	4 699
250		A la Cornaz	Forêt				1 993	1 993
251		A la Cornaz	Forêt				664	664
252		A la Cornaz	Forêt				944	944
254		A la Cornaz	Forêt				329	329
258		A la Cornaz	Forêt				799	799
259		A la Cornaz	Forêt				64	64
260		A la Cornaz	Forêt				141	141
273	1/2 Epalinges - 1/2 Lausanne	Les Croisettes	Zone de verdure protégée	16		4 937		4 953
274	1/2 Epalinges - 1/2 Lausanne	Les Croist	Zone de verdure protégée			4 607		4 607
288		Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2 276		2 276

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
342	Pl. de la Croix-Blanche 1	La Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, pl. Croix-Blanche, salle de sport, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière	2 367	55 590	21 416	15 789	95 162
349		Les Dailles	Zone de verdure			909	1 450	2 359
351		Les Dailles	Zone de verdure			2 263		2 263
391	Ch. de l'Arzillier	En Guébey	Pavillon, zone de verdure	97		3 795	8 108	12 000
394		En Montéclard	Forêt				1 667	1 667
403		En Montéclard	Zone de verdure			2 644	1 967	4 611
407		En Montéclard	Forêt				563	563
415		Le Champ du Bois	Forêt				10 515	10 515
441		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux			2 372	58	2 430
444		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux, inconstructible			2 371	2 987	5 358
466	Rte du Village	A la Biolleyre	Dépôt, sous-station électrique; dévestiture publique	63	4 234			4 297
480		La Croix-Blanche	Forêt				1 380	1 380
484		La Croix-Blanche	Forêt			738	1 829	2 567
489		La Croix-Blanche	Parking, forêt		297	409	623	1 329
490		La Croix-Blanche	Parking, forêt		518	100	329	947
494	Rte de la Croix-Blanche 25-27	La Croix-Blanche	Auberge, salle des spectacles, Maison de commune, local Service du feu	1 988	4 625	1 077	3 498	11 188
501	Rte de la Croix-Blanche 37	La Croix-Blanche	Ex-bâtiment Grin (don Kamprad) - Epalagements protégés		614	606		1 220
507	Ch. Mon-Repos 9 - Rte de la Croix-Blanche 46	La Croix-Blanche	Collège et cabanon	1 002	1 846	3 839		6 687

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
515	Ch. de l'Eglise 3	La Croix-Blanche	Collège de l'Ofréquaz	1 085	2 767	2 640		6 492
519		La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452
533	Ch. du Giziaux 6-8	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 18.05.2097)	407	431	990		1 828
535		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place	27	3 189	440	209 381	213 037
536		Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629
538		En Malinjaumaz	Forêt				6 732	6 732
539		Le Grand-Chemin	Inconstructible			559		559
546		Au Grand-Chemin	Forêt (inconstructible)				5 373	5 373
547		Le Grand-Chemin	Forêt				474	474
548		Le Grand-Chemin	Forêt				484	484
549		Au Grand-Chemin	Forêt				620	620
575	Ch. de la Girarde 2	La Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone d'utilité publique + zone villa I	1 347	992	25 197		27 536
581	Rte de Berne 227	La Cabolétaz	Habitation et garage	235	132	2 365		2 732
588		La Cabolétaz	Zone mixte		3	3 529		3 532
639	Ch. de la Girarde 3	La Girarde	Habitation, atelier et garages	560	865	3 123		4 548
701		En Praz Bin	Zone villa II		153	9 319		9 472
715		Au Village d'Epalinges	Collège	219	396			615
718		Au Village d'Epalinges	Fontaine		34			34
722		A la Pierraz	Inconstructible (extens. bois)			3 456	7 420	10 876
723		Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4 850	4 850

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
737	Propriétaire: Bourse des pauvres d'Epalinges	A l'Epenaz	Bourse des pauvres d'Epalinges (zone villa I)			3 083	730	3 813
776	Ch. du Chaugand 6	Ch. de Ballègue	Refuge, pavillon scolaire, sous-station électrique (zone villa I)	342	3 017	16 717	56 815	76 891
798	Ch. du Bois-de-Ban	Le Bois-de-Ban	Tennis	192	4 418		58 087	62 697
802		A la Biollaz	Tennis		2 780		35	2 815
803		A la Biollaz	Forêt				949	949
804		A la Biollaz	Forêt				1 117	1 117
839		Au Ruisseau-Martin	Inconstructible (extens. bois)			3 133		3 133
849		En Ballègue	Forêt				5 927	5 927
854		Le Petit-Cerisier	Zone villa I			1 748		1 748
862		En Ballègue	Forêt				8 305	8 305
863		En Ballègue	Forêt				4 699	4 699
869		En Ballègue	Forêt				1 566	1 566
870		En Ballègue	Forêt				1 582	1 582
876		En Ballègue	Forêt				6 770	6 770
877		En Ballègue	Forêt				1 811	1 811
878		En Ballègue	Forêt				3 915	3 915
879		En Ballègue	Forêt				4 839	4 839
880		En Ballègue	Forêt				5 956	5 956
882		En Ballègue	Forêt				4 025	4 025
883		Les Sept Fontaines				925	78 472	79 397

ÉTAT DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
906	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 5	Le Bois-de-la-Chapelle	Bâtiment service des travaux	585	2 510	295		3 390
918		La Croix-Blanche	Nouveau cimetière, édicule public	47	1 286	6 929		8 262
945		Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure			13 516	11 976	25 492
946		Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		1 849		1 056	2 905
1030	Ch. du Petit-Vennes				108			108
1102		Les Planchamps				98		98
1105		Les Dailles				259	698	957
1147		La Girarde	Zone villa II			2 640		2 640
1405	Ch. Marcel-Regamey 1-3	Le Giziaux	DDP CLE (imm. locatif -> 04.03.2095)	525	1 234			1 759
1558		En Montéclard	Zone de verdure			2 579	1 783	4 362
1626	Le Grand-Chemin 50	Le Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	1 579	5 287	7 173	14 273
1928		A la Biollaz	Tennis			3 019	34	3 053
1934	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 3	Le Giziaux	Hangars, dépôt	380	1 115	815		2 310
2029	Pl. de la Croix-Blanche 7-9-19-21-27-29-31-33-35- 37-39-41-43-45-47-49	La Croix-Blanche	DDP Epalcentre (-> 25.03.2086)	2 886	1 410			4 296
2030	Pl. de la Croix-Blanche 3-5-17-25	La Croix-Blanche	DDP Steinfels (-> 25.03.2086)	1 443	745			2 188
2574		Le Grand-Chemin				322	20 994	21 316
2582	Praz Séchaud	Les Planches				1 452		1 452
2614	Ch. du Chaugand				38			38
2615	Ch. du Bois-de-Ban				7			7

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
2726	Ch. de la Jaquière	La Cabolétaz			3 267			3 267
2731	Ch. de la Cabolétaz				360			360
2732	Ch. de la Cabolétaz	La Cabolétaz			3 115	963		4 078
2737		Les Dailles	Forêt, jardin		1 011		35 163	36 174
2852	Ch. du Bois-de-la-Chapelle 1	Le Giziaux	Bâtiment industriel (déchèterie)	125	2 935			3 060
2881		Le Grand-Chemin			494	257		751
2888	Ch. des Croisettes				1 213			1 213
TOTAUX				22 921	136 390	170 402	686 150	1 015 863

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'ÉPALINGES

N° parcelle	Situation	Lieu-dit	Affectation	m² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
448	LE MONT Penau	La Pichollette					10 830	10 830
1257	LEYSIN	Au Feydey	Chalet l'Espérance	207	430			637
3507	BOURG-EN-LAVAUX Epesses	Les Dares	Vigne			2 798		2 798
TOTAUX				207	430	2 798	10 830	14 265

TOTAUX GÉNÉRAUX				23 213	136 820	173 288	709 268	1 042 589
-----------------	--	--	--	--------	---------	---------	---------	-----------

Conception graphique et mise en page:
idéesse, Steve Guenat
1083 Mézières
www.ideesse.ch

Imprimé en Suisse par **imprimés services**
1071 Rivaz
www.imprimés-services.ch

imprimé en
suisse

